RAPPORT DE CONTRIBUTION SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

2019

RAPPORT ESG
EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019

Toutes nos énergies pour vous

8 RAPPORT DE CONTRIBUTION SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

En 2019, Lydec a poursuivi le déploiement de sa démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), au service de la transition durable de son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca.

8.1. Faits marquants 2019

8.1.1. Performance Vigeo Eiris

En 2019, la performance extra-financière de Lydec a été doublement reconnue : via le maintien dans le palmarès Top Performers RSE de l'agence de notation extra-financière Vigeo Eiris pour la 6ème édition consécutive sur l'ensemble de sa démarche RSE, d'une part, ainsi que dans le palmarès Best Emerging Market Performers de Vigeo Eiris, d'autre part. De plus, cette double distinction permet à Lydec de se maintenir également dans l'indice « ESG 10 » de la bourse de Casablanca (voir paragraphe performance extra-financière du chapitre 8-4-2. Relations avec les parties prenantes).

8.1.2. Mise à l'honneur de l'espace expérimental de la Step de Médiouna

Inauguré en 2017, et après avoir été primé par le Prix Hassan II pour l'Environnement en 2018, l'espace expérimental d'agriculture urbaine de la Station d'épuration de Médiouna a été intégré en juin 2019 à la Cartographie de l'action de l'association internationale Climate Chance. Il s'agit d'un outil dynamique, lancé en 2018, pour diffuser les projets et bonnes pratiques menés en faveur de la lutte contre le changement climatique par des acteurs non-étatiques du monde entier.
Par ailleurs, en octobre 2018, la Station d'épuration de Médiouna et son jardin expérimental ont fait l'objet d'une émission télévisée de la chaine Arte dans le cadre de son magazine «Xenius», en présence de représentants de Lydec, de la Fondation Lydec et de son partenaire l'Association de Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), ainsi que des étudiants en Sciences appliquées à l'Environnement.
Le jardin expérimental est un lieu de sensibilisation ouvert à l'ensemble des parties prenantes de Lydec (élèves et étudiants, riverains, associations, agriculteurs, élus, etc.) et démontre que la réutilisation des eaux usées épurées à des fins d'irrigation agricole est possible dans le cadre d'une agriculture urbaine et biologique. Ainsi, cet espace agit concrètement en faveur de la protection de l'environnement, du développement de l'économie circulaire et de l'adaptation au changement climatique, dans un contexte de stress hydrique.

8.1.3. Distinction de la galerie Eaucéan avec le trophée Lalla Hasnaa du « Littoral Durable »

Le 13 novembre 2019, la galerie pédagogique Eaucéan a reçu le trophée Lalla Hasnaa du «Littoral Durable» dans la catégorie « Responsabilité Sociale et Environnementale des Organismes », récompensant ainsi sa contribution à la préservation du littoral casablancais. L'événement a été présidé par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement (FM6E), et s'est déroulé au Centre international Hassan II de formation à l'environnement à Sidi Bouknadel. Conçue et aménagée en 2015 sur le site de la Station de prétraitement des eaux usées de Sidi Bernoussi, la galerie « Eaucéan » est un espace pédagogique ayant pour vocation de sensibiliser toutes les parties prenantes (scolaires, universitaires, entreprises, élus, associations, etc.) aux différentes étapes du cycle de l'eau et de traitement des eaux usées, et plus globalement aux enjeux liés à la gestion durable de la ressource, la préservation du littoral et des océans.

8.1.4. 17ème édition de l'opération Plages Propres

La Fondation Lydec a déployé, en partenariat avec la FM6E, les autorités locales et l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT), l'opération Plages Propres en juillet et août 2019 sur la plage Lalla Meryem pour la 17e fois, et la plage Nahla pour la 2ème fois, à Casablanca.
En 2019, l'opération était placée sous le thème « b7arblaplastic » (plage sans plastique), et a permis de sensibiliser plus de 40 000 estivants à la lutte contre la pollution plastique sur le littoral et dans les océans, en ligne avec le premier axe d'intervention de la Fondation Lydec relatif à la sensibilisation et à l'éducation au développement durable et à la protection de l'environnement. Environ 1 700 kilos de déchets plastiques ont finalement pu être collectés.

8.1.5. 7ème édition de l'opération Ramadan Attadamoun

La Fondation Lydec a organisé la 7ème édition de l'opération « Ramadan Attadamoun » en mai 2019, en collaboration avec plusieurs acteurs de la société civile (ESPOD, Association Al Amal, Association Aides et Action 2M, Association Bab Rayan...). Près de 1000 paniers de denrées alimentaires de première nécessité ont été distribués à des familles démunies et à des associations caritatives du Grand Casablanca. Cette action s'inscrit dans le deuxième axe d'intervention de la Fondation Lydec relatif à la solidarité de proximité.

8.1.6. Lancement de la deuxième édition du programme Imtiaz 2019-2021

L'objectif du programme Imtiaz de la Fondation Lydec est de soutenir des lycéennes et lycéens issus de milieux modestes et ayant d'excellents résultats scolaires, afin de leur permettre de réussir leurs études secondaires et de décrocher le baccalauréat dans les meilleures conditions. Le soutien se traduit par une bourse de mérite ainsi qu'un programme de mentorat et de coaching assuré par des collaborateurs de Lydec, en ligne avec le troisième axe d'intervention de la Fondation Lydec portant sur l'engagement sociétal des collaborateurs.
Si la première édition du programme Imtiaz, achevée en 2018, avait permis à 10 lycéennes et lycéens de réussir leurs études de lycée et de s'orienter vers des filières post-bac d'excellence, la deuxième édition du programme Imtiaz 2019-2021 bénéficie désormais à 20 lycéennes et lycéens méritants du Grand Casablanca.

8.1.7. La Fondation Lydec récompensée par le « Prix Egalité des Chances » de la Fondation Marocaine de l'Etudiant

Le 5 décembre 2019, la Fondation Lydec a reçu le « Prix Egalité des Chances » remis par la Fondation Marocaine de l'Etudiant (FME), témoignant du partenariat initié il y a quelques années entre les deux Fondations en faveur de la promotion de la jeunesse et de l'égalité des chances. En particulier, le tutorat professionnel a permis de mobiliser des collaborateurs de Lydec afin de soutenir de jeunes étudiants brillants, méritants et issus de milieux modestes dans leur parcours académique.

8.2. Stratégie et gouvernance RSE

8.2.1. Contexte, enjeux et historique de la démarche RSE

Principaux enjeux et éléments de contexte

En raison de ses caractéristiques naturelles, le Maroc s'est développé dans un contexte de grande vulnérabilité climatique, accentuée par les pressions exercées par le développement économique et démographique du pays. Les conséquences ont été visibles sur de nombreux secteurs, affectant la résistance des écosystèmes et des systèmes productifs, notamment le secteur agricole. Le pays doit notamment faire face à la rareté de ses ressources en eau, liée à une pluviométrie spatiale et temporelle irrégulière et accentuée par le changement climatique et les pressions anthropiques.

Ainsi, souhaitant affirmer sa position de leader régional et international dans le domaine de l'atténuation des effets du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci, le Royaume a annoncé le 2 juin 2015 sa Contribution Prévue Déterminée au Niveau National (Intended Nationally Determined Contribution - INDC) pour laquelle il était classé au 9ème rang mondial et au 1ère rang pour les pays émergents au Climate Change Performance Index 2015. L'atténuation s'appuie principalement sur le secteur énergétique, tandis que l'eau est au cœur de la démarche d'adaptation.

Le Maroc s'est ensuite doté d'un cadre institutionnel structuré en matière de développement durable, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, à travers l'adoption en juillet 2017 de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Cette stratégie positionne notamment la contribution du Royaume aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, adoptés en septembre 2015 et fixant le cadre international en matière de développement durable à l'horizon 2030, comme un enjeu national et stratégique. Dans ce cadre, le suivi de l'avancement de la SNDD a été confié en 2018 à un « Comité stratégique du développement durable », présidé par le Chef du gouvernement et regroupant les Ministres chargés des secteurs concernés (agriculture, pêche, énergie, etc.).

Cette approche a par ailleurs été introduite au niveau des territoires, notamment dans le cadre de la définition du Plan de Développement Régional Casa-Settat ainsi que du Plan d'Actions Communal de Casablanca, adoptés respectivement en 2017 et 2018.

Le Grand Casablanca, première métropole du Royaume tant en termes démographique qu'économique, est en perpétuelle évolution et porteur de nombreux défis mais aussi d'opportunités tels que l'urbanisation, la croissance démographique, les enjeux relatifs à l'éducation et au chômage, la consommation significative de ressources, etc.
Assurant des services essentiels sur son territoire d'ancrage, Lydec intègre naturellement ces enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et économiques à plusieurs niveaux : dans l'exercice de ses métiers, au sein de son projet d'entreprise et dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes, faisant ainsi évoluer sa démarche RSE.

Etapes clés de la démarche RSE de Lydec

Depuis une quinzaine d'années, Lydec nourrit sa réflexion sur le développement durable pour l'intégrer pleinement à la stratégie de l'entreprise :

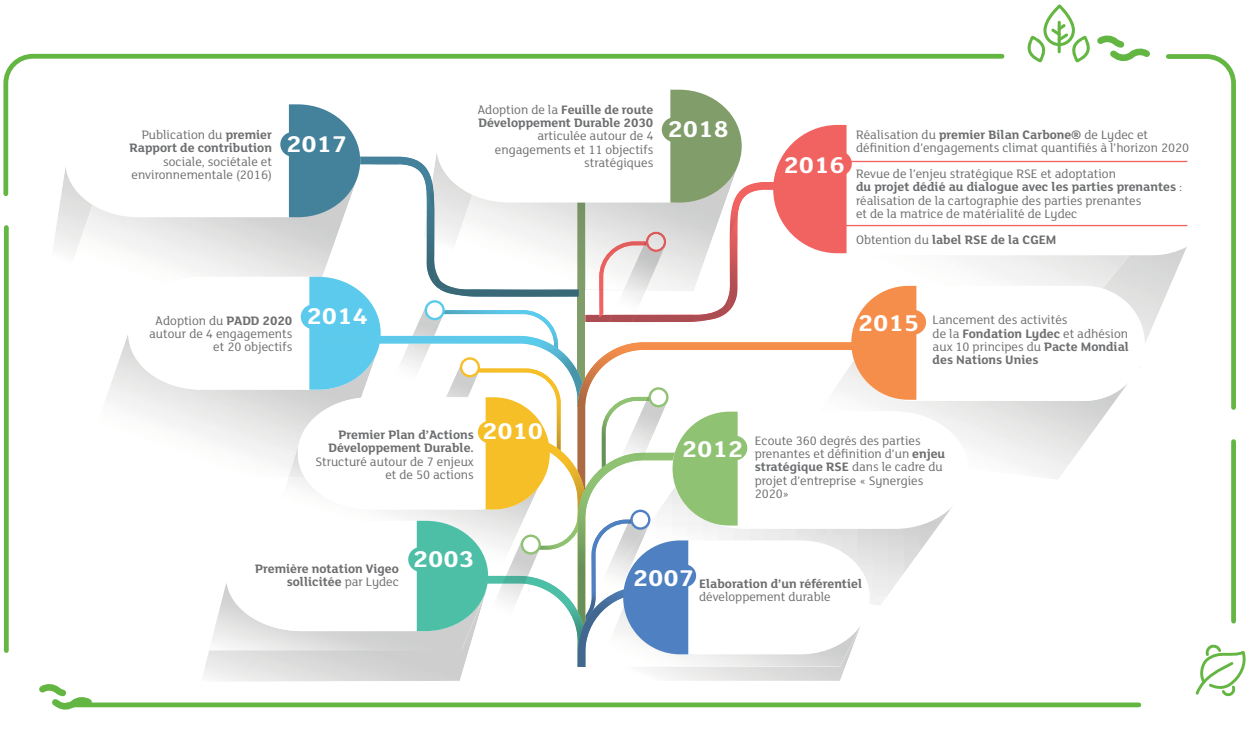

La démarche RSE de Lydec est adossée à des référentiels nationaux et internationaux, et c'est ainsi que l'entreprise a adhéré le 14 octobre 2015 aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, la plus vaste initiative internationale en matière de responsabilité sociétale. Le 17 mars 2017, Lydec a été l'un des membres fondateurs du « Réseau Pacte Mondial Maroc » auprès de la CGEM et de six autres entreprises marocaines (BMCE Bank of Africa, Crédit Agricole du Maroc, Compagnie d'Assurances et de Réassurances Atlanta, Cosumar, Maroc Telecom et Les Eaux Minérales d'Oulmès). Cette plateforme permet le partage et la promotion des bonnes pratiques du secteur privé marocain en matière de RSE et de contribution à l'atteinte des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 par les Nations Unies.

En amont de sa participation à la COP22 de Marrakech et afin de contribuer concrètement à la feuille de route marocaine sur le changement climatique, Lydec a également pris, en juin 2016, trois engagements climat liés à l'exercice de ses métiers à l'horizon 2020 et réussi une mobilisation des parties prenantes autour de sa démarche climat.
Dès janvier 2016, Lydec a élaboré un plan d'actions changement climatique visant « la maîtrise des effets et l'adaptation au changement climatique sur le territoire du Grand Casablanca », articulé autour de trois enjeux prioritaires : l'eau, l'énergie, l'océan.

Afin de pouvoir définir des objectifs quantifiés en termes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'entreprise a réalisé un premier Bilan Carbone®. Il couvre l'ensemble de ses activités et des postes d'émission de GES directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3), selon la méthode développée en 2004 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME - France), et ajustée au contexte marocain via l'outil fourni par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.
Pour l'année 2015, le bilan carbone a permis de mesurer les émissions de GES : les émissions issues des activités de distribution d'électricité et d'éclairage public représentaient près de 85% des émissions de GES totales de Lydec, et 94% des émissions de GES étaient concentrées sur le scope 2, les émissions indirectes liées à l'achat et d'énergie.

Compte tenu de ces résultats, les trois engagements « métiers » pour le climat pris par Lydec ont été les suivants :

Engagement 1 :
Réduire de 20% les émissions de GES sur l'ensemble de son périmètre d'activité à horizon 2020 (hors pertes électriques)

Engagement 2 :
Atteindre une part de 10% d'énergie consommée à usage interne issue de sources renouvelables à horizon 2020

Engagement 3 :
Economiser l'équivalent de la consommation en eau d'une ville de 1,2 million d'habitants à horizon 2020
(par rapport à 1997)

Ils reposent par ailleurs sur trois principes structurants : sensibiliser et mobiliser les parties prenantes sur les enjeux du changement climatique ; intégrer leur vision au plan d'actions, avec l'appui du Comité d'experts changement climatique de Lydec en place à l'époque ; et coconstruire des solutions innovantes pour le climat, en partenariat avec la société civile.

En 2020, Lydec réalisera son second bilan carbone afin de mesurer l'atteinte de ses objectifs, et de mettre à jour son plan d'actions climat.

8.2.2. Cartographie des parties prenantes et analyse de matérialité

Le développement d'un dialogue avec les parties prenantes est un axe structurant de la stratégie d'entreprise et de la démarche RSE de Lydec, visant à accompagner l'évolution de ses métiers. Lydec a commencé par élaborer la cartographie de ses parties prenantes en 2016, priorisées selon trois éléments de criticité, selon le modèle de Mitchell, Agle & et Wood : pouvoir, urgence et légitimité des parties prenantes vis-à-vis de l'entreprise. Les parties prenantes internes et externes de Lydec sont illustrées ci-dessous :

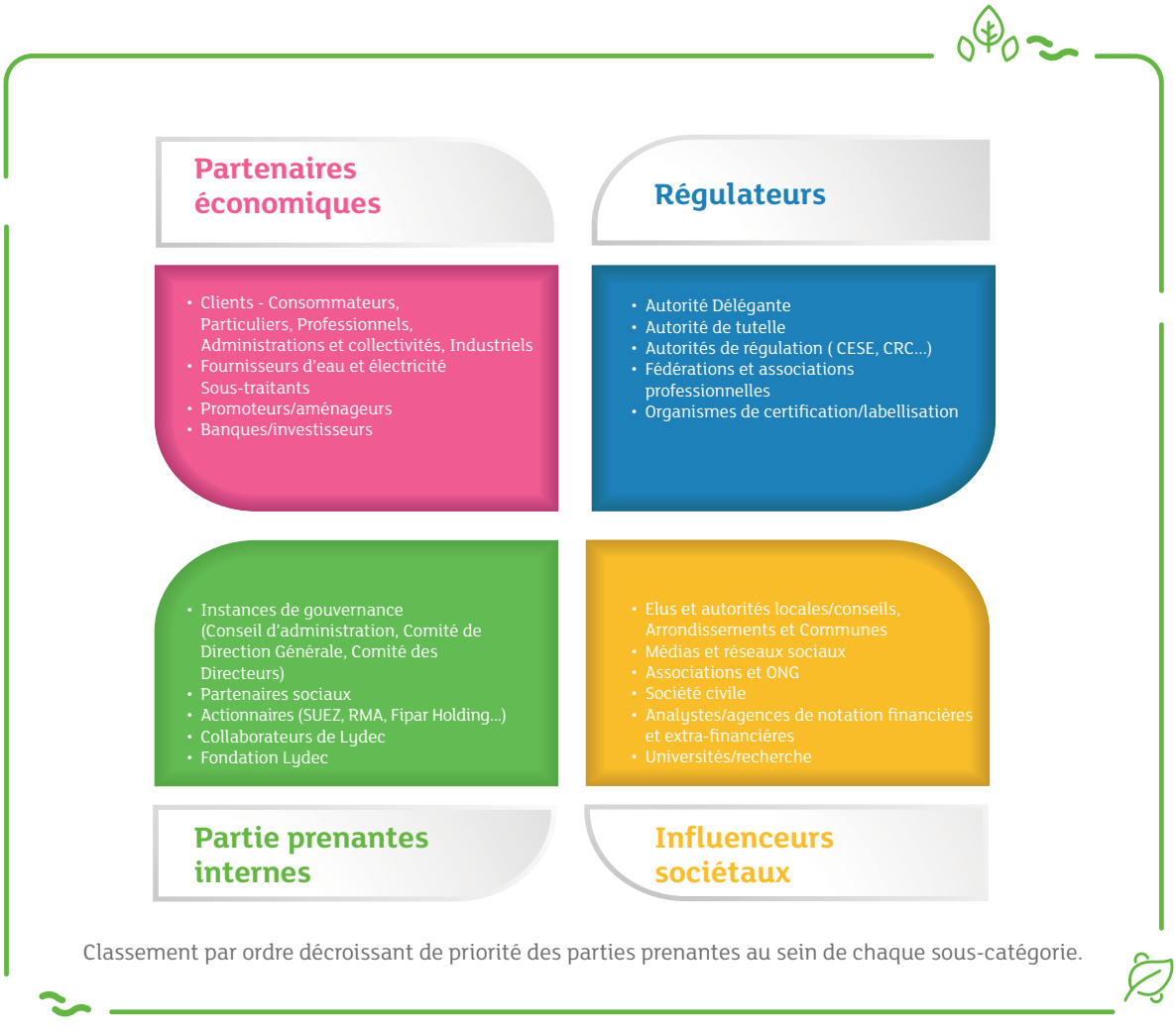

Classement par ordre décroissant de priorité des parties prenantes au sein de chaque sous-catégorie.

Puis, afin d'identifier et d'analyser les attentes des parties prenantes sur les enjeux clés de l'entreprise, une écoute auprès des parties prenantes a été lancée la même année à travers la réalisation d'une « matrice de matérialité ». Cet exercice a permis de mettre plus de cohérence et de pertinence dans ses engagements développement durable (notamment formalisés à travers le PADD 2020).
Un benchmark international des enjeux RSE du secteur « Utilities » a d'abord été réalisé sur la base de l'analyse des thèmes communs à cinq leaders internationaux du classement réalisé par RobecoSAM en 2016 (United Utilities, EPM, Engie, Sempra Energy et SUEZ). Sur 84 enjeux considérés comme pertinents pour Lydec, 55 ont été priorisés puis 32 finalement retenus par les dirigeants de l'entreprise.
Cette liste d'enjeux a fait l'objet d'une vaste consultation en ligne, auprès de plus de 4 000 parties prenantes internes et externes, sur la base de la cartographie réalisée. A l'issue de cette consultation, 20 enjeux ont été identifiés comme prioritaires pour Lydec par l'ensemble des parties prenantes consultées (voir la matrice page suivante).

Résultats de la matrice de matérialité

(sur la base des 32 enjeux soumis à consultation)

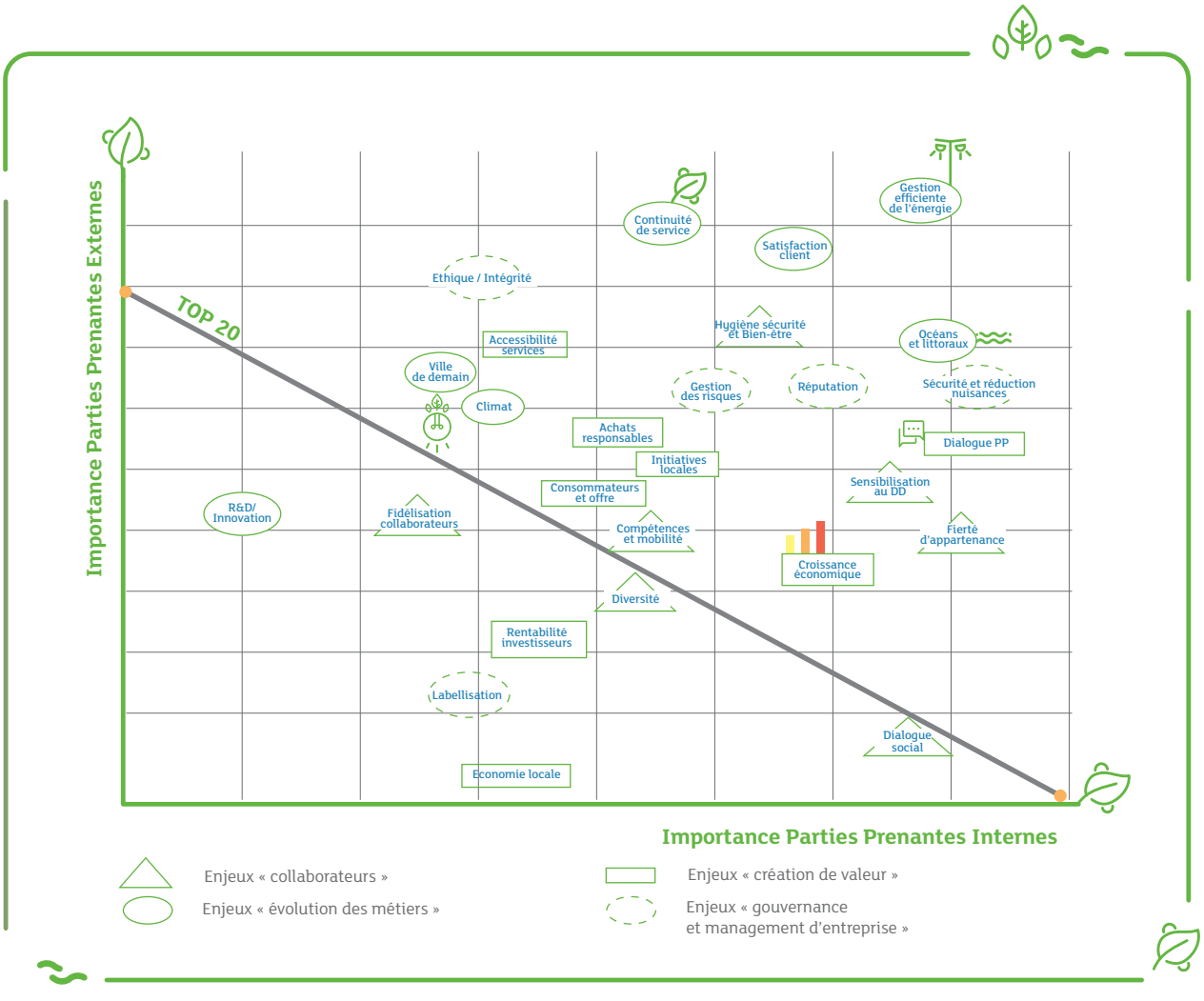

A noter que la réalisation de la cartographie des parties prenantes et de la matrice de matérialité s'est appuyée sur les principes de la GRI G4 (Global Reporting Initiative, lignes directrices version G4).

En 2020, Lydec procèdera à l'actualisation de sa matrice de matérialité, pour tenir compte de l'évolution des enjeux de son environnement et des attentes des parties prenantes.

8.2.3. Enjeu stratégique RSE (projet d'entreprise Synergies 2025) et Feuille de route Développement Durable 2030

Projet d'entreprise « Synergies 2025 » et enjeu RSE

Les enjeux de développement durable sont naturellement liés aux métiers de Lydec. L'enjeu RSE a été identifié dès le démarrage du contrat de gestion déléguée. Puis, la démarche RSE de l'entreprise a été progressivement structurée, consolidée, et enfin intégrée à la vision et à la stratégie d'entreprise. Aujourd'hui, l'enjeu RSE est stratégique au sein du projet d'entreprise « Synergies 2025 », dont l'objectif est de : « Renforcer notre contribution au Bien Commun et à la transition durable du Grand Casablanca, en nous appuyant sur le dialogue avec les parties prenantes » tel qu'entériné lors de la Revue Stratégique de 2019.

Feuille de route Développement Durable 2030

La Feuille de route Développement Durable 2030 (FRDD 2030) est adossée aux référentiels nationaux et internationaux (ODD, SNDD, etc.) et tient compte des objectifs des visions territoriales (Plan d'action communal de Casablanca, Plan de Développement du Grand-Casablanca,...). Elle a été définie autour de 4 engagements et 11 objectifs stratégiques au service de la transition durable du Grand Casablanca (voir ci-dessous). La FRDD 2030 a été adoptée en 2018 par le Comité Ethique et Développement Durable (CEDD) et opérationnalisée en 2019. La FRDD 2030 constitue également une contribution aux enjeux développement durable tels que définis dans la Feuille de Route 2017-2021 du Groupe SUEZ.

L'intégration opérationnelle de la FRDD 2030 dans les processus du système de management intégré de Lydec a été initiée en 2019 et sera poursuivie en 2020, en collaboration avec les entités de l'entreprise.

4 Engagements	11 Objectifs stratégiques au service de la transition durable du Grand Casablanca
Contribuer à une urbanisation durable du Grand Casablanca	Contribuer à l'attractivité du territoire du Grand Casablanca
	Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux de la Ville de demain
Renforcer l'approche partenariale au service du Bien Commun	Intégrer le respect des droits humains dans les relations avec nos parties prenantes
	Développer une approche collaborative avec nos parties prenantes
	Pérenniser la confiance en promouvant une culture d'éthique
Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique	Être un acteur de référence de la gestion durable de la ressource en eau
	Agir pour la préservation de l'océan et du littoral
	Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie à travers nos activités
	Anticiper les enjeux liés au changement climatique
Promouvoir un développement socio-économique équitable	Développer l'accès durable aux services essentiels
	Contribuer à un développement local inclusif

8.2.4. Processus de management RSE intégré

Le Processus RSE est aujourd'hui positionné au cœur de la cartographie des processus de management de l'entreprise et permet de renforcer : l'appropriation de la démarche par les collaborateurs, le pilotage des actions RSE, le suivi de la performance RSE via le reporting et l'évaluation, et la crédibilité de la démarche en externe.

Processus de management	Processus de production	Processus ressources
- Stratégie - Performance continue - Gestion des crises - Contrat - **RSE** - Image et culture d'entreprise…	- Patrimoines - Réseaux - Extensions réseaux - Clients - Mesure et surveillance	- Ressources humaines - Achats - Finances - Santé et Sécurité au Travail - Achat et logistique…

Le pilotage de la démarche RSE se fait à travers des instances dédiées, correspondant aux différents niveaux de management de l'entreprise et assurant la transversalité de la démarche au sein de ses différentes Directions.

8.2.5. Gouvernance dédiée à la RSE

La stratégie RSE est intégrée au sein des principales instances de gouvernance de Lydec :

- Le Conseil d'Administration (CA) suit les enjeux RSE, lors de chaque réunion, par une revue systématique des faits marquants et évolutions en la matière. Il les examine également de façon plus spécifique et détaillée via les travaux du Comité Ethique et Développement Durable (CEDD). Emanant du CA, le CEDD est composé de représentants des actionnaires de Lydec, et veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles l'entreprise fonde son action (respect des droits de l'homme, de l'éthique et du développement durable). Il s'est réuni deux fois en 2019 et a notamment permis de présenter le nouveau programme de partenariats 2018-2020 de la Fondation Lydec et les premiers résultats des actions mises en œuvre, ainsi que l'évolution des scores obtenus par Lydec dans les classements de Vigeo Eiris (voir paragraphe performance extra-financière du chapitre 8-4-2 Relations avec les parties prenantes).
- Le Comité de Direction Générale (CDG), supervise notamment les processus transverses de management dont celui dédié à la RSE, ce qui l'amène à régulièrement intégrer le suivi des enjeux RSE.

Le pilotage opérationnel de la démarche RSE de Lydec est assuré par la Direction de la Communication, du Développement Durable et de l'Innovation qui définit la stratégie et assure la mise en œuvre des plans d'actions en coordination avec les entités opérationnelles et dans le cadre du système de management de l'entreprise. Elle assure également la communication autour de la démarche auprès des parties prenantes concernées. Enfin, le Département Développement Durable coordonne également les activités de la Fondation Lydec qui contribuent à la démarche d'engagement sociétal de Lydec.

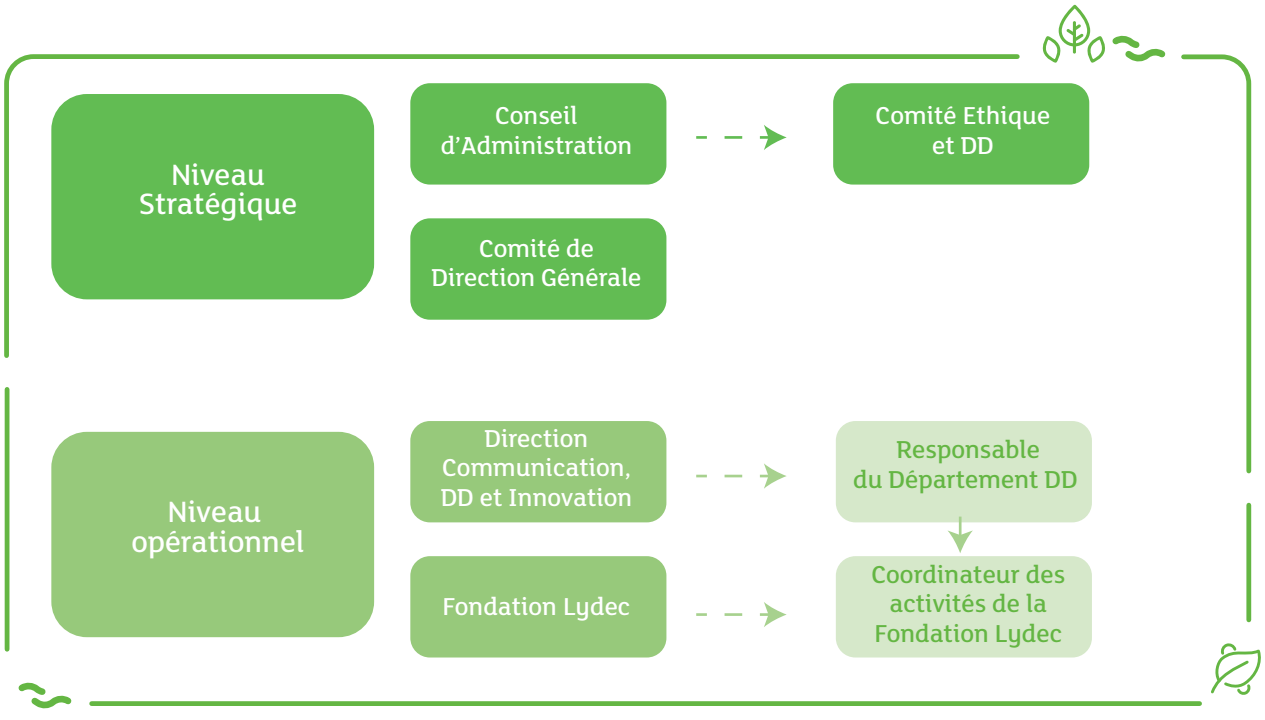
Niveau Stratégique
Conseil d'Administration
Comité Ethique et DD
Comité de Direction Générale
Niveau opérationnel
Direction Communication, DD et Innovation
Responsable du Département DD
Coordinateur des activités de la Fondation Lydec
Fondation Lydec

8.3. Dispositif éthique et déontologique

8.3.1. Le système de management anti-corruption (SMAC) de Lydec

(Voir également Chapitre « 3.4. Le dispositif éthique et déontologique »).

Dans le cadre de sa démarche RSE et conformément à ses engagements pris dans le domaine de la lutte contre la corruption, comme ceux du Pacte Mondial des Nations Unies, Lydec a mis en place un Système de Management Anti-corruption (SMAC). Elle est ainsi devenue la première entreprise marocaine certifiée en la matière selon le référentiel NM ISO 37001 en octobre 2018.

Ce dispositif est une contribution concrète à l'atteinte de l'objectif de la Feuille de route Développement Durable 2030 de Lydec visant à « pérenniser la confiance en promouvant une culture d'éthique ».

Suite à sa revue stratégique annuelle fin 2018, Lydec a érigé l'« Intégrité » comme l'une des valeurs fondamentales de l'entreprise, en cohérence avec le déploiement de son système de management anti-corruption (SMAC).
L'année 2019 a permis la consolidation du SMAC et son appropriation par les collaborateurs. Plusieurs actions ont ainsi été concrétisées :

- La mise à jour de la politique générale de l'entreprise pour expliciter les engagements de Lydec en matière de prévention de la corruption, tels que : la procédure d'alertes des cas de corruption et de non représailles pour le collaborateur qui signale un cas, la procédure de sanctions pour le collaborateur qui commet un acte de corruption, l'autorité et l'indépendance de la fonction de conformité anti-corruption, etc.
- La refonte de la cartographie des risques « éthiques », dont font partie les risques de corruption, avec une quinzaine d'ateliers réunissant 80 participants et selon une démarche globale d'évaluation de ces risques en prenant en considération les cotations retenues par le Groupe SUEZ pour sa cartographie des risques de corruption. Elle est pilotée par la Déontologue et est suivie par le Comité d'éthique et de développement durable (CEDD).
- La démarche intègre également de nouveaux éléments pour une appréciation globale tels que :
  - La distinction entre les risques éthiques, contrepartie et l'impact risque ;
  - La généralisation de la notion de partie associée (partie prenante sur laquelle il faut agir), de la notion de fonction exposée concernée ;
  - La distinction entre la diligence en tant qu'action pérenne, les outils de surveillance des risques et l'action ponctuelle pour minimiser les risques identifiés.

Dans l'ensemble, 384 activités et 267 risques ont été évalués, y compris les activités des organismes contrôlés (Fondation Lydec, Aquassistance).

- L'évaluation des fonctions exposées au risque de corruption actualisée sur la base de critères de notation spécifiques tels que le contact avec l'externe et sa fréquence, la nature de ce contact, le pouvoir de décision et /ou le pouvoir d'influence.
- Plusieurs formations et actions de sensibilisation autour de la norme ISO 37001, des aspects relatifs aux conflits d'intérêt ou encore la prévention de la corruption pour les différentes parties intéressées (les collaborateurs selon les catégories socioprofessionnelles, les représentants d'Aquassistance Maroc et de la Fondation Lydec, les sous-traitants et autres fournisseurs de Lydec).
- La présentation du SMAC de Lydec au Comex de SUEZ et au réseau des déontologues de SUEZ.
- L'intervention de Lydec par son témoignage sur la mise en place du SMAC lors de la rencontre portant sur la prévention de la corruption organisée par Lydec et la CGEM à l'initiative du Réseau Pacte Mondial Maroc.
- La mise à jour du Code déontologique à la suite de l'entrée en vigueur de la circulaire N°03/19 du 20 février 2019 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

8.3.2. Autres actions préventives et correctives en matière de corruption

Dispositif de contrôle interne

En 2019, Lydec a poursuivi le déploiement de son nouveau dispositif de contrôle interne (voir chapitre 3.5.1. « Dispositif de contrôle interne ») qui s'est notamment concrétisé par la réalisation de formations SUEZ des référents contrôle interne de Lydec au nouvel outil MATRISK, l'intégration des risques pour la mise en conformité légale et réglementaire (loi Sapin 2 sur la prévention de la corruption, règlement général sur la protection des données), l'élaboration d'un dispositif anti-fraude, etc.

Procédure d'alertes éthiques et de sanctions

La Direction Audit Interne & Inspection Générale (DAIIG) réalise des investigations pour détecter toute éventuelle dérive par rapport aux règles éthiques.

Le nombre de cas d'alertes éthiques, incluant des incidents de corruption, est suivi et ces alertes ont fait l'objet d'une analyse et d'un traitement, dont les sanctions peuvent aller jusqu'au licenciement de collaborateurs.

Ces alertes ont été issues d'enquêtes qui ont été menées par la DAIIG ou par la Déontologue en application de la procédure de gestion des alertes.

La Déontologue peut être saisi par tout collaborateur et apporte aide et conseils à tout collaborateur qui s'interroge en matière d'éthique et contribue partager les bonnes pratiques. Il suit également les incidents éthiques remontés (saisie directe par un collaborateur ou tiers à l'entreprise, par le management ou à l'issue des missions d'audit et d'inspection générale).
Les suspicions d'incidents ou incidents éthiques constatées font l'objet d'un processus précis d'examen suivi par la Direction générale. Le bilan des incidents éthiques est partagé avec le Comité d'audit et avec le Comité d'Ethique et Développement Durable.

8.4. Informations sur les parties prenantes

8.4.1. Impact économique et social

Développement du tissu économique local

Parce que ses activités ont un ancrage territorial fort, Lydec est particulièrement mobilisée pour promouvoir un développement socio-économique équitable, et contribuer à un développement local inclusif (objectif 11 de la Feuille de route Développement Durable 2030).

Les activités de Lydec soutiennent notamment la création d'emplois dans la région du Grand Casablanca, et cela directement grâce aux nouvelles embauches en interne et indirectement par la sollicitation d'un écosystème de fournisseurs et prestataires.

En 2019, l'entreprise compte près de 3 300 collaborateurs, et a embauché 150 personnes en CDI, un chiffre en augmentation par rapport à 2018. Lydec assure une gestion des carrières qui permet aux salariés de développer leurs compétences et d'évoluer au sein de l'entreprise, notamment via des formations qui leur permettent de renforcer leurs compétences et d'évoluer au sein de l'entreprise.

Par ailleurs, les services achats de Lydec représentent chaque année un budget d'environ 1 200 millions de dirhams. Ce budget est réparti sur un écosystème de plus de 500 fournisseurs et prestataires, qui à leur tour agissent sur leur propre écosystème en créant de nouveaux emplois pour soutenir le développement de leur activité. Tout en veillant au respect de l'ensemble des principes de mise en concurrence, Lydec souhaite également soutenir les PME marocaines, et ce pour contribuer au développement du tissu économique local. De plus, dans le prolongement de sa démarche RSE, Lydec veille à accompagner ses fournisseurs et prestataires dans l'amélioration de leur démarche en insérant des clauses dans les marchés et les conditions générales d'achat relatives à des sujets de développement durable (voir «Politiques et critères de sélection des parties prenantes » dans « 8.4.2. Relations avec les parties prenantes »).

Projet INDH-Inmae, l'accès aux services de base pour tous

Dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Lydec lance en 2005 le projet Inmae, ayant pour objectif d'apporter les services de base à plus de 90.000 foyers répartis sur le Grand Casablanca. Un accord cadre définissant les grands principes du programme est alors signé avec la Wilaya du Grand Casablanca, l'Autorité Délégante et le Ministère de l'Intérieur le 13 septembre 2005.
Le projet INDH-INMAE repose sur le principe du raccordement à domicile aux services d'eau potable, d'assainissement liquide et d'électricité des foyers situés dans les quartiers d'habitat non réglementaire, dont les Autorités ont décidé le maintien sur place.
Les Autorités valident au préalable les opérations (périmètre, conventions, listes des bénéficiaires, etc.).
Le projet bénéficie d'un cadre de financement spécifique reposant sur une contribution des bénéficiaires à hauteur de 2 000 Dh TTC par service, avec des facilités de paiement pouvant aller de quatre à sept ans. L'Autorité Délégante exonère ces opérations du règlement des participations au fonds de travaux et Lydec prend à sa charge les coûts de gestion du projet.
Lydec développe également à travers le projet INDH-Inmae, une maitrise d'ouvrage sociale adaptée, qui propose un accompagnement spécifique des populations éligibles. Des normes clientèles spécifiques ont donc été développées en accord avec les Autorités afin de proposer des solutions clientèle et une méthodologie opérationnelle adaptées au contexte informel. Un travail de médiation et d'accompagnement est réalisé au quotidien entre les travaux, les autorités, et les habitants et permet d'anticiper toutes formes de problématiques (institutionnelle, technique, foncière, ou sociale), mais propose aussi à chaque partie prenante de bénéficier d'informations fiables et d'interlocuteurs dédiés.
Le projet vise depuis 2005 le raccordement à domicile en eau assainissement et électricité de plus de 90.000 foyers, soit environ 500.000 habitants sur le Grand Casablanca.
Le coût total estimé pour la réalisation du Projet INDH-INMAE est d'environ 1.9 milliard de Dirhams. Au 31 décembre 2019, plus de 56 % des opérations du projet INDH-INMAE bénéficient désormais d'un accès à domicile aux services eau et/ou assainissement et /ou électricité, 17 % sont en cours de travaux, 11 % en cours d'étude et 17 % en attente de nouveaux financements.

Faits marquants 2019

Nouvelles conventions signées

En 2019, 3 nouvelles conventions ont été signées visant le raccordement de plus de 1500 foyers bénéficiaires dans la Province de Nouaceur et la Préfecture de Mohammedia. La Région de Casablanca-Settat, les communes et le club Rotary sont parmi les contributeurs au financement de ces actions.

- Avancement de la Convention de Restructuration des quartiers sous équipés (RQSE)
  - Coût des opérations : 250 MDhs.
  - Foyers bénéficiaires : entre 10 000 et 15 000.
  - Financement par le Fonds de travaux de la Gestion Déléguée : 150 MDhs et la DGCL : 100 MDhs.
  - Taux d'avancement physique des travaux : 40%.

La connexion de 10.000 foyers aux services de base a été intégrée comme objectif de décaissement du Prêt programme de la Banque Mondiale (176 Millions d'euros) au profit de la Commune de Casablanca. Ces connexions sont à réaliser de 2018 à 2021.

En 2019, à la suite de deux missions de contrôle, menées successivement par l'IGF (Inspection Générale des Finances) et par l'IGAT (Inspection Générale de l'Administration Territoriale), 2527 connexions supplémentaires eau ou assainissement ont été présentées aux instances de contrôle et ont permis un deuxième décaissement du prêt d'un montant de 8,7 millions d'euros pour la Commune de Casablanca.

Détails et historique des connexions

- 2018 : AEP : 657 et assainissement : 685 = 1542.
- 2019 : AEP 515 et assainissement : 2012 = 2527.

Total de 4069 branchements comptabilisés.

Décembre 2019 : la DGCL a versé 66 MDhs de contribution sur les 100 MDhs prévus sur le compte fonds de travaux de la Gestion Déléguée, afin de poursuivre les travaux et atteindre les objectifs prévus.

Contribution à la transition durable du Grand Casablanca

Les activités de l'entreprise sont intrinsèquement liées au développement urbain du Grand Casablanca. La Feuille de route Développement Durable 2030 de Lydec intègre d'ailleurs deux objectifs en la matière : « Contribuer à l'attractivité du territoire du Grand Casablanca » et « Innover pour développer des solutions adaptées aux enjeux de la Ville de demain ».

D'abord, Lydec contribue à préserver le patrimoine d'infrastructures du Grand Casablanca (réseaux, ouvrages…). Pour cela, l'entreprise réalise des opérations de maintenance continues afin d'assurer la performance de son réseau d'assainissement liquide et de préserver la ville des incidents pouvant détériorer les structures, comme les inondations par exemple. En 2019, Lydec s'est notamment concentrée sur la pérennisation de son réseau d'assainissement avec des opérations de curage, à la fois palliatives et préventives. C'est ainsi que près de 35 000 tonnes de sédiments et de déchets ont été extraits du réseau. Les autres activités de Lydec (distribution d'eau potable, distribution d'électricité, et éclairage public) ont également fait l'objet d'une maintenance (voir « 8.6.1. Impacts environnementaux de l'activité »).

Lydec contribue également à la valorisation du patrimoine d'infrastructures à travers son activité d'éclairage public, en cohérence avec le Schéma Direction d'Aménagement Lumière (SDAL) de la métropole. Dans ce cadre, l'un des rôles de Lydec est d'assurer la mise en valeur du patrimoine bâti de la ville : éclairage approprié des lieux historiques ou touristiques de la ville, comme la Corniche ou le quartier Art Déco, par exemple.

En plus de la préservation des infrastructures, Lydec contribue au développement du Grand Casablanca. En effet, la transition démographique de la région exacerbée par un développement économique rapide entraîne la mutation continue de ce territoire, et son expansion. Le Grand Casablanca s'étend au rythme important de 600 ha/an, ce qui induit notamment des besoins accrus en infrastructures de distribution d'électricité, d'eau et de traitement des eaux usées. Le rôle de Lydec dans ce contexte est donc de soutenir le développement de la ville en continuant à apporter son expertise sur un territoire de plus en plus grand et complexe. Pour cela, de nombreuses opérations d'accompagnement de la ville dans la réalisation de ses aménagements urbains ont été effectuées en 2019 : travaux de déviation des réseaux pour le tramway pour les lignes de tramway T3 et T4, préparation du lancement des travaux de déviation pour les projets Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) lignes 5 et 6, renouvellement du réseau d'éclairage public Boulevard Ibn Tachefine, Boulevard Lahraouiyine, Boulevard Biarritz et les alentours des trémies Almohades (plus de 8000 luminaires et 37 km de réseau à poser), curage préventif de 660 km de linéaire de réseau, etc.

Afin de mieux intégrer les nouveaux enjeux inhérents à la mutation du territoire et contribuer à une urbanisation durable de son territoire d'ancrage, Lydec est engagée dans une démarche de dialogue avec les parties prenantes et œuvre en Synergies avec les autres acteurs du territoire. Dans ce cadre, Lydec a conclu un partenariat sur le thème de la ville durable avec Economia, le centre de recherche de l'école de management HEM, et sa Chaire des Innovations Sociales. Ce partenariat porte sur deux projets :

- La mise en place du « Casablanca CityLab », en 2019, sur le thème de la transition vers une ville durable qui permet de contribuer à la mise en place d'un écosystème d'innovation collectif afin de définir et de mettre en œuvre des solutions structurantes et pérennes autour d'enjeux du développement urbain durable de Casablanca. Des Focus groups ont été organisés réunissant une cinquantaine de parties prenantes, experts, acteurs de la société civile, chercheurs, collaborateurs afin d'établir un diagnostic des enjeux de transformation de Casablanca en ville inclusive et durable et de faire émerger des solutions innovantes répondant aux six thématiques suivantes : Accès aux services publics, Transport et mobilité urbaine, Espace verts et éco-quartiers, Valorisation du patrimoine naturel et culturel, Lutte contre la pollution et gestion des déchets, et Education et emploi. A la suite de cette démarche, un appel à candidatures a été lancé pour identifier des projets innovants. 38 dossiers ont été reçus répondant à 5 des 6 thématiques proposées. 10 projets ont été sélectionnés pour les pitchs devant le Jury. A l'issue de la délibération du Jury, 4 solutions ont été retenues pour bénéficier d'un programme d'accompagnement basé sur des workshops et rendez-vous one to one entre les porteurs de projets et les différents challengers et experts.

- La création d'un « Observatoire de l'Innovation Sociétale », destiné à produire des indicateurs sur les innovations sociales au Maroc et dont les premiers travaux portent sur la réalisation d'une étude d'impact socio-économique des principaux acteurs de Casablanca dont Lydec, initiée en 2019.

En parallèle, Lydec vise à développer et apporter des solutions durables, innovantes et adaptées aux enjeux de la ville, en s'appuyant sur son expertise métiers. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du déploiement de son projet d'entreprise Synergies 2025 qui repose notamment sur l'orientation stratégique « Excellence opérationnelle ».
Dans ce cadre, une convention avec la société d'aménagement Zenata a notamment été signée afin de développer des solutions intelligentes pour la gestion des réseaux de l'Eco-cité Zenata (zone éco-conçue s'inscrivant pleinement dans le concept de Smart City). Une autre convention similaire est également à l'étude avec l'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA). Plus généralement, Lydec intègre progressivement les technologies et les méthodes les plus pointues dans tous ses domaines d'expertise : nouvelles technologies pour les systèmes d'informations (télérelève, application mobile 7/24, vidéosurveillance, etc.), méthodes agiles (Lean management, 6 Sigma, Design Thinking, etc.), détections des fuites (smart ball, ultrasons, etc.), gestion du patrimoine (SIG, géolocalisation des évènements, etc.).

8.4.2. Relations avec les parties prenantes

Conformément au deuxième engagement de sa Feuille de route Développement Durable 2030, Lydec souhaite renforcer l'approche partenariale au service du Bien Commun, en s'appuyant notamment sur le dialogue avec les parties prenantes de l'entreprise.

Outils du dialogue parties prenantes

Lydec fonde sa démarche RSE sur l'écoute et le dialogue avec les différentes parties prenantes internes et externes à l'entreprise et cherche à co-construire des solutions concrètes et innovantes afin de contribuer à la transition durable du Grand Casablanca.

Dans ce cadre, l'organisation du dialogue avec les parties prenantes constitue d'ailleurs l'un des projets stratégiques de l'entreprise et est en cours de déploiement, notamment via la mise en place d'un dispositif de gestion intégrée et transversale, avec des outils de dialogue adaptés à chaque partie prenante.

Les principaux outils de dialogue avec les parties prenantes sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Parties prenantes		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2019
Parties prenantes internes	**Instances de gouvernance (Conseil d'Administration, Comité de Direction Générale, Comité des Directeurs)**	Réunions/Comités	Présentation du nouveau projet d'entreprise Synergies 2025 lors des différentes réunions des instances de gouvernance. Mission d'évaluation du conseil d'administration.
	Actionnaires (SUEZ, RMA, Fipar Holding…)	Ateliers thématiques et évènements	Exemple : participation des équipes SST de Lydec au séminaire HSE organisé par SUEZ.
		Informations en continu	Revue de presse mensuelle.
		Etudes économiques opérationnelles ou stratégiques	Réponse aux demandes ponctuelles.
		Reporting sur les résultats	Reportings mensuels sur les résultats/ Rapports financiers semestriels// transmission des informations requises.
	Collaborateurs de Lydec	Conventions relais	Présentation du nouveau projet d'entreprise Synergies 2025 lors de la convention des cadres et des conventions des agents de maîtrise et d'exécution.
		Campagnes internes de sensibilisation (dans les locaux, sur les chantiers, sur le blog interne…)	Exemples de campagnes 2019 : Synergies 2025, SMAC, Sécurité, Innovation,…
		Aménagement des locaux et sites Lydec	Aménagement d'un espace commun de bien-être en extérieur (terrasse). Poursuite de l'aménagement des plateaux de bureaux au siège de Lydec. Transformation du centre de formation en Académie Lydec.
		Plateformes digitales	Déploiement du média interne «L'Blog», lancement du portail «Self-service RH»,…
	Partenaires sociaux	Instances/ Comité d'entreprise (concertation)	Plan d'actions pour la montée en compétences des acteurs des relations sociales (programme de conférences et sessions de formations), présentation de la stratégie RSE…
	Fondation Lydec	Conventions de partenariat et actions menées	Opération Ramadan Attadamoun, Programme Imtiaz II, «Prix Egalité des Chances» remis par la Fondation Marocaine de l'Etudiant,…

Parties prenantes		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2019
Régulateurs	Autorité de tutelle	Demandes ponctuelles	Réponses aux demandes ponctuelles.
	Autorité Délégante	Reporting pour l'Autorité Délégante	Rapport annuel de la gestion déléguée 2018. Demandes aux réponses spécifiques.
		Visites de chantiers et d'ouvrages	Visite des principaux ouvrages et chantiers de Lydec (Step de Médiouna, station Eaucéan, 7/24, etc.).
		Service permanent de contrôle, Direction des Régies et des Services Concédés...	Revue de plusieurs rapports trimestriels, semestriels et annuels thématiques.
	Autorités de régulation (CESE,CRC...)	Comités et tables rondes	-
		Rapport d'activités	-
		Visites de chantiers et d'ouvrages	Visite des principaux ouvrages et chantiers de Lydec.
	La Wilaya	Réunion et Copils	Participation aux différentes réunions et Copils.
	Organismes de certification/labellisation	Reporting régulier et certificats	Obtention de l'ISO 50 001 version 2018 pour l'activité d'éclairage public.
	Autres autorités (Commissaires aux comptes, DGI, Office des changes, AMMC ...)	Reporting et déclarations légales	-
Partenaires économiques	Clients - Consommateurs particuliers et professionnels, administrations et collectivités, industriels, SDL	Interventions terrain/Maintenance	Anticipation des opérations de curage et débouchage lors des épisodes pluvieux du Grand Casablanca.
			Installation de cellules étanches dans 32 postes de distribution publique et dans les nouveaux postes clients (grands clients et zones industrielles) afin de maîtriser le risque de coupure en cas de fortes pluies,...
		Centre de Relation Clientèle 7/24, Agence Lydec Multipro, autres agences	Rénovation de plusieurs agences, affichages.
		Enquêtes de satisfaction annuelles	Taux de satisfaction des clients grand public sur la qualité des services : 89%.
		Digital	Généralisation de la e-facture multisites et Grand Public, Dématérialisation des services «Branchement & abonnement & résiliation» en ligne pour le Grand Public», Nouvelle version de l'application mobile 7/24, Amélioration de la plateforme «e-Raccordement» pour les industriels et les grandes entreprises, Dématérialisation des demandes de Branchement, Abonnement et Résiliation Grand Public, Intégration des agences et sites Lydec dans Google My business,...
	Fournisseurs d'eau et d'électricité	Ecoute/Traitement des réclamations	-
		Engagements (ex. respect des délais de paiement)	-
	Sous-traitants	Ecoutes/Enquêtes	Evaluation de la satisfaction et la connaissance des fournisseurs et sous-traitants au regard du processus d'appels à la concurrence et aux exigences RSE (SST, éthique, droit du travail, etc.).
		Réunions/Rencontres	Rencontres organisées et traitant les sujets éthiques, anti-corruption et devoir de vigilance/droits humains.
		Clauses dans les marchés et conditions générales d'achat (intégrant des critères RSE et SST)	-
		Visite chantiers/Audits	Lancement de la démarche d'évaluation des sous-traitans : déploiement du référentiel culture sécurité et culture de vigilance.
		Fomations	Fomations SST...

Parties prenantes		Principaux outils de dialogue	Faits marquants 2019
Partenaires économiques	Promoteurs/aménageurs	Partenariats	Projets relatifs à l'Eco-cité Zenata.
	Banques/investisseurs	Rapports semestriels et annuels (résultats)	-
		Réunions bilatérales avec des analystes financiers et des investisseurs	-
Influenceurs sociétaux	Elus et autorités locales/conseils, arrondissements et communes	Réunions de proximité, rencontres institutionnelles	-
		Visites de sites	Visite de l'agence clientèle Diouri, du 7/24, et de l'Agence MutliPro.
		Rapports synthétiques réguliers	-
	Média et réseaux sociaux	Pages sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram)	Lancement d'un profil LinkedIn, Création de la page Instagram.
		Blog externe	Refonte du Blog externe «Vous & Lydec».
		Communiqués de presse	Actualité Lydec et Fondation Lydec 2019.
		Conférences de presse	Conférence de presse à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, rencontre médias en présence de Bertrand Camus, DG de SUEZ, sur le plan stratégique Shaping SUEZ 2030,...
	Société civile, associations et ONG	Conventions de partenariat et actions menées par la Fondation Lydec	Opération Plages Propres, Intégration de l'espace expérimental d'agriculture urbaine de la Step de Médiouna à la « Cartographie de l'action » de Climate Chance,...
	Plateformes multi-acteurs (COALMA, Réseau Pacte Mondial Maroc...)	Conférences	1ère Edition du « Business Dialog » de COALMA, coorganisée par Lydec, Table ronde sur la prévention de la corruption organisée par Lydec et la CGEM à l'initiative du Réseau Pacte Mondial Maroc.
	Analystes, agences de notations financières et extra-financières	Rapports trimestriels et annuels	-
		Evaluation extra-financière (Vigeo Eiris)	Trophée Top Performers RSE (6ème édition consécutive) et maintien dans le palmarès Best Emerging Market Performers de Vigeo Eiris.
			Maintien dans l'indice « ESG 10 » de la bourse de Casablanca.
	Universités/recherche	Partenariats	Partenariats avec Economia - HEM Research Center (Observatoire de l'Innovation Sociétale, Casablanca CityLab...).

Parmi les autres canaux de communication accessibles à l'ensemble des parties prenantes, l'entreprise met à disposition de façon régulière une information claire et transparente sur son site internet corporate, son blog externe « Vous & Lydec », ses pages de réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook…), ou encore au sein du présent rapport financier annuel.

Engagements volontaires et transparence vis-à-vis des parties prenantes

- **Pacte Mondial**
  L'adhésion de Lydec au Pacte Mondial des Nations Unies, ainsi que la participation structurante au Réseau Pacte Mondial Maroc, est un moyen de dialoguer avec certaines parties prenantes externes, et à ce double titre, en juin 2019, l'entreprise a renforcé la publication de sa « Communication sur le Progrès » (COP), en y présentant notamment deux faits majeurs :

  - L'adoption de la Feuille de route Développement Durable 2030 adossée aux référentiels internationaux et nationaux (ODD, SNDD) et intégrant les visions stratégiques territoriales (Plan d'action communal de Casablanca, Plan de Développement du Grand-Casablanca, …),
  - la certification du système de management anti-corruption (SMAC) selon référentiel ISO 37001.

- **Coalition marocaine pour l'eau (COALMA)**
  La création de la coalition marocaine pour l'eau (COALMA) a été annoncée le 31 octobre 2016 à Casablanca, en amont de la COP22 de Marrakech, et Lydec en est membre fondateur, de par ses métiers de distribution d'eau potable et d'assainissement liquide, et son engagement en faveur de la gestion durable de la ressource en eau. Il s'agit d'un enjeu prioritaire compte tenu du stress hydrique au Maroc, phénomène aggravé par le changement climatique, méritant sa place dans les négociations nationales et internationales sur la lutte contre le changement climatique.
  COALMA est aujourd'hui une structure multi-acteurs fédérant les expertises nationales et internationales, et un espace de concertation entre les différentes parties prenantes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (acteurs des secteurs public et privés de la gestion de l'eau, associations, institutions académiques…).
  L'objectif est de mettre en place une gouvernance s'appuyant sur les partenariats public-privé, à même d'assurer une gestion intégrée et durable de la ressource en eau et de valoriser et promouvoir l'expertise marocaine dans ce domaine. En tant qu'association à but non lucratif, elle se fixe notamment comme missions la production d'études et de publications, la réalisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation, l'organisation de colloques et manifestations scientifiques, ainsi que le développement de partenariats entre les différents acteurs nationaux et internationaux dans le domaine de l'eau.

- **Performance extra-financière**
  En 2019, Lydec s'est maintenue dans le palmarès Top Performers RSE pour la 6ème édition consécutive, et a amélioré son score global de 6 points par rapport à 2018, en se distinguant notamment sur 8 sujets thématiques :
  - « Prise en compte des risques de pollution »,
  - « Maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service »,
  - « Gestion responsables des restructurations »,
  - « Contribution au développement socio-économique du territoire »,
  - « Orientation responsable des contrats et respect des droits des clients »,
  - « Intégration de critères de conformité sociale dans l'homologation et la sélection des fournisseurs »,
  - « Prévention de la corruption et du blanchiment »,
  - « Equilibre des pouvoirs, respect des compétences et efficacité du Conseil d'Administration ».

  Le palmarès Top Performers RSE de Vigeo Eiris réunit les entreprises marocaines cotées à la bourse de Casablanca et/ou émettrices de titres obligataires ayant obtenu les meilleurs résultats au sujet de la maîtrise des risques de durabilité et de l'exercice de la responsabilité sociale. Il s'agit de mettre en exergue les meilleurs niveaux d'intégration des principes et des objectifs de responsabilité sociale dans les stratégies et les comportements managériaux.

  De plus, les Top Performers RSE ayant obtenu les meilleurs scores, font également partie du classement Best Emerging Market Performers de Vigeo Eiris qui rassemble les 100 entreprises dont les démarches RSE sont les plus avancées. En 2019, Lydec s'est également maintenue dans ce classement, dont elle fait partie intégrante depuis 2017, et pour lequel les entreprises étaient évaluées parmi un univers de 967 entreprises issues de 35 secteurs et de 31 pays émergents ou en développement (dont 5 marocaines et 12 issues du secteur « Electric & Gas Utilities », dans lequel Lydec est évaluée).

  Enfin, Lydec fait toujours partie de l'indice Casablanca ESG 10 de la Bourse de Casablanca en 2019, depuis son lancement en 2018, indice révisé annuellement sur la base des résultats obtenus dans les palmarès de Vigeo Eiris.

Politiques et critères de sélection des parties prenantes

- **Politique de recrutement des collaborateurs (voir 8.5.1. «Capital humain»)**

Lydec veille à attirer les meilleurs talents et le processus de recrutement est constitué de plusieurs étapes formalisées et personnalisées en fonction du poste à pourvoir afin de garantir la meilleure adéquation entre le poste et le profil des candidats. Les candidats sont évalués selon leurs compétences techniques, managériales et comportementales. De plus, des critères portant sur l'intégrité et les principes d'éthiques des candidats ont été introduits dans les grilles d'entretien en 2019.
De plus, la politique de recrutement s'appuie sur les principes de transparence et d'équité, ainsi que sur la diversité comme atout majeur pour

contribuer à la performance globale de l'entreprise. Ainsi, Lydec agit notamment en faveur de l'insertion et de l'intégration des jeunes, des femmes, et des personnes à mobilité réduite au sein de l'entreprise.

- **Politique achats et relation fournisseurs et sous-traitants**

  La politique d'achats de Lydec repose sur les trois piliers suivants :

  - L'efficience économique et opérationnelle dans la satisfaction des besoins de ses clients ;
  - Le respect des règles d'éthique comme fondement des relations avec les fournisseurs et sous-traitants, en plus de l'engagement des collaborateurs de Lydec en la matière ;
  - Le développement durable avec, entre autres, les exigences en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de santé, sécurité au travail (SST).

Ainsi, Lydec accompagne ses fournisseurs et prestataires et les incite à adopter une démarche RSE via des clauses insérées dans les marchés et les conditions générales d'achat, dédiées : développement durable, préservation de l'environnement, respect de la réglementation du travail et des droits humains, obligation de se conformer aux exigences de Lydec en matière de SST ainsi que le respect des engagements éthiques notamment en matière de prévention de la corruption.

Concernant le volet éthique et en particulier celui de la sensibilisation à la mise en place d'une démarche anti-corruption et du devoir de vigilance du respect de droits fondamentaux (loi n° 2017-399 applicable aux filiales de groupes Français), il a été abordé dans la majorité des rencontres organisées avec les entreprises sous-traitantes courant 2019.

Lydec s'engage à travers sa Feuille de route Développement Durable 2030 à développer une approche collaborative, et à intégrer le respect des droits humains dans les relations avec les différentes parties prenantes de l'entreprise. Les politiques en matière de ressources humaines, et de prévention, santé et sécurité y contribuent tout particulièrement.

8.5. Informations sociales

8.5.1. Capital humain

Politiques en matière de ressources humaines

Politique générale en matière de ressources humaines

Attirer, développer et accompagner les collaborateurs est un axe essentiel de la politique ressources humaines (RH) de Lydec pour soutenir notre croissance.

L'objectif de la Direction des Ressources Humaines (DRH) est d'offrir à l'ensemble des collaborateurs un environnement de travail bienveillant et de qualité pour que chacun puisse se réaliser professionnellement et relever ensemble les défis auxquels Lydec est confrontée.
Le bien-être au travail s'est aussi imposé comme un élément clé de la gestion des ressources humaines. Il est devenu incontournable dans la politique RH en termes de responsabilité sociale, d'objectif et de norme salariale. Il est plus que jamais nécessaire d'instaurer des pratiques sources de motivation au travail, d'autant plus que l'entreprise se transforme autant au niveau organisationnel que technologique.
La politique RH s'inscrit aussi dans le projet d'entreprise Synergies 2025, avec l'Enjeu Capital Humain : « Faire du bien-être de nos collaborateurs un levier de performance de notre entreprise. Développer au quotidien et valoriser notre capital humain à travers la mobilisation des compétences, l'engagement et l'intelligence collective».
Elle s'appuie notamment sur cinq projets stratégiques :

- Assurer la capitalisation du savoir et du savoir-faire de Lydec ;
- Favoriser un dialogue social responsable et assurer la modernisation salariale ;
- Lancer l'Académie Lydec ;
- Anticiper et gérer les emplois et les compétences ;
- L'expérience collaborateur.

La politique RH comporte six principaux volets :

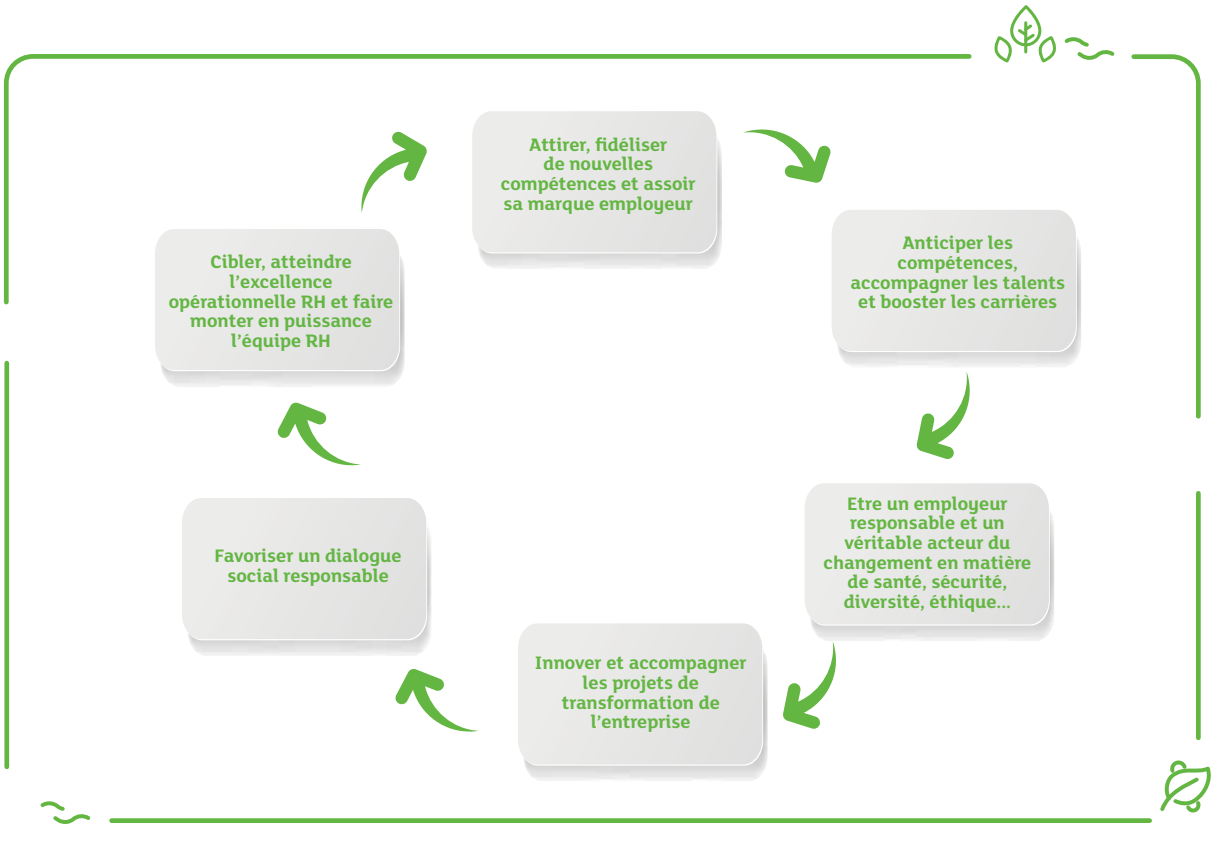

Politique et mesures mises en place en matière de recrutement et d'intégration

Première marche de la politique RH, le recrutement est déterminant de la performance individuelle et donc collective de l'entreprise afin d'assurer sa croissance. Ainsi, la DRH veille à attirer les meilleurs talents et à les fidéliser en leur proposant un environnement motivant.

Le processus de recrutement est constitué de plusieurs étapes formalisées et est personnalisé en fonction du poste à pourvoir afin de garantir la meilleure adéquation entre le poste et le profil des candidats. De plus, afin d'assurer l'égalité des chances entre les candidats, la politique de recrutement est basée sur les principes de transparence et d'équité. Les candidats sont évalués par rapport à leurs compétences techniques, managériales et comportementales.

Chez Lydec, tous les nouveaux collaborateurs suivent un programme d'intégration au cours de la première année qui suit leur recrutement. Durant cette période, ils se familiarisent avec l'esprit du Groupe, découvrent la pluralité du métier et tissent un réseau de contacts internes précieux.
A cet effet, des parcours d'intégration dédiés à chaque profil sont conçus, et aussi un dispositif de mentoring qui vont permettre aux nouvelles recrues d'être des profils opérationnels et aussi s'inspirer des expériences des managers.

Politique et mesures mises en place en matière de gestion des carrières et de rémunération

Afin d'attirer de nouveaux collaborateurs et de fidéliser les collaborateurs, la rémunération et la gestion des carrières constituent des outils de motivation indéniables. Une rétribution juste et attractive stimule les collaborateurs et des parcours d'évolutions diversifiés sont bénéfiques pour eux et l'entreprise. Des procédures sont mises en œuvre avec la DRH et la Direction Générale, pour être en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et en tenant compte de la compétitivité externe.

Ainsi, Lydec participe annuellement à des enquêtes de rémunération pour être compétitive avec les rémunérations pratiquées dans les autres entreprises à poste égal, tout en se conformant à la politique en matière de salaires de l'entreprise, notamment pour maîtriser sa masse salariale.

Quant à la rémunération variable, Lydec a mis en place un panel d'outils permettant une certaine flexibilité afin de motiver davantage les salariés tout en tenant compte de leurs résultats individuels.
Les critères entrant en compte dans le calcul de bonus ou encore de primes de performance (prime corps métiers) sont basés sur des éléments objectifs, factuels, fixés tous les ans en orientation avec la stratégie de la Lydec et sa performance globale.

Au global, l'intéressement a représenté 3% de la masse salariale brute chargée.

Dans une optique de montée en compétences, la DRH élabore des plans de développement de compétences complets et adaptés à l'ensemble de ses collaborateurs dans le but de :
- Construire les compétences nécessaires pour chaque métier afin d'accroitre notre business (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences - GPEC),
- Partager les bonnes pratiques et développer le management du savoir (accompagnement des experts dans leur développement afin de participer activement au transfert de savoir-faire et aux missions spécifiques),
- Développer une culture du leadership et des compétences managériales,
- Préparer la relève.

Ainsi, le processus People Review est déployé chez Lydec, il permet de passer en revue l'ensemble des collaborateurs de chacune des entités et d'offrir à chacun les moyens de se développer. En effet, à tous les niveaux de poste dans l'organisation, les collaborateurs bénéficient d'un accompagnement leur permettant de progresser (formation, mobilité interne, entretiens de carrière, etc.). Par ailleurs, la DRH définit, en collaboration avec le management, l'ensemble des fonctions clés de l'organisation de chacune des entités. L'objectif est de pouvoir répondre aux besoins de développement actuels et futurs.
L'année 2019 a été aussi marquée par la création de la communauté des experts (79 experts), en collaboration avec la ligne managériale, dans les différents domaines d'expertise et nomination d'un animateur de la communauté leur permettant de mieux communiquer et partager leur expertise à travers la mise en place d'un programme de développement spécifique.

Politique et mesures mises en place en matière de formation

Pour Lydec, le développement des collaborateurs est au cœur de la politique RH afin de favoriser une culture d'entreprise intégrée et harmonisée, de renforcer l'engagement, l'innovation et la performance.

La création de la « Lydec Academy » représente une nouvelle étape du développement de l'entreprise car elle permet de développer les compétences des collaborateurs pour relever des défis d'aujourd'hui et de demain. Ainsi :
- Le réseau des formateurs internes dispense son expertise dans les programmes de formation : 81% des formations sont assurées par ces formateurs internes.
- En 2019, 56 940 heures de formations ont été dispensées, dont 58% dédiées à la qualité, la sécurité et l'environnement.
- 2 029 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 62% de l'effectif de Lydec.

Mesures mises en place en faveur de la diversité

Lydec s'appuie sur la diversité comme atout majeur pour contribuer à la performance globale de l'entreprise et pour répondre aux enjeux sociaux et business.

En 2019, Lydec a lancé une série de conférences sur le thème de la diversité pour sensibiliser les collaborateurs davantage à ce sujet, et promouvoir en particulier le rôle de la femme dans l'entreprise à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été réalisées autours des trois axes suivants :

- Le recrutement et l'insertion des jeunes : en 2019, 75,5% des recrutements réalisés ont concerné des personnes de moins de 30 ans.
  Par ailleurs, la DRH a révisé le cursus d'intégration des nouvelles recrues et mis en œuvre des parcours de professionnalisation par profil métier.
- L'égalité femmes-hommes via la promotion interne et le recrutement externe : afin de favoriser le leadership féminin, Lydec s'assure lors du déploiement de son plan de recrutement de favoriser le recrutement des femmes, à compétences égales.

En 2019, le taux de femmes dans l'encadrement s'élevait à 26,6%.

- L'intégration des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : elle participe à la performance, depuis le management, la productivité, l'innovation, en passant par la marque employeur, la gestion des talents, ou la réputation, et favorise le climat social et la qualité de vie au travail. Cette catégorie de collaborateurs représente 2% de l'effectif global de l'entreprise. En 2019, 43 postes aménagés ont été proposés pour les collaborateurs en situation de handicap, à la suite d'une maladie ou accident de travail. Pour renforcer l'intégration de ces collaborateurs, les équipes RH et projets de Lydec ont mis en place un certain nombre d'actions au cours de l'année 2019 :
- Suivi continu au centre de santé au travail de Lydec, et proposition d'aménagement de postes, si nécessaire,
- Participation aux forums nationaux et internationaux dédiés aux personnes à mobilité réduite,
- Recrutement et stages accordés au mérite pour les candidats,
- Ecoute attentive des besoins lors des entretiens de carrière,
- Classement par type d'handicap afin d'adapter l'accompagnement en termes de conditions de travail et de sensibilisation,
- Nomination d'une assistante sociale qui a parmi ces missions, d'être à l'écoute des personnes en difficulté,
- Planification de visites aux personnes atteintes de maladies longue durée,
- Aménagement du centre de formation pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Indicateurs RH :

Indicateurs chiffrés concernant la formation des collaborateurs sur les trois derniers exercices :

Indicateurs	2017	2018	2019
Nombre d'heures de formation	57 145	51 400	56 940
Part de personnes formées par rapport à l'effectif global	55%	51%	62%
Budget formation par rapport à la masse salariale globale	1%	1%	1%

Départs au sein de l'entreprise sur les trois derniers exercices, et par catégorie d'employés :

Motif de sortie	Hommes			Femmes			Total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
Année 2019							
Démissions	12	5	2	11	0	0	30
Licenciements	1	1	6	1	0	0	9
Total 2019	13	6	8	12	0	0	39
Année 2018							
Démissions	9	2	3	7	0	0	21
Licenciements	4	0	2	3	0	0	9
Total 2018	13	2	5	10	0	0	30
Année 2017							
Démissions	8	1	0	3	1	0	13
Licenciements	5	0	1	0	0	0	6
Total 2017	13	1	1	3	1	0	19

Embauches au sein de l'entreprise sur les trois derniers exercices, et par catégorie d'employés :

Type d'entrée	Hommes			Femmes			Total
	Cadre	Maîtrise	Exécution	Cadre	Maîtrise	Exécution	
				Année 2019			
Embauches CDI	16	20	87	19	4	4	150
Embauches CDD	0	0	0	0	0	0	0
Autres entrées	0	0	0	0	0	0	0
Total 2019	16	20	87	19	4	4	150
				Année 2018			
Embauches CDI	12	7	91	10	1	3	124
Embauches CDD	0	0	0	0	0	0	0
Autres entrées	0	0	2	0	0	0	2
Total 2018	12	7	93	10	1	3	126
				Année 2017			
Embauches CDI	9	6	52	2	0	1	70
Embauches CDD	0	0	0	0	0	0	0
Autres entrées	1	0	1	1	1	0	4
Total 2017	10	6	53	3	1	1	74

Répartition des effectifs par nature de contrat, catégorie d'employés et genre sur les trois derniers exercices :

Catégorie d'employés	Hommes	% du total de la catégorie	Femmes	% du total de la catégorie	Total
			Année 2019		
Cadre	471	73,7%	168	26,3%	639
Maîtrise	940	79,1%	249	20,9%	1 189
Exécution	1 421	97,5%	36	2,5%	1 457
Total	2 832	86,2%	453	13,8%	3 285
			Année 2018		
Cadre	477	74%	169	26%	646
Maîtrise	966	79%	256	21%	1 222
Exécution	1 420	97%	37	3%	1 457
Total	2 863	86%	462	14%	3 325
			Année 2017		
Cadre	484	73,8%	172	26,2%	656
Maîtrise	984	78,9%	263	21,1%	1 247
Exécution	1 442	97,2%	41	2,8%	1 483
Total	2 910	85,9%	476	14,1%	3 386

Répartition des effectifs par ancienneté sur les trois derniers exercices :

Nombre d'années d'ancienneté	Effectifs 2017	% du total	Effectifs 2018	% du total	Effectifs 2019	% du total
0 à 5	754	22,3%	683	20,5%	705	21,5%
6 à 10	467	13,8%	571	17,2%	528	16,1%
11 à 15	71	2,1%	117	3,5%	217	6,6%
16 à 20	106	3,1%	114	3,4%	109	3,3%
21 à 25	763	22,5%	473	14,2%	248	7,5%
26 à 30	896	26,5%	968	29,1%	1 001	30,5%
31 à 35	267	7,9%	353	10,6%	434	13,2%
>35	62	1,8%	46	1,4%	43	1,3%
Total	3 386	100%	3 325	100%	3 285	100%

Répartition des effectifs par catégorie d'activité sur les trois derniers exercices :

Catégorie d'activité	2017	% du total	2018	% du total	2019	% du total
Clientèle	1 254	37,0%	1 205	36,2%	1 214	37,0%
Eau	341	10,1%	327	9,8%	329	10,0%
Assainissement	486	14,4%	465	14,0%	448	13,6%
Electricité	382	11,3%	413	12,4%	421	12,8%
Eclairage Public	144	4,3%	132	4,0%	129	3,9%
Commun	779	23,0%	783	23,5%	744	22,6%
Total	3 386	100%	3 325	100%	3 285	100%

Autres indicateurs clés sur les trois derniers exercices :

	2017	2018	2019
Nombre de représentants du personnel	15	15	15
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre et nature des litiges sociaux par exercice	0	0	0

8.5.2. Prévention et sécurité

(voir également chapitre « 7.6.2. Prévention et sécurité »)

Enjeux et politique en matière de prévention et sécurité

En cohérence avec la politique du Groupe SUEZ, l'enjeu sécurité est considéré comme hautement stratégique par Lydec depuis le démarrage de ses activités. L'atteinte des objectifs de la Direction Prévention Sécurité est conditionnée par la maitrise de trois enjeux centraux :

- Cartographier les risques inhérents à chaque catégorie de collaborateurs, chaque activité, et chaque zone géographique concernée au sein de Lydec (ou chez les sous-traitants).
- Identifier des mesures concrètes à mettre en place pour diminuer les accidents et leur gravité, notamment en s'appuyant sur les exigences du référentiel de la norme OHSAS 18001.
- Communiquer en interne et en externe sur les leviers d'amélioration, de former les collaborateurs et parties prenantes concernés, et de renforcer leur engagement au quotidien.

Les actions des équipes SST font l'objet d'une revue mensuelle au Comité de Direction Générale lors duquel un rapport des indicateurs SST récents est remis pour analyse. La Direction Générale entretient également des liens étroits avec le réseau prévention et sécurité pour remonter les dernières informations en matière de SST, notamment les informations émanant des sites opérationnels. En parallèle, la revue stratégique annuelle examine chaque année les enjeux SST sur la base d'une écoute terrain pour identifier de nouvelles perspectives d'amélioration.

Actions et mesures mises en place en matière de prévention, santé et sécurité

Plusieurs réalisations en matière de santé et de sécurité au travail ont été menées durant l'année 2019 pour renforcer les actions déjà mises en place les années précédentes :

Sensibilisation et formation des collaborateurs :

En 2019, les efforts des équipes santé et sécurité se sont concentrées sur la sensibilisation des collaborateurs et des parties prenantes de Lydec impliqués directement dans les opérations d'exploitation. Des vidéos de sensibilisation, déclinées par risque ou par thématique ont été diffusées aux collaborateurs, et les agents terrain ont été mobilisés pour y participer.
Lydec a également entrepris de faire un bilan de l'ensemble des situations dangereuses remontées durant l'année afin d'identifier les enjeux à adresser de manière prioritaire. Les deux risques signalés le plus fréquemment concernaient les risques électriques et les risques de chutes. Si le risque électrique avait déjà été identifié, la chute de plain-pied est apparue comme un nouvel enjeu. Pendant l'année 2019, des notes internes de la Direction Générale ont été communiquées à l'ensemble des collaborateurs pour les sensibiliser sur les bonnes pratiques à respecter et leur demander de se montrer plus vigilants à ce niveau.

Pour ancrer quotidiennement la politique SST dans la culture d'entreprise, des évènements internes sont également organisés pour améliorer l'inclusion des collaborateurs. En mars 2019, et en collaboration avec la Direction Santé Sécurité de SUEZ, Lydec a mis en place le mois de la sécurité pour aborder des enjeux forts tels que la culture juste, la vigilance partagée, le droit de retrait, etc.

En parallèle des opérations de sensibilisation, Lydec a renforcé les formations de ses collaborateurs à travers une séance de leadership d'influence SST en faveur des préventeurs. D'autres formations destinées aux agents de terrain ont également été dispensées pendant l'année : formation aux risques liés à l'utilisation des outils électroportatifs et équipements mobiles et formation aux risques routiers avec simulateur de conduite.

Promotion de la culture SST à l'extérieur de l'entreprise :

Si Lydec œuvre chaque jour pour réduire les risques liés à ses propres activités, l'entreprise s'engage également au-delà de son périmètre opérationnel en participant à des séminaires et des salons nationaux et internationaux concernant la SST. Cela permet de répondre à un double enjeu : s'imprégner des bonnes pratiques d'autres sociétés évoluant dans d'autres secteurs industriels ou de services, et faire la promotion de la culture de la prévention des risques de Lydec à l'externe.

En 2019, Lydec a notamment participé au salon international de la prévention des risques Preventica et animé une conférence des ateliers de formation pour partager l'expérience de Lydec. Les équipes SST ont également participé au séminaire HSE organisé par le Groupe SUEZ pour échanger sur des sujets centraux tels que le bien-être au travail, ou les travaux en hauteur.

Les efforts de Lydec pour améliorer les bonnes pratiques ont été récompensés par la nomination de l'entreprise en tant que « membre d'Excellence du Club des entreprises responsables engagés pour la promotion de la culture de la prévention au Maroc ».

Audit et certification :

La volonté de Lydec en matière de SST est également de conserver ses accréditations concernant les meilleurs niveaux de certification. En 2019, la certification OHSAS 18001 a été reconduite pour l'ensemble des services de l'entreprise. Lydec prépare également la migration vers la norme ISO 45001 en 2020.

Un audit opérationnel a également été mené au travers d'une grille d'évaluation orientée sur les risques de l'entreprise. Des directions préfectorales et plusieurs chantiers ont été impliqués dans le processus d'audit.

Pour intensifier ses actions auprès de ses sous-traitants, un référentiel culture, sécurité, et vigilance a été déployé pour les évaluer et une communauté spécifique composée des préventeurs sous-traitants a également été créée.

Indicateurs SST

Les résultats de Lydec en matière de SST sont satisfaisants. Les résultats se sont nettement améliorés depuis 2016, et sont meilleurs qu'en 2018 sur tous les critères (excepté le nombre d'accidents de trajet).

Principaux indicateurs SST sur les 4 derniers exercices :

Indicateur	2016	2017	2018	2019
Accidents du travail (AT) en service	13	1	5	2
Accidents du travail (AT) en trajet	6	2	2	4
Total des AT	19	3	7	6
Taux de fréquence des AT*	1,85	0,15	0,72	0,31
Taux de gravité des AT**	0,1	0,06	0,022	0,01

*Le taux de fréquence représente le rapport entre le nombre total d'accidents sur le lieu de travail ayant entrainé la mort, ou une incapacité de travail d'au moins un jour multiplié d'un coefficient d'un million.

**Le taux de gravité correspond au nombre de journées indemnisées pour 1000 heures travaillées, soit le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1000 heures travaillées.

Principales situations dangereuses identifiées en 2019 :

Situations dangereuses (SD) remontées par risque SST	Pourcentage du total des SD remontées
Risques électriques	29%
Risques de chute de hauteur	17%
Risques de chutes d'objets	16%
Risques de chute de plein pied	9%
Risques de morsures	5%
Risques incendie	4%
Risques routiers	4%
Autres (e.g. risques d'éboulement, chimiques, etc.)	13%

8.6. Informations environnementales

8.6.1. Impacts environnementaux de l'activité

Impact positif de Lydec sur son environnement

Les impacts positifs des activités de Lydec sur son environnement sont les suivants :

• **Limitation des pertes en eau potable :** Dans un contexte de stress hydrique, la gestion durable de la ressource en eau est un enjeu stratégique au niveau national et Lydec s'engage à agir en faveur d'une telle gestion. Lydec se mobilise en permanence pour optimiser les rendements et la performance de ses réseaux de distribution en limitant les fuites d'eau. Pour cela, Lydec s'appuie sur des technologies innovantes pour la détection et la réparation des fuites d'eau, aussi bien sur le réseau desservant les habitations qu'au niveau des branchements et des compteurs (systèmes intelligents de détection des fuites, inspections des grosses canalisations par technologie smart ball, etc.) Grâce à la mobilisation de ses collaborateurs, Lydec optimise et améliore le rendement de son réseau d'eau potable chaque année, évitant des pertes significatives en volume : en 2019, le rendement du réseau a atteint 77,6% contre 77,3 % en 2018 et 76,6% en 2017. Lydec a pu économiser l'équivalent de 51 millions de m³ d'eau en 2018 par rapport à 1997, soit le volume annuel nécessaire à plus d'un million d'habitants. En 2019, 25 km de canalisations et 5 000 branchements ont été renouvelés avec une économie d'eau supérieure à 1,5 litre par seconde par kilomètre de réseau renouvelé.

• **Amélioration de la qualité de l'eau :** La conformité de la qualité de l'eau à l'entrée et à la sortie des réservoirs est rigoureusement contrôlée, 24h/24 et 7j/7, à partir du Centre de Veille et de Conduite Centralisée de Lydec, depuis son arrivée dans les réservoirs, sur le réseau de distribution jusqu'à son acheminement aux habitants. Des paramètres tels que la turbidité, le chlore et la température sont notamment contrôlés en temps réel. Ces contrôles concernent également toute la chaîne de distribution : l'analyse d'échantillons est effectuée quotidiennement à travers 167 points de prélèvement répartis sur l'ensemble du Grand Casablanca. En 2019, le laboratoire d'analyses des eaux de Lydec (Labelma) a réalisé plus de 92 000 analyses d'ordres physico-chimiques et bactériologiques, le taux de conformité globale s'établit à 99,97 %. Ce nombre d'analyses correspond à un effort analytique plus de 1,5 fois supérieur aux exigences des normes sanitaires en vigueur.

• **Dépollution des eaux usées :** S'il est essentiel de minimiser la perte de l'eau potable, il est également crucial de pouvoir traiter les eaux usées afin d'éviter le rejet de polluants dans l'environnement naturel. L'entreprise porte une attention particulière aux potentiels rejets industriels dont l'impact environnemental peut être particulièrement important. Dans ce cadre, Lydec signe des conventions d'accompagnement avec plusieurs industriels afin d'évaluer la conformité de leurs rejets et de leur apporter une assistance technique permettant une meilleure conformité des rejets.

• **Gestion efficace de l'énergie :** Au travers de ses activités, Lydec participe également à la réduction des pertes d'énergie grâce à l'optimisation de son réseau d'électricité et à l'utilisation de nouvelles technologies permettant une utilisation raisonnée des ressources d'énergie. Dans la mesure où le mix énergétique du Maroc est basé en grande partie sur les ressources fossiles, la lutte contre les pertes d'énergie permet de réduire considérablement les émissions de GES. Grâce aux mesures mises en place par Lydec (et détaillées dans la section suivante du rapport financier annuel « 8.6.3. Actions et mesures mises en place »), l'entreprise a réussi à maintenir un taux de 93.29% sur son réseau d'électricité en 2019 (taux similaire à 2018).

• **Contrôle de la qualité des chantiers :** Pour chaque chantier initié par l'entreprise, Lydec se fixe un niveau élevé d'exigence afin de limiter l'impact environnemental de ses activités. La qualité des chantiers fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le cadre du projet d'entreprise Synergies 2025. Lydec met notamment en place des formations pour ses agents de terrain afin de diminuer le risque d'accidents pouvant engendrer un impact sur l'environnement. Une charte « chantier vert » visant à promouvoir les bonnes pratiques en termes d'environnement est également actualisée chaque année. Les chantiers sont également régulièrement inspectés pour vérifier que les bonnes pratiques sont bien respectées. L'année 2020 marquera le déploiement d'une nouvelle feuille de route concernant la coordination et le contrôle des chantiers. Plusieurs nouvelles directives concerneront directement les aspects environnementaux (consommations d'eau et d'électricité, référentiels environnementaux, etc.).
Lydec a un projet de « Trophée du chantier exemplaire » afin de mobiliser au mieux ses collaborateurs et ses partenaires sur les enjeux majeurs des opérations de chantier. La Direction des travaux a notamment tenu une réunion à fin 2019 pour présenter les premiers résultats du comité d'évaluation du challenge. Chaque trimestre, le projet a pour but de primer les chantiers qui se distinguent des autres selon une grille de critères préétablis. Le comité a décidé d'intégrer plusieurs critères relatifs à l'impact environnemental des chantiers afin d'illustrer l'engagement de Lydec à cet égard.

Consommations d'eau et d'énergie à usage interne

Lydec a pour mission d'assurer la distribution en eau et en électricité du Grand Casablanca et de répondre aux besoins des différents acteurs du territoire (ménages, acteurs économiques et industriels, etc.) et inscrit la protection de l'environnement comme une priorité majeure. Toutefois, pour mener à bien cette mission et assurer le bon fonctionnement de ses ouvrages techniques et de ses infrastructures (postes sources, réseaux électriques et de distribution d'eau, stations de traitement des eaux usées, etc.), Lydec doit elle-même recourir à l'utilisation d'énergie et d'eau. Afin de limiter au mieux son empreinte environnementale, Lydec reporte chaque année sa consommation d'eau, d'électricité, et de carburant afin d'établir des mesures de réduction et vérifier l'efficacité des mesures déjà mises en place.

Les tableaux suivants présentent les consommations internes de l'ensemble des activités de l'entreprise, et cela sur les trois derniers exercices :

• **Consommation d'eau**

Les volumes de consommations internes d'eau sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Consommation (m^3)	2016	2017	2018	2019
Eau	345 424	287 304	202 272	153 093

• **Consommation d'électricité**

Les volumes de consommations internes d'électricité sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Consommation (kWh)	2016	2017	2018	2019
Electricité	38 755 556	39 296 740	42 405 598	41 657 766

• **Consommation de carburant**

Les consommations de carburant de la flotte de véhicules de Lydec par type d'engins ou de véhicules en milliers de litres sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Consommation par type de véhicule ou d'engin (milliers de L)	2015	2016	2017	2018	2019
Véhicules de service	1 141	1 163	1 123	1 120	1 134
Véhicules de fonction	80	85	82	77	76
Poids lourds	429	453	430	423	389
Autres (groupe électrogène, engins de chantier, etc.)	105	91	84	93	65
Total	1 755	1 792	1 719	1 713	1 664

Il est à noter que la consommation d'eau et de carburant a baissé sur la période 2016-2019. La consommation d'électricité a été réduite de près d'un million de kilowattheures entre 2018 et 2019. Cette diminution illustre l'amélioration de la performance environnementale de Lydec tandis que l'entreprise a continué de se développer sur la même période. Ce résultat est le fruit de la politique de Lydec en matière d'impact sur l'environnement, d'énergie, et de climat. La volonté de l'entreprise s'illustre aussi bien à travers les certifications internationales obtenues qu'au travers d'actions d'amélioration continue mises en place au niveau des opérations d'exploitation (voir partie « 8.6.3. Actions et mesures mises en place »).

Impact carbone

Comme évoqué dans la partie « 8.2.1. Contexte, enjeux et historique de la démarche RSE », Lydec a fait la démarche d'analyser son impact environnemental au-delà de sa consommation d'eau, d'énergie, et de carburant en réalisant son premier bilan carbone en 2016. Celui-ci a permis de mettre en lumière le fait que la très grande majorité des émissions de Lydec (94%) était imputable au scope 2, c'est-à-dire les émissions indirectes générées par l'entreprise.

Plus particulièrement, ces émissions sont majoritairement liées à l'achat d'électricité, dans la mesure où le mix énergétique du Maroc est basé à près de 60% sur des énergies fossiles importées (ce qui correspond à un mix électrique carboné à hauteur de 720 g de CO_2 par kWh, d'après le Rapport « Bilan Carbone », I Care and Consult et Wavestone, juin 2018).

8.6.2. Politique en matière d'environnement

Contexte et historique des engagements en matière d'environnement

Lydec opère sur un territoire exposé au stress hydrique et aux risques naturels, dans un contexte de changement climatique, pouvant notamment s'exprimer par des épisodes pluvieux intenses et de courte durée. Les pressions environnementales qui menacent le Maroc sont exacerbées par la situation économique du pays.
Du fait de cette situation, et parce que les activités de Lydec sont intrinsèquement liées à la protection de l'environnement, l'entreprise positionne les enjeux environnementaux au cœur de sa stratégie depuis le démarrage de ses activités en 1997.

L'engagement de Lydec en matière d'environnement s'illustre à travers les actions déjà menées par l'entreprise. Lydec a mis en place dès 2009 un premier Plan d'actions Développement Durable (PADD) structuré autour de 7 enjeux de la ville, dont le premier portait sur la « ville propre et saine », ainsi que 50 actions concrètes. Forte de son expérience, l'entreprise a adopté un nouveau Plan d'actions quatre années plus tard pour challenger ses objectifs et améliorer davantage son empreinte environnementale. Ce PADD 2020 se concentrait sur le volet environnemental via son premier engagement « Réduire l'impact environnemental de nos activités » et son troisième engagement « Innover dans nos métiers pour contribuer à la performance économique et environnementale du Grand Casablanca ». Puis, l'année 2016 a marqué un tournant important pour Lydec en termes de politique environnement, énergie, et climat.

Pour contribuer aux objectifs de développement durable du pays, Lydec élabora et publia un plan d'action climatique comprenant trois piliers prioritaires : l'eau, l'énergie et le climat.

Dans la continuité de sa démarche, Lydec a défini trois engagements directement en ligne avec les enjeux climat et environnement :

- Engagement 1 : Réduire de 20% les émissions de GES sur l'ensemble de son périmètre d'activité d'ici 2020 (hors pertes électriques) ;
- Engagement 2 : Atteindre une part de 10% d'énergie consommée à usage interne issue de sources renouvelables d'ici 2020 ;
- Engagement 3 : Economiser l'équivalent de la consommation en eau d'une ville de 1,2 million d'habitants d'ici 2020 (par rapport à 1997).

Dans la continuité de sa démarche, Lydec a bâti sa Feuille de route Développement Durable 2030 qui comprend plusieurs engagements, en particulier celui d'« Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique » et qui illustre la volonté de renforcer ses actions pour la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. L'entreprise a ainsi pour principaux objectifs stratégiques :

- Être un acteur de référence de la gestion durable de la ressource en eau ;
- Agir pour la préservation de l'océan et du littoral ;
- Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie à travers ses activités ;
- Anticiper les enjeux liés au changement climatique.

Les collaborateurs de Lydec sont engagés pour l'atteinte de ces objectifs et l'entreprise peut compter sur l'expertise de ses équipes métiers dont la mission principale est directement en ligne avec l'amélioration de la performance environnementale. Lydec dispose notamment d'un Responsable Risques Environnementaux et Industriels (« EIRO ») qui collecte, vérifie, agrège et communique les indicateurs environnementaux de l'entreprise.

Plusieurs directions appréhendent les enjeux environnementaux inhérents aux opérations de l'entreprise et au développement durable du Grand Casablanca, telles que la Direction Exploitation Eau & Assainissement (DEEA) et la Direction Exploitation Électricité & Eclairage public (DEEE).

La performance environnementale reconnue par les certifications

Si Lydec place la performance environnementale au cœur de sa stratégie, l'engagement de l'entreprise s'observe aussi au niveau opérationnel. Lydec s'inscrit notamment dans une démarche proactive de certification en mettant ses sites d'exploitation au niveau des normes internationales. Ceci est valable aussi bien pour les services de distribution d'eau potable, et l'assainissement liquide, que pour les services de distribution d'électricité, et l'éclairage public. C'est ainsi que les stations de prétraitement El Hank et Eaucéan, la station d'épuration (Step) de Médiouna, et les postes sources de Dar Bouazza et Sidi Othmane sont certifiés ISO 14 001.

Le suivi des processus métiers prend en compte les indicateurs et les exigences du Système de Management Environnemental (SME - selon les normes ISO). Lydec s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, au-delà de la simple conformité aux certifications.

Le tableau suivant rend compte du niveau de certification de différentes activités de Lydec :

		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pourcentage des sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 (en % du total des sites)	Assainissement	25%	25%	50%	50%	75%	75%
	Energie électrique	-	-	-	20%	30%	35%
Masse salariale employée dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME (en % du total)		3,1%	3,1%	3,1%	8,1%	8,8%	10%
Puissance électrique concernée par la certification ISO 14001 (en MW)		1,6	1,6	12,8	200,1	529,4	529,4

Principaux objectifs en matière d'impact environnemental au niveau des activités d'exploitation

Les objectifs métiers de Lydec sont en ligne avec les objectifs stratégiques de sa Feuille de route Développement Durable 2030, et en particulier :

- Être un acteur de référence de la gestion durable de la ressource en eau ;
- Agir pour la préservation de l'océan et du littoral ;
- Contribuer à la gestion efficiente de l'énergie à travers nos activités ;
- Anticiper les enjeux liés au changement climatique.

Principaux objectifs de l'activité de distribution d'eau potable

Le rôle des services de distribution est de garantir l'alimentation en eau potable pour toutes les parties prenantes de Lydec, dans un contexte de stress hydrique et d'urbanisation.
En plus d'assurer la distribution d'eau potable, Lydec doit prendre en compte des enjeux environnementaux et sanitaires de grande importance.
D'abord, les équipes opérationnelles doivent limiter les pertes en eau potable, notamment les pertes dues aux fuites dans les réseaux. A ce titre, l'amélioration des rendements de distribution est un objectif central de la politique environnementale au niveau opérationnel. Il est également crucial pour Lydec de sauvegarder le patrimoine d'infrastructures en optimisant le renouvellement du réseau de distribution d'eau, notamment afin d'éviter la détérioration de la qualité de l'eau ainsi que les fuites de matières.
Lydec veille à la qualité de l'eau potable distribuée sur de son réseau de façon continue via Labelma, son laboratoire d'analyses des eaux (voir «Impacts positifs de Lydec sur son environnement» dans « 8.6.1. Impacts environnementaux de l'activité »).

Principaux objectifs de l'activité d'assainissement

En 2019, Lydec a actualisé ses objectifs en matière de préservation de l'environnement en s'inscrivant dans le cadre de la Charte Nationale de L'Environnement et de développement Durable ainsi que du Plan directeur antipollution de la Wilaya de Casablanca-Settat.

L'entreprise souhaite notamment mobiliser ses ressources humaines afin de relever les défis technologiques et humains des grands projets de dépollution.
Lydec souhaite également renforcer la lutte contre les inondations et les pressions environnementales associées.
Enfin, limiter la pollution liée aux rejets d'eaux usées dans l'écosystème est une priorité majeure pour Lydec.

Principaux objectifs de l'activité éclairage public

A l'instar des services de distribution d'électricité, les équipes doivent s'inscrire dans une démarche d'efficience énergétique afin de réduire l'impact carbone de l'entreprise et participer à la lutte contre le dérèglement climatique. Cela fait notamment écho à la volonté de Lydec de s'inscrire dans une démarche de certification, et plus précisément de prendre en compte les nouvelles exigences réglementaires ou normatives dès leurs publications pour s'aligner le plus vite possible avec les meilleurs standards. Dans cette optique, les équipes en charge de l'éclairage public ont également pour objectif d'utiliser les nouvelles technologies comme un levier d'amélioration environnemental.
La politique de Lydec en matière d'éclairage public est également tournée vers la maintenance et les actions préventives en vue d'allonger la durée de vie des infrastructures et d'éviter les émissions de GES liées à l'achat de nouveaux matériels ou la construction de nouveaux bâtiments. Avec plus de 150 000 points lumineux, la maintenance non destructive des candélabres est un enjeu central.
Les activités d'éclairage public sont également concomitantes avec le développement des projets liés au concept de Smart City. Si l'amélioration du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine urbain sont des problématiques stratégiques, Lydec a également pour objectif de participer au développement des nouveaux tissus urbains en limitant leur futur impact environnemental. C'est ainsi que l'entreprise a pour ambition d'accompagner le Plan de développement de la ville à travers plusieurs projets d'aménagement.
Depuis 2017, les objectifs de Lydec en termes d'éclairage public s'appuient notamment sur la norme ISO 50001 qui permet de guider l'entreprise vers une amélioration de son rendement énergétique tout en assurant la conformité réglementaire de ses activités. Lydec a déployé des ressources afin d'évaluer la performance (diagnostics terrain, revue énergétique, etc.) et atteindre les standards requis par l'ISO 50001. En 2019, l'entreprise a reçu la certification ISO 50001 pour son activité d'éclairage public.

Principaux objectifs de l'activité de distribution d'électricité

Le territoire du Grand Casablanca est particulièrement exposé à une dégradation du rendement énergétique en raison de deux phénomènes : la verticalisation de l'habitat (cette tendance est d'ailleurs renforcée par l'urbanisation grandissante), et le vieillissement accéléré du réseau causé par une puissance appelée de plus en plus importante du fait du développement économique du territoire.
L'objectif principal de Lydec est donc l'optimisation continue et systématique de la performance énergétique du réseau de distribution.

8.6.3. Actions et mesures mises en place

Les actions et mesures mises en avant, en interne et en externe, pour limiter les impacts sur l'environnement, concernent principalement l'année 2019.

Mesures mises en place pour limiter les consommations d'eau et d'énergie, ainsi que la génération de déchets

Lydec met en œuvre plusieurs actions pour limiter l'impact environnemental lié à sa consommation d'eau, d'énergie, et de carburant à usage interne, et réduire la génération de déchets.

Mesures pour réduire la consommation d'eau à usage interne

Pour réduire sa consommation d'eau en interne, Lydec agit sur deux axes. D'abord, l'entreprise souhaite responsabiliser ses collaborateurs ainsi que certaines parties prenantes externes (prestataires, etc.). Dans cette optique, Lydec a mis en place des opérations de sensibilisation afin de partager les bonnes pratiques et les écogestes permettant une réduction de la consommation d'eau. En parallèle, l'entreprise a mis en place un certain nombre d'actions directement destinées à réduire la consommation d'eau au quotidien : plantes à faible consommation d'eau pour les jardins, arrosage automatique programmé, chasses d'eau à deux poussoirs, etc.

Afin de suivre l'impact de ces mesures au plus près et actualiser ses objectifs de réduction, Lydec suit les consommations d'eau par entité.

Ces mesures ont permis à Lydec de réduire sa consommation annuelle d'eau à usage interne de près de 50 000 m^3 entre 2018 et 2019, passant de plus de 200 000 m^3 à environ 150 000 m^3 (voir « Consommations d'eau et d'énergie à usage interne » dans « 8.6.1. Impacts environnementaux de l'activité »).

Mesures pour réduire la consommation d'électricité à usage interne

La consommation d'électricité est particulièrement émettrice de GES. Pour limiter son impact sur l'environnement, Lydec agit quotidiennement pour réduire la consommation interne d'énergie.

Tout comme pour l'eau, les actions de l'entreprise se déclinent en deux axes. Premièrement, Lydec souhaite responsabiliser ses collaborateurs. Dans ce sens, l'entreprise a décentralisé les budgets dédiés à la consommation d'énergie afin que chaque entité soit responsable de la maitrise de sa propre consommation (et du budget correspondant). Toujours pour responsabiliser ses collaborateurs et leur permettre d'intégrer les bonnes pratiques, Lydec a lancé une campagne sur les « écogestes ». En parallèle, Lydec utilise une panoplie de solutions techniques pour réduire sa consommation d'énergie : l'utilisation d'ampoules LED basse consommation, l'installation de détecteurs de mouvement, arrêt automatique de la climatisation en soirée, etc.

La consommation d'électricité à usage interne a baissé de plus d'un demi-million de kWh entre 2018 et 2019, passant de plus de 42.4 à 41.7 millions de kWh annuels (voir «Consommations d'eau et d'énergie à usage interne » dans « 8.6.1. Impacts environnementaux de l'activité »).

Mesures pour réduire la consommation de carburant en interne

Lydec est parvenu à réduire sa consommation de carburant chaque année depuis 2016 (voir «Consommations d'eau et d'énergie à usage interne » dans « 8.6.1. Impacts environnementaux de l'activité »). Ce résultat est le fruit de deux types d'actions :

D'abord, une partie de la consommation a pu être évitée en améliorant les processus logistiques inhérents au parc automobile de l'entreprise. Un projet d'ordonnancement a notamment été mis en place afin de rationaliser les déplacements des équipes opérationnelles. La mutualisation de certains véhicules entre plusieurs collaborateurs a également été mise en place.

Ensuite, l'entreprise a modernisé sa flotte de véhicules en remplaçant les voitures les plus polluantes : 180 véhicules légers ont ainsi été remplacés en 2019. En parallèle, 196 boitiers intelligents ont été installés pour mesurer la consommation des véhicules, évaluer le comportement des conducteurs et identifier des leviers d'amélioration. Une fois les bonnes pratiques partagées, moins d'excès de vitesse ont été enregistrés et les conducteurs ont adopté une conduite moins consommatrice de carburant.

Mesures pour réduire la génération de déchets en interne

Lydec a pour mission d'assurer la distribution en eau et en électricité du Grand Casablanca et de répondre aux besoins des différents acteurs du territoire et doit pour cela mener des actions parfois génératrices de déchets. Par exemple : le centre de maintenance des engins spéciaux produit des huiles usagées, le matériel informatique peut devenir obsolète, et les activités de distribution d'électricité demandent le remplacement régulier de certains câbles.

Pour réduire l'impact de ses déchets sur l'environnement, Lydec agit à la fois en amont et en aval de ses activités.

D'abord, Lydec se mobilise pour réduire sa production de déchets. Dans cette optique, l'entreprise a diminué l'usage du plastique à la fois au niveau des sites d'exploitation et au niveau des bureaux. Lydec encourage également ses collaborateurs à éviter l'utilisation de consommables jetables, par exemple les fournitures de bureau (agrafes, surligneurs, etc.) ou les capsules de café.

En parallèle, Lydec met en place des actions pour limiter l'impact des déchets qu'il n'est pas possible d'éviter. Dans ce cadre, l'entreprise optimise le tri sélectif, notamment au niveau de la gestion de sa flotte de véhicules (récupérations des huiles, etc.). Lydec privilégie le réemploi au recyclage. Ainsi, lorsque cela est possible, l'entreprise effectue des dons, notamment d'équipements informatiques, aux écoles, associations, et autres établissements caritatifs.

Mesures mises en place par Lydec pour dépolluer le Grand Casablanca

Gestion des déchets issus des eaux usées

Du fait de l'écoulement naturel des eaux vers l'océan et du nombre important d'habitants (et d'activités

économiques associées), le littoral de Casablanca est souvent pollué par des déchets solides. Déchets ménagers divers et emballages plastiques ne sont que deux exemples de déchets ayant un impact négatif sur la faune et la flore environnante.

Mise en service en 1994 dans le cadre de l'anti-pollution de la zone Ouest de Casablanca, la station El Hank traite jusqu'à 45% des eaux usées de Casablanca. En 2019, une quantité de déchets très importante a été identifiée à proximité du rejet de la station. Pour endiguer le problème, Lydec a d'abord identifié la nature de ses déchets. Il s'agissait de résidus issus des surverses de la station lors des grands épisodes pluvieux. Les équipes de Lydec ont extrait les déchets au niveau du rejet et de ses alentours. Au total, 51 tonnes de colis, chiffons, et filets de pêche usagés ont été collectées.

Pour éviter une nouvelle accumulation de déchets au niveau de la station El Hank et de la zone à proximité de la Grande Mosquée Hassan II, une surveillance quotidienne a été mise en place. Une équipe de nettoyage retire les déchets accessibles dès qu'ils sont identifiés et accessibles par la terre. Pour gérer les déchets flottants, Lydec a choisi de développer une solution innovante qui permet d'intercepter les déchets grâce à un filet conçu spécifiquement. Cette solution sera mise en place dès le premier trimestre 2020.

En plus des déchets solides, Lydec porte une attention toute particulière aux rejets d'eaux industrielles qui menacent le littoral. En 2019, Lydec a signé 67 nouvelles conventions d'accompagnement, et a réalisé 2 715 enquêtes sur les rejets industriels. Lydec a également réalisé 173 assistances techniques auprès des industriels pour limiter la pollution.
Dans le même cadre, Lydec réalise des missions de surveillance de la qualité des eaux du littoral, en particulier des plages du Grand Casablanca

Optimisation de la performance environnementale des sites de gestion des eaux usées

Les opérations de traitement des eaux usées ont un impact positif sur l'environnement car elles assurent le renouvellement d'une ressource rare et nécessaire au bon fonctionnement de la région. Toutefois, les sous-produits de traitement des eaux usées peuvent représenter un risque pour l'environnement s'ils ne sont pas correctement pris en charge. Dans ce cadre, Lydec mobilise ses collaborateurs pour s'assurer que ses sites soient à même de traiter les eaux efficacement tout en évitant de déverser les déchets dans l'environnement. Cela est vrai aussi bien pour les stations d'épuration de Médiouna et Nouaceur, qu'au niveau d'El Hank et d'Eaucéan, les deux stations de prétraitement de Lydec.

Dans ce cadre, Lydec assure en permanence la maintenance de tous ses sites pour éviter la contamination de l'écosystème par des rejets dangereux. En 2019, Lydec a notamment effectué une maintenance de la station de la Route d'Azemour par curage manuel. Cette maintenance a été réalisée de manière à limiter le plus possible le risque de pollution. Le curage a eu lieu uniquement la nuit lorsque le débit était au plus bas, ce qui a permis aux équipes de travailler sans déversement direct vers la mer.

Amélioration de la performance environnementale des réseaux d'eau potable

La performance des réseaux d'eau potable est une problématique centrale pour Lydec. En 2019, l'entreprise a intensifié ses efforts pour limiter ses pertes en eau. Le plan d'actions mené par l'entreprise à cet égard a permis d'économiser plus de de 10 millions de m3 d'eau potable en 2019. Dans la continuité des résultats des années précédentes, le rendement de distribution d'eau potable s'est encore amélioré en 2019 et a atteint 77,6%.

Pour parvenir à ce résultat, l'entreprise a notamment renforcé ses effectifs pour la recherche de fuites. Le nombre de collaborateurs intégrés aux équipes de recherche a doublé en 2019. En parallèle, et toujours pour lutter contre les fuites, Lydec a accru son parc de détecteurs acoustiques (1800 détecteurs au total). Pour lutter contre les fuites en aval, Lydec a amélioré la capacité de son réseau à se réguler en cas d'incident à travers la création de neuf postes de régulation de pression et grâce à l'optimisation en continu des consignes de pression à tous les étages des bâtiments. En plus de cela, plusieurs opérations de renouvellement ont été menées, notamment pour remplacer les parties du réseau constituées de fonte grise, sujettes à la dégradation (et donc aux fuites). En 2019, plus de 1300 fuites sur conduite ont été détectées et réparées.

Afin de renforcer la performance environnementale de l'exploitation et de la distribution d'eau potable, la transition vers un réseau intelligent a été accentuée en 2019. Une partie des tronçons concernés par le renouvellement a d'ailleurs été identifiée grâce aux nouvelles technologies de détection (smart ball, outils de diagnostic de corrosion, etc.). En 2019, Lydec a « écouté » près de 12 000 km de réseaux lors des opérations d'inspections nocturnes.

Optimisation de l'efficacité énergétique

L'efficience énergétique fait partie des enjeux prioritaires de l'entreprise en termes d'impact sur l'environnement. L'atteinte des objectifs de l'entreprise concernant la réduction de ses émissions de GES est d'ailleurs en partie conditionnée par la capacité de Lydec à optimiser son réseau de distribution d'électricité et d'éclairage public. C'est dans cette optique que Lydec met chaque année en place de nouvelles mesures au niveau opérationnel.

Lydec a poursuivi sa campagne de contrôle du comptage des clients Moyenne Tension afin de lutter contre les fraudes éventuelles et détecter les pertes non techniques. A fin décembre 2019, 1750 postes clients ont été contrôlés sur la plateforme de télérelève, dont 150 également contrôlés sur site. De plus, la poursuite des actions de lutte contre les fraudes et anomalies sur les réseaux électriques Basse Tension, ont permis de récupérer 19.18 GWh, grâce aux actions conjointes de la sectorisation et de l'analyse ciblée de la consommation des clients en fonction de leur activité et fluctuation de leur consommation. Pendant cette période, Lydec a également adapté la puissance de 113 postes de distribution publique afin d'aligner les besoins de ses clients avec les outils de distribution et éviter les consommations d'énergie inutiles. Dans une optique similaire, plusieurs Eco contacts ont été installés pour réduire les pertes de puissance sous forme de chaleur. Ces opérations ont permis à Lydec de limiter les pertes en rendement sur son réseau de distribution d'électricité malgré un contexte tendu (développement urbain et vieillissement des infrastructures privées de réception).
En parallèle, Lydec a mis en place une campagne de renouvellement de son parc d'éclairage public. L'entreprise a notamment choisi de se tourner vers la technologie LED qui dispose d'une meilleure durée de vie et qui nécessite

beaucoup moins d'énergie que les alternatives plus classiques utilisées pour les candélabres (lampes à sodium ou iodures métalliques par exemple). Pour que les collaborateurs puissent appréhender facilement cette nouvelle technologie, Lydec construit un portefeuille de modules de formation au travers de son Centre de Formation et de Perfectionnement.

Plus généralement, et à l'instar des activités qui concernent le traitement et la distribution d'eau, Lydec a mis en place des mesures afin de répondre aux exigences du Système de Management Environnemental. En 2017 et en 2018, Lydec avait mis en place plusieurs mesures à l'échelle de toute l'entreprise afin de s'aligner avec les exigences de la certification ISO 50001 pour son activité d'éclairage public (définition de la politique énergétique, mobilisation des parties prenantes concernées, etc.). Grâce à ce plan d'actions, Lydec a obtenu en 2019 l'accréditation pour la toute nouvelle version de de la norme ISO 50001 (version 2018). L'obtention de la certification ISO 50001 illustre la capacité de Lydec à fédérer ses équipes et à mettre en place des solutions concrètes au niveau des bonnes pratiques de management, de l'innovation, des services achats, et de la mobilisation des parties prenantes.

Pour aller encore plus loin, Lydec planifie d'améliorer la fiabilisation des données techniques (notamment en lien avec les services Patrimoine et Facturation).

8.7. Engagement sociétal (Fondation Lydec)

8.7.1. Objectifs et domaines d'intervention de la Fondation Lydec

La Fondation Lydec a été créée en janvier 2015 afin de structurer la démarche d'engagement sociétal de Lydec, en partenariat avec le tissu associatif et la société civile sur son territoire d'ancrage, le Grand Casablanca.

Les principaux objectifs de la Fondation Lydec sont :

- Coconstruire des projets porteurs avec des acteurs de référence dans les domaines de l'environnement et de la solidarité de proximité ;
- Promouvoir l'engagement sociétal des collaborateurs de Lydec ;
- Assurer une meilleure visibilité des actions d'engagement sociétal de Lydec.

Conformément à la démarche RSE de Lydec, la Fondation Lydec intervient principalement sur trois axes d'intervention, en lien avec l'exercice de ses activités et les enjeux de son territoire d'ancrage :

- L'Environnement, et en particulier l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable ;
- La Solidarité de proximité, avec le soutien à l'éducation et à l'insertion économique et sociale des populations en difficulté, notamment les jeunes et les femmes ;
- L'Engagement sociétal des collaborateurs de Lydec.

8.7.2. Gouvernance et principes d'éthique de la Fondation Lydec

La Fondation Lydec est gérée par un Conseil d'Administration composé de directeurs de Lydec ainsi que de deux administrateurs indépendants représentants de la société civile.
Dans le cadre de sa démarche RSE et conformément à ses engagements pris dans le domaine de la lutte contre la corruption, comme ceux du Pacte Mondial des Nations Unies, Lydec a mis en place un Système de Management Anti-corruption (SMAC), et compte tenu des valeurs d'éthique et d'intégrité qu'elle porte, la Fondation Lydec applique les principes du SMAC sur le périmètre de ses activités. Cette démarche prend effet via :
• La déclinaison des procédures et documents de référence établis pour Lydec et applicables à la Fondation Lydec tels que la charte éthique ou la politique « cadeaux » de Lydec ;
• La mise en place d'un certain nombre de documents spécifiques à la Fondation, conformément aux exigences de la norme ISO 37001, tels que le règlement intérieur ou l'intégration d'une clause relative au respect des principes du SMAC dans les conventions de partenariat signées avec les partenaires de la Fondation.

8.7.3. Premier bilan 2015-2017 de la Fondation Lydec

La Fondation Lydec a réalisé au printemps 2018 le bilan de son premier programme triennal 2015-2017. Dans le cadre de sa démarche de dialogue avec les parties prenantes, ce bilan a été réalisé à la suite d'une écoute attentive des parties prenantes concernées et discuté au cours d'un workshop réunissant les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Lydec ainsi que des représentants de ses partenaires de la société civile.
Concrétisé à travers 8 partenariats structurants conclus avec des associations de référence, le premier programme 2015-2017 a été par ailleurs déployé dans le cadre de plus d'une dizaine d'actions annuelles initiées par la Fondation Lydec ainsi que par la mise en œuvre de projets structurants sur les trois axes d'intervention de la Fondation Lydec.

8.7.4. Bilan du programme 2018-2020 de la Fondation Lydec à date

مـؤسســة ليـدك
Fondation Lydec

En octobre 2018, la Fondation Lydec a conclu et lancé sept nouvelles conventions de partenariat pour la période 2018-2020. Ce nouveau programme de partenariats structurants a été validé par le Conseil d'Administration de la Fondation Lydec en septembre 2018 et présenté en Comité Ethique et Développement Durable en février 2019 :

- Deux nouvelles conventions de partenariat ont été conclues avec l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) Casa-Settat et la Fondation Marocaine de l'Etudiant (FME), et,
- Cinq partenariats ont été renouvelés avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'environnement (FM6E), l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre du Maroc (AESVT), l'Association Recherche-Action pour le Développement Durable (ARADD), l'association Espace point de départ (ESPOD) et Aquassistance Maroc.
- Sur la période 2018-2019 :

Sur l'axe « Environnement », et en collaboration avec ses partenaires :

- Mobilisation renforcée des associations civiles dans les domaines de l'environnement, développement durable et changements climatiques, en partenariat avec l'AMCDD ;
- Plus de 63 000 estivants des deux plages Lalla Meryem et Nahla ont été sensibilisés dans le cadre des 16ème et 17ème éditions de l'opération « Plages Propres » déployées à l'été 2018 et 2019 (en partenariat avec la FM6E et l'AESVT) ;
- Plus de 3 300 élèves ont visité les Centres d'Education à l'Environnement de Casablanca et Mohammedia (en partenariat avec l'AESVT) ;
- 1 600 m² d'espace expérimental d'agriculture urbaine regroupant plus de 80 espèces végétales irriguées par les eaux usées épurées de la Step de Médiouna, ont accueilli plus de 1 200 visiteurs (en partenariat avec l'ARADD).

Sur l'axe « Solidarité de proximité », et en collaboration avec ses partenaires :

- Près de 180 élèves ont bénéficié du programme préscolaire pour l'année scolaire 2018-2019 (en partenariat avec ESPOD) ;
- Plus de 50 femmes ont été formées aux métiers de la cuisine - pâtisserie, de la coupe et couture entre novembre 2018 et avril 2019 (en partenariat avec ESPOD) ;
- Plus de 2 000 paniers ont été distribués à des familles démunies à l'occasion des 6ème et 7ème éditions de l'opération Ramadan Attadamoun en collaboration avec des associations caritatives (ESPOD, Association Al Amal, Association Aides et Action 2M, Association Bab Rayan,...).

Sur l'axe « Engagement sociétal des collaborateurs », et en collaboration avec ses partenaires :

- 13 projets de raccordement en eau, assainissement, électricité et éclairage public ont été engagés par Aquassistance Maroc au profit de plus de 2 500 familles situées dans des zones enclavées du Maroc (châteaux d'eau, forages, pompage solaire, éclairage solaire, sanitaires d'écoles ...) ;
- 8 étudiants méritants ont pu bénéficier d'un programme d'accompagnement assuré par Lydec en 2018 et 2019 (en partenariat avec la FME) ;
- 10 lycéennes et lycéens ont bénéficié d'une bourse de mérite et d'un mentorat assuré par les collaborateurs de Lydec dans le cadre du programme Imtiaz I initié par la Fondation Lydec sur la période 2015-2018, et 20 lycéennes et lycéens en bénéficient dans le cadre du programme Imtiaz II, en cours sur la période 2019-2021.

A travers ces résultats, la Fondation Lydec se positionne aujourd'hui comme un acteur contribuant concrètement au développement durable du Grand Casablanca.

8.8. Note méthodologique du Reporting ESG

8.8.1. Contexte

La circulaire n°03/19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 20 février 2019, inclut, dans son annexe III.2.M., un volet sur la publication d'informations ESG pour les émetteurs concernés. Le deuxième rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale de Lydec - le premier ayant été publié en 2017 sur une base volontaire - permet notamment de répondre à ces nouvelles exigences. La table de correspondance AMMC-Lydec (annexe 2) permet de faire le lien entre les informations requises par la circulaire et les informations communiquées dans le rapport financier annuel 2019 de Lydec, incluant les informations ESG du chapitre «8. Rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale ».

Au-delà de l'obligation réglementaire, ce rapport de contribution sociale, sociétale et environnementale s'inscrit dans une logique de transparence vis-à-vis des différentes parties prenantes de l'entreprise, en particulier externes (clients, autorités, analystes, etc.), et de volonté de renforcer la lisibilité de la démarche RSE de Lydec.

Pour établir son reporting ESG, Lydec s'inspire notamment des standards internationaux les plus reconnus en matière de reporting extra-financier, à savoir ceux de la Global Reporting Initiative (GRI), (actuellement les « GRI Sustainability Reporting Standards »).

8.8.2. Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting des informations ESG couvre :

- La période de l'exercice 2019 (du 01/01/2019 au 31/12/2019), et/ou des exercices précédents pour certaines informations (précisés dans le corps du rapport),
- L'ensemble des collaborateurs de Lydec,
- L'ensemble des sites administratifs et techniques de Lydec,
- L'ensemble des activités et métiers de Lydec sur le territoire du Grand Casablanca :
  - La distribution d'eau potable,
  - L'assainissement liquide,
  - La distribution d'électricité,
  - L'éclairage public.
- L'ensemble des activités de la Fondation Lydec menées dans le cadre de son programme de partenariats 2018-2020.

8.8.3. Organisation du reporting

Le reporting des informations ESG est le fruit d'une collaboration entre les différentes directions et entités contributrices au sein de Lydec, et est piloté par la Direction de la Communication, du Développement Durable, et de l'Innovation (DCDDI).

Processus de collecte des informations

Les informations publiées dans le présent rapport proviennent essentiellement :

- Des informations déjà publiées par Lydec via d'autres canaux de communication,
- Des informations internes collectées spécifiquement à l'occasion de la campagne de reporting ESG de l'exercice 2019 auprès des directions et entités concernées.

Le processus de collecte des informations diffère selon la nature des informations et les entités contributrices, en particulier :

- Pour les informations relatives à la gouvernance et à l'éthique : la Direction Gestion du Contrat et la Déontologue de Lydec collectent ces informations,
- Pour les informations sur les parties prenantes : le Département Développement Durable et la Fondation Lydec collectent une partie de ces informations, et l'autre partie est collectée auprès des autres directions et entités de Lydec,
- Pour les informations sociales : la Direction des Ressources Humaines (DRH) s'appuie sur le Système d'Information SAP-HR qui est articulé autour de quatre modules : SAP paie, SAP formation, ainsi que SAP-PA et GT qui permettent une gestion administrative et dématérialisée des dossiers physiques des collaborateurs Lydec,
- Pour les informations santé et sécurité : les données relatives à la santé des collaborateurs sont collectées par la DRH, avec l'appui du Centre de Santé ; puis, un réseau de préventeurs sécurité veille rigoureusement à remonter les données concernant les incidents sécurité et accidents du travail auprès de la Direction Prévention Sécurité,
- Pour les informations environnementales : les relevés de consommation d'eau, d'électricité, et de carburant sont collectés et traités par la Direction des Fonctions Support, sur la base des informations fournies par les sites administratifs et techniques concernés.

Fréquence de reporting des informations et contrôles effectués

La fréquence de collecte des informations effectuée par les directions et entités contributrices au reporting ESG est régulière, et cela afin de réaliser des contrôles de cohérence et vérifier leur fiabilité avant le reporting final. La fréquence de reporting et la nature des contrôles effectués peut varier d'une direction ou entité à l'autre (ex. tableaux de bord de suivi et contrôle mensuel, semestriel, etc.).

Processus de consolidation et de validation finale des informations

Un Comité de Pilotage, composé de la Direction Administrative et Financière (DAF), de la Direction Gestion du Contrat (DGCO) et de la Direction de la Communication, du Développement Durable, et de l'Innovation (DCDDI), a été mis en place en 2019 afin de :

- Collecter les informations auprès des directions et entités contributrices concernées (voir processus de collecte),
- Effectuer des contrôles de cohérence sur les informations collectées,
- Consolider les informations dans le présent rapport financier annuel 2019.

Le rapport financier annuel 2019 a ensuite été validé par la Direction Générale, puis le Conseil d'Administration, en février 2020.

Par ailleurs, certaines informations ESG de Lydec sont également communiquées et consolidées au niveau du Groupe SUEZ qui met à disposition de ses filiales des outils de reporting, en particulier :

- Pour le reporting environnemental : une solution informatique en ligne est utilisée depuis 2003. Elle permet la gestion et la documentation du périmètre de reporting, la saisie, le

contrôle et la consolidation des indicateurs, l'édition de rapports et, enfin, la mise à disposition de la documentation nécessaire à la collecte et au contrôle des données.
- Pour le reporting social : un outil de consolidation financière permet la collecte, le traitement et la restitution de données saisies par les entités juridiques locales via une phase dédiée aux indicateurs sociaux.

Afin de s'assurer de la fiabilité des informations remontées par les filiales, le Groupe SUEZ effectue des contrôles de cohérence en interne, ou via le recours à un organisme tiers indépendant dans le cadre des travaux de vérification menés en cohérence avec les dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102- 1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce français. A noter que Lydec a déjà fait partie de l'échantillon des entités sélectionnées pour ces travaux de vérification.

Limites méthodologiques et processus d'amélioration continue

Il convient de préciser que :

- Pour certaines informations, le processus de reporting peut légèrement varier d'une direction ou entité contributrice à l'autre,
- Certaines informations peuvent ne pas être communiquées à périmètre constant d'une année à l'autre. Pour autant, le périmètre courant de Lydec ne varie que très peu, voire pas du tout, d'une année à l'autre (sites, activités et reporting similaires).

Afin d'améliorer le processus de reporting des informations ESG, Lydec déploie plusieurs actions, et en particulier :

- La sensibilisation des contributeurs, facilitée grâce à un dialogue continu avec le comité de pilotage du reporting,
- La mise en place d'outils permettant de collecter, contrôler et consolider les informations de façon optimale et efficace. En 2020, une solution digitale de reporting extra-financier sera spécifiquement mise en place, ainsi que le protocole de reporting associé.

Définition des indicateurs quantitatifs

Les indicateurs quantitatifs définis ci-après sont en cohérence avec le périmètre de reporting précisé précédemment, couvrant ainsi : l'ensemble des collaborateurs, sites administratifs et techniques, activités et métiers de Lydec. Ils ont été calculés sur les exercices concernés et précisés dans le corps du rapport (année calendaire 2019 et/ou années antérieures).

Informations sociales

- Nombre de démissions : Nombre de départs de l'entreprise imputables à une démission.
- Nombre de licenciements : Nombre de départs de l'entreprise imputables à un licenciement.
- Embauches CDI : Nombre d'employés embauchés par l'entreprise en Contrat à Durée Indéterminée.
- Embauches CDD : Nombre d'employés embauchés par l'entreprise en Contrat à Durée Déterminée.
- Répartition des effectifs par catégorie d'employés : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie concernée / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année).
- Nombre d'années d'ancienneté : Temps écoulé en année(s) révolue(s) entre le jour d'arrivée du salarié dans l'entreprise et le 31 décembre de l'année concerné.
- Effectif par ancienneté : Nombre d'employés (effectif en fin d'année) de la catégorie d'ancienneté concernée (ex. « 0 à 5 ans ») / Nombre total d'employés (effectif en fin d'année).
- Nombre d'employés formés : Nombre d'employés ayant suivi au moins une formation professionnelle proposée par l'entreprise (modules e-learning et/ou formations présentielles).
- Nombre d'heures de formation : Nombre d'heures de formation suivies par les employés concernés (modules e-learning et/ou formations présentielles).
- Part de personnes formées par rapport à l'effectif global (en %) : Nombre d'employés formés (en ETP) / Nombre total d'employés (en ETP).
- Budget formation par rapport à la masse salariale totale : Budget dédié à la formation des employés de l'entreprise / Masse salariale totale.
- Accident du travail : Tout accident qui survient par le fait ou à l'occasion du travail, à une personne travaillant pour le compte de l'entreprise.
- Nombre d'accidents du travail en service : Nombre d'accidents du travail survenus sur le lieu de travail de l'employé.
- Nombre d'accidents du travail en trajet : Nombre d'accidents du travail survenu pendant le trajet d'aller ou de retour entre le lieu de travail et la résidence ou le lieu de restauration de l'employé.
- Total des accidents du travail : Nombre d'accidents de travail en service + nombre d'accidents du travail en trajet.
- Taux de gravité des accidents du travail : Nombre de journées indemnisées pour 1000 heures travaillées sur l'année concernée, soit le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1000 heures travaillées.
- Taux de fréquence des accidents du travail : Rapport entre le nombre total d'accidents sur le lieu de travail ayant entrainé la mort ou une incapacité de travail d'au moins un jour sur l'année concernée, multiplié d'un coefficient d'un million.
- Répartition des situations dangereuses par type (en %) : Nombre de situations dangereuses remontées par catégorie / Nombre total de situations dangereuses remontées.

Informations environnementales

- Consommation d'eau à usage interne (en m^3) : Volume d'eau consommé par l'ensemble des sites administratifs et techniques de l'entreprise.
- Consommation d'énergie à usage interne (en kWh) : Quantité d'électricité consommée par l'ensemble des sites administratifs et techniques de l'entreprise.
- Consommation de carburant par type de véhicule ou d'engin (en milliers de litres) : Quantité de carburant consommée par les véhicules et engins utilisés par Lydec.
- Pourcentage des sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 (en % du total des sites) : Nombre de sites d'exploitation certifiés par la norme ISO 14001 / Nombre total de sites d'exploitation.
- Pourcentage d'employés dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME (en % du total) : Nombre d'employés (en ETP) travaillant dans une structure certifiée par un organisme accrédité par un SME / Nombre total d'employés de l'entreprise (en ETP).
- Puissance électrique concernée par la certification ISO 14001 (en MW) : Puissance électrique produite par des structures disposant d'une certification ISO 14001 / Puissance électrique produite par l'ensemble des sites de l'entreprise.

9

RAPPORT FINANCIER

9.1. Faits marquants au 31 décembre 2019

Révision contractuelle du contrat de Lydec :

Poursuite des travaux de révision contractuelle durant l'année 2019 et tenue d'un Comité de Pilotage de la révision le 28 février, qui a entériné les projets de résolutions présentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 concernant le bilan du passé et le dossier de la retraite.

Audits de la période 2016-2017 :

Décision du comité de pilotage du 28 février 2019 de solder définitivement dans le cadre du bilan des passifs les audits de la période 2016-2017 relatifs au Fonds de Travaux ainsi que la valorisation des investissements respectivement pour un montant de 6,6 MDhs et 14,1 MDhs.

Dossier de la retraite :

- Le comité de pilotage du 28 février 2019 a entériné les projets de résolutions du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :
- Arrêter le montant des avances faites par Lydec avant 2003 à 100,5 MDhs (sur un total de 102 MDhs) à rembourser à travers le compte dédié à l'apurement de ce dossier ;
- Porter au profit de l'AD dans le cadre du bilan des passifs un montant de 74,8 MDhs représentant les montants des allocations familiales et des contributions patronales CMSS à la charge de Lydec (32,7 MDhs), et de la contribution complémentaire de Lydec au ticket de transfert de la caisse de retraite réclamée par le SPC/ Autorité délégante (42,1 MDhs).

Révisions tarifaires :

Présentation lors des Comités de Suivi du 18 octobre 2019 et du 30 janvier 2020, à l'Autorité Délégante des dossiers tarifaires qui font ressortir l'enclenchements des indices de révisions en 2018 pour l'assainissement et la moyenne tension et en 2019 pour la basse et la moyenne tension. Les impacts en termes de chiffre d'affaires supplémentaire pour le Délégataire au 31/12/2019 ont également été présentés.
Aucune décision n'ayant été prise lors du dernier Comité de Suivi, cette révision économique n'a pas été constatée dans les comptes au 31/12/2019.

Arriérés collectivités :

Encaissement en avril 2019 de la deuxième échéance du protocole d'apurement des arriérés de la ville de Casablanca signé en mai 2018 pour un montant de 76 MDhs.

Harmonisation du périmètre :

Ce dossier n'a pas connu d'avancement durant 2019.

9.2. Synthèse de l'évolution des résultats

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018	
CA fluides	**6 310**	**6 334**	**24**	**0,4%**
CA travaux et autres recettes	931	1 127	196	21,1%
Chiffre d'affaires	**7 242**	**7 462**	**220**	**3,0%**
Marge de distribution	**1 999**	**2 016**	**17**	**0,0%**
Autres recettes	351	348	-3	-1,0%
Marge totale	**2 350**	**2 364**	**13**	**0,0%**
Charges d'exploitation hors coûts activés, redevances calculées, départs anticipés, impôts	-1 221	-1 239	-18	1,5%
Indémnités départs anticipés	-17	-9	8	-47,0%
Coûts activés	63	63	0	0,0%
Redevances calculées	-155	-156	-1	0,6%
Impôts et taxes	-9	-8	1	-11,5%
Total charges d'exploitation	**-1 340**	**-1 349**	**-10**	**0,7%**
Excédent Brut d'Exploitation	**1 011**	**1 015**	**4**	**0,4%**
en % du CA	14,0%	13,6%		
Dotations et reprises sur provisions	-42	-47	-4	9,8%
Dotations aux amortissements	-593	-635	-42	7,1%
Résultat opérationnel courant	**375**	**333**	**-42**	**-11,3%**
Résultat non courant	53	22	-32	-59,4%
Résultat financier	-97	-70	27	-28,0%
Impôts sur les sociétés	-127	-116	12	-9,1%
Résultat Net	**204**	**169**	**-35**	**-17,3%**
en % du CA	2,8%	2,3%		

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2019 s'élève à 7 462 MDhs en hausse de 3% par rapport à 2018.

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018	
Chiffre d'affaires fluides	6 310	6 334	24	0,4%
Recettes et peines et soins travaux remboursables	263	339	76	29,0%
Autres produits (dont paratarifaire)	292	260	-33	-11,2%
Chiffre d'affaires Hors CA Fonds De Travaux	**6 865**	**6 933**	**67**	**1,0%**
Facturation et peines et soins Fonds De Travaux	376	529	153	40,7%
Total Chiffre d'affaires	**7 242**	**7 462**	**220**	**3,0%**

Les ventes de fluides sont quasi stables par rapport à 2018 (+0.4%).

Les ventes travaux remboursables ainsi que les peines et soins y afférents augmentent de 29% par rapport à 2018, en lien avec l'accélération des travaux d'aménagement urbain (lignes 3 et 4 du Tramway, trémies Al Mohades et Ghandi, aménagement Corniche ...)

La facturation des **travaux financés par le Fonds de Travaux** ainsi que les peines et soins y afférents augmentent de 40.7% par rapport à 2018 en corrélation avec l'avancement des réalisations FDT.

La **marge de distribution** de 2 016 MDhs en hausse de 17 MDhs par rapport à 2018.
L'**EBE** ressort à 1 015 MDhs, en avance de 4 MDhs (+0.4%) par rapport à 2018.

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 332 MDhs en baisse de 43 MDhs par rapport à 2018 après prise en compte notamment des dotations aux amortissements qui augmentent de 42 MDhs.

Le résultat non courant s'élève à 22 MDhs, en retrait de 32 MDhs par rapport à 2018 qui bénéficiait notamment de la compensation tarifaire eau du 01/06/2017 au 31/12/2017 (+20 MDhs).

Le résultat net s'élève à 169 MDhs en baisse de 35 MDhs (-17.3%) par rapport à 2018 tenant compte d'une amélioration du résultat financier de 27 MDhs par rapport à 2018 et de l'effet d'impôt.

9.3. Analyse de la marge de distribution des fluides et des autres produits

9.3.1. Marge de distribution des fluides

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018
Chiffre d'affaires			
Montant	6 310	6 334	0,4%
Chiffre d'affaires hors césure			
Montant	6 298	6 324	0,4%
Achats hors autoconsommation			
Montant	4 311	4 318	0,2%
Marge	**1 999**	**2 016**	**0,8%**
Evolution de la marge			**16,5**
effet volume			9,8
effet prix			8,1
effet prix de vente			6,2
effet prix d'achat			1,9
effet rendement			-0,1
effet césure			-1,5
Evolution du Chiffre d'affaires			**23,2**
effet volume			18,5
effet prix			6,2
effet césure			-1,5

La marge de distribution de 2 016 MDhs en progression de 0,8% par rapport à l'exercice 2018.

9.3.2. Electricité

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018
Chiffre d'affaires			
Volume (GWh)	3 876	3 854	-0,6%
PMV	1,206	1,205	-0,0%
Montant	4 673	4 644	-0,6%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (GWh)	3 871	3 849	-0,6%
PMV	1,205	1,205	-0,0%
Montant	4 665	4 638	-0,6%
Achats hors autoconsommation			
Volume (GWh)	4 152	4 132	-0,5%
PMV	0,807	0,806	-0,1%
Montant	3 349	3 331	-0,5%
Rendement			
Volume (en %)	93,3%	93,2%	-0,1%
Marge	**1 323**	**1 313**	**-0,8%**
Evolution marge			**-10,5**
effet volume			-8,2
effet prix			1,7
effet prix de vente			-0,3
effet prix d'achat			2,0
effet rendement			-3,3
effet césure			-0,8

La marge de distribution électricité est en baisse de 10,5 MDhs vs. 2018. Les volumes vendus (hors césure) sont en baisse de 0,6% vs. 2018. Les volumes d'achats régressent de 0,5% vs. 2018.

Les volumes vendus aux particuliers (hors césure) restent quasi-stable vs. 2018, dû principalement aux conditions climatiques défavorables.

Les ventes des clients MT (hors césure) sont en baisse de 1,2% vs. 2018, expliquée essentiellement par la baisse de consommation des clients industriels.

L'**effet prix ressort** à +1,7 MDhs vs. 2018 résultant principalement des effets des régularisations de puissance 2018 et 2019.

Le rendement électricité à fin décembre 2019 s'établit à 93,2% en baisse de 0.1 pt vs. 2018.

La césure est positive de 6.1 MDhs contre 6.9 MDhs en 2018, soit un écart de -0,8 MDhs

9.3.3. Eau

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018
Chiffre d'affaires			
Volume (GWh)	154	159	3,0%
PMV	8,275	8,304	0,4%
Montant	1 275	1 318	3,4%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (en Mm^3)	154	158	2,9%
PMV	8,265	8,310	0,5%
Montant	1 271	1 316	3,5%
Achats hors autoconsommation			
Volume (en Mm^3)	199	204	2,6%
PMV	4,831	4,831	0,0%
Montant	962	987	2,6%
Rendement			
Volume (en %)	77,3%	77,6%	0,3%
Marge	**313**	**331**	**5,8%**

Evolution marge	18,2
effet volume	7,4
effet prix	7,1
effet prix de vente	7,1
effet prix d'achat	-0,0
effet rendement	3,2
effet césure	0,5

La marge de distribution eau progresse de 18,2 MDhs vs. 2018.

Les volumes vendus (hors césure) augmentent de 2,9% vs. 2018. Les achats d'eau augmentent de 2,6% vs. 2018 :

- Les ventes aux particuliers (hors césure) augmentent de 3,5% vs. 2018 résultant d'une croissance moyenne du nombre de clients de 4% vs. 2018 et d'une consommation unitaire en baisse de 0,5% vs. 2018.
- **Les ventes aux industriels** (hors césure) sont en baisse de 1,5% vs. 2018.
- **Les ventes aux administrations** (hors césure) sont en hausse de 2,8% vs. 2018.

Le prix moyen de vente est en hausse de 0,5% vs. 2018 due principalement à la déformation positive de la structure de consommation du segment particulier eau.
Le rendement eau à fin décembre 2019 s'établit à 77,6%, en hausse de 0,3 pt par rapport à 2018, reflétant la poursuite des efforts de Lydec en termes de réduction des pertes techniques et commerciales.

La césure est positive de 2.2 MDhs vs. 1.7 MDhs en 2018, soit un écart de +0,5 MDhs.

9.3.4. Assainissement :

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018
Chiffre d'affaires			
Montant	363	372	2,4%
Chiffre d'affaires hors césure			
Volume (en Mm³)	148,3	152,1	2,6%
PMV	2,438	2,424	-0,6%
Montant	361	370	2,4%
Marge	**363**	**372**	**2,4%**
Evolution de la marge			**8,7**
effet volume			10,7
effet prix			-0,7
effet prix de vente			-0,7
effet prix d'achat			
effet rendement			
effet césure			-1,2

Le chiffre d'affaires assainissement liquide est en hausse de 8,7 MDhs vs. 2018.

L'évolution des ventes est corrélée à celle de l'eau, à l'exception des ventes réalisées aux clients industriels non raccordés au réseau d'assainissement notamment SNEP et ONEE.

9.3.5. Marge sur les autres activités :

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018	
Chiffre d'affaires fluides	6 310	6 334	24	0,4%
Marge de distribution	1 999	2 016	17	0,8%
Autres recettes	351	348	-3	-1,0%
dont Peines et soins Fonds de Travaux	29	34	4	14,7%
dont Marge travaux remboursables	93	85	-8	-8,4%
dont Location, entretien compteurs	132	133	1	1,0%
dont Autres produits	98	96	-1	-1,3%
Marge totale	**2 350**	**2 364**	**13**	**0,6%**

Les peines et soins Fonds de Travaux sont en augmentation de 4 MDhs par rapport à 2018 en corrélation avec l'avancement des réalisations FDT.
La marge sur travaux remboursables est en baisse de 8 MDhs par rapport à 2018, résultant notamment du ralentissement des projets de lotissement.

9.4. Excédent Brut d'Exploitation

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018	
Marge totale	2 350	2 364	13	0,6%
Coûts opérationnels (hors indémnités de départ) (1)	-1 037	-1 057	-20	2,0%
Charges du personnel (a)	-741	-737	4	-0,5%
Charges hors masse salariale (c)	-296	-321	-24	8,2%
Fraits généraux (hors indémnités de départ) (2)	-184	-181	3	-1,7%
Charges du personnel (b)	-98	-98	-1	0,5%
Autres charges (d)	-86	-83	4	-4,3%
Charges du personnel (hors indémnités de départ) (a+b)	-838	-835	3	-0,4%
Total autres charges	-383	-403	-21	5,4%
Charges d'exploitation hors coûts activé, redevances calculées, départs anticipés & impôts (1+2)	-1 221	-1 238	-17	1,4%
Indémnités de départ	-17	-9	8	-47,0%
Redevances et frais SPC	-155	-156	-1	0,6%
Coûts activés	63	63	0	0,0%
Impôts et taxes	-9	-8	1	-11,5%
Total charges d'exploitation	-1 340	-1 348	-9	0,7%
EBE	**1 011**	**1 015**	**4**	**0,4%**

Les charges d'exploitation hors redevances, hors coûts activés, hors indemnités de départ augmentent de 1.4% par rapport à l'année dernière, résultant de la croissance organique de l'activité.
Les coûts opérationnels sont en hausse de 2% par rapport à 2018 liée principalement à :

- la croissance organique de l'activité +6.7 MDhs (Ouvrages/ clients/maîtrise d'œuvre externe),
- au renforcement des actions de performance du réseau pour 4,5 MDhs et de recouvrement des créances pour 3 MDhs
- ainsi qu'à des dépenses relatives à la conformité réglementaire 2.4 MDhs.

Cette hausse est partiellement compensée par la baisse des charges de personnel de 4 MDhs résultant des gains de productivité.

Les frais généraux baissent de 1.7% par rapport à 2018.
Les redevances sont en hausse 0.6% par rapport à 2018 en corrélation avec CA.
Les coûts activés baissent de 1 MDhs par rapport à 2018 en liaison avec l'avancement des réalisations des investissements délégataire.
L'EBE ressort à 1 015 MDhs, en hausse de 4 MDhs (+0.4%) par rapport à 2018.

9.5. Autres produits et charges

En millions de dirhams	RE FY 2018	RE FY 2019	RE FY 2019 vs RE FY 2018	
Chiffre d'affaires	7 242	7 462	220	3,0%
Total charges d'exploitation	-1 340	-1 349	-10	0,7%
Excédent Brut d'Exploitation	1 011	1 015	4	-4,7%
Dotations et reprises sur provisions	-42	-47	-4	9,8%
Dotations aux amortissements	-593	-635	-42	7,1%
Résultat opérationnel courant	375	333	-42	-11,3%
Résultat non courant	53	22	-32	-59,4%
Résultat financier	-97	-70	27	-28,0%
Impôts sur les sociétés	-127	-116	12	-9,1%
Résultat Net	**204**	**169**	**-35**	**-17,3%**

Le solde des **dotations et reprise de provisions** totalise -47 MDhs en augmentation de 4 MDhs par rapport à 2018 résultant de :

- Dotations et reprises aux provisions clients de -34.6 MDhs en hausse de 4.7 MDhs comparé à 2018.
- Constatation de dotations nettes pour risques et charges de -12.2 MDhs en baisse de 0.8 MDhs par rapport à 2018.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à -635 MDhs en augmentation de 42 MDhs comparées à 2018.

Le résultat non courant 2019 , intégrant l'impact de la contribution sociale de solidarité sur le bénéfice en application de la loi de finance 2019 pour -10.5 MDhs, est en baisse de 32 MDhs par rapport à 2018 qui avait bénéficié de la compensation tarifaire eau du 01/06/2017 au 31/12/2017 (+20 MDhs).

Le résultat financier est de -70 MDhs en diminution de 28% par rapport à 2018.

Le résultat net s'élève à 169 MDhs en baisse de -35 MDhs par rapport à 2018.

9.6. Besoin en Fonds de Roulement

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Actif circulant	3 090	3 217	127
Passif circulant	3 707	3 968	261
BFR	-617	-751	-134

Le besoin en fonds de roulement est négatif de -751 MDhs contre -617 MDhs au 31 décembre 2018 soit une amélioration de 134 MDhs reflétant principalement :

- La baisse des créances clients pour 101 MDhs (Cf. 9.10).
- La hausse des dettes fournisseurs pour 114 MDhs (Cf. 9.14).

9.7. Flux de trésorerie

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Capacité d'autofinancement	**764**	**803**	**39**
Variation dépôt de garantie	27	31	3
Variation de BFR (*)	-106	134	240
Investissements	-493	-517	-24
Subventions d'Investissement	-	0	-
Free Cash Flow	**193**	**451**	**258**
Dividendes	-196	-196	0
Free Cash Flow net des dividendes	**-3**	**255**	**258**
Dette nette d'ouverture (31/12/N-1)	**1 208**	**1 211**	**3**
Dette nette de clôture	**1 211**	**956**	**-255**

(*) retraité des dividendes à payer

La capacité d'autofinancement s'élève à 803 MDhs soit une augmentation de 39 MDhs par rapport à décembre 2018 grâce à :

- L'amélioration de l'EBE de +3 MDhs ;
- L'amélioration du résultat financier de + 27 MDhs ;
- La baisse de l'IS de -15 MDhs ;

Le cash-flow libre est positif de 451 MDhs. Il est en amélioration de 258 MDhs par rapport à décembre 2018 sous l'effet compensé de :

- l'amélioration de la CAF pour +39 MDhs ;
- l'amélioration de la variation du BFR pour +240MDhs ;
- la hausse des investissements pour -24 MDhs.

Après paiement des dividendes à hauteur de 196 MDhs, l'endettement net s'établit à 956 MDhs en baisse de 255 MDhs par rapport au 31 décembre 2018. Le ratio dette nette/ EBE s'établit à 0,94 en 2019 vs. 1,20 en 2018.

9.8. Bilan simplifié de Lydec au 31 décembre 2019

Actif	En millions de dirhams	
	déc-18	déc-19
Domaine concédé net	12 192	12 761
Fonds de retraite (valeurs)	259	145
Total Actif - Domaine Délégué	**12 452**	**12 906**
Actif Immobilisé		
Financement Lydec : Brut	8 970	9 439
Financement Lydec : Amort	-4 918	-5 508
Financement Lydec : Net	4 052	3 931
Actif Immobilisé domaine privé : Brut	1 134	1 171
Actif Immobilisé domaine privé : Amort	-1 028	-1 063
Actif Immobilisé domaine privé : Net	106	108
Immobilisations Financières	2	2
Total Actif Immobilisé- Domaine Privé	**4 159**	**4 041**
Actif Circulant hors fonds externes	2 696	2 695
Fonds externes	395	406
Total actif circulant	**3 090**	**3 102**
Trésorerie - Actif	**97**	**199**
Total Actif - Domaine Privé	**7 347**	**7 342**
Total Général ACTIF	**19 799**	**20 248**

Passif	En millions de dirhams	
	déc-18	déc-19
Droits de l'Autorité Délégante	12 192	12 761
Fonds de retraite (dettes)	259	145
Financement retraite- principal	3 063	2 614
Dette de l'l'Autorité Délégante	-3 063	-2 614
Total Passif - Domaine Délégué	**12 452**	**12 906**
Financement Permanent		
Capital Social	800	800
Réserve légale	80	80
report à nouveau	752	760
Résultat de la période	204	169
Capitaux propres	1 836	1 809
Subventions d'Investissement	8	7
Capitaux Propres Assimilés	8	7
Financement LT et Emprunts	780	590
Dépôts de garantie clients	487	518
Provisions pour Risques et Charges		
Financement permanent	**3 111**	**2 924**
Passif Circulant hors Fond de Travaux	3 545	3 730
Fonds de Travaux	163	123
Total passif circulant	**3 707**	**3 853**
Trésorerie - Passif	**528**	**565**
Total Passif - Domaine Privé	**7 347**	**7 342**
Total Général PASSIF	**19 799**	**20 248**

La structure du bilan de Lydec au 31 décembre 2019 est caractérisée par :

- Des capitaux propres de 1 809 MDhs en baisse de 27 MDhs par rapport au 31 décembre 2018. Cette baisse est expliquée par le résultat de la période pour 169 MDhs et la distribution des dividendes pour 196 MDhs.
- Un fonds de roulement négatif de -1 117 MDhs en augmentation de 69 MDhs par rapport au 31 décembre 2018 intégrant le remboursement des emprunts pour 190 MDhs.
- Un besoin en fonds de roulement négatif de -751 MDhs contre -617 MDhs en 2018.
- Un endettement net de 956 MDhs en baisse de 255 MDhs par rapport au 31 décembre 2018 (1 211 MDhs).

9.9. Investissements

Le tableau ci-dessous présente la situation des investissements par type de financement au 31 décembre 2019.

	Arrêté déc-2018	Arrêté déc-2019	Variation
En millions de dirhams	**(1)**	**(2)**	**(2) - (1)**
Délégataire (y compris frais indirects)	**493**	**517**	**24**
Domaine concédé	454	469	15
Domaine privé	28	31	3
Charges à répartir	10	17	7
Fonds de travaux (y compris peines & soins et TVA)	**449**	**622**	**173**
Tiers	**475**	**648**	**174**
Total	**1 416**	**1 787**	**371**

Les investissements financés par le délégataire s'élèvent à 517 MDhs à fin décembre 2019 contre 493 MDhs à fin décembre 2018, soit une hausse de 24 MDhs.

Par chapitre, ils se répartissent ainsi :

	Arrêté déc-2018	Arrêté déc-2019	Variation
En millions de dirhams	**(1)**	**(2)**	**(2) - (1)**
Infrastructure	121	158	37
Répartition & Distribution	116	130	14
Renouvellement	211	171	-40
Moyens d'exploitation	45	58	13
Délégataire (y compris frais indirects)	**493**	**517**	**24**

Les investissements financés par le Fonds de Travaux s'élèvent à 622 MDhs en hausse de 173 MDhs (+39%) par rapport à fin 2018. Cette hausse s'explique par le lancement en 2019 de grands projets notamment l'assainissement pluvial au niveau de la RN1 et l'acquisition de terrains destinés à abriter le bassin d'orage « BO3 » au niveau de la Commune de Lahraouiyine.

Les investissements financés par le FDT se répartissent comme suit :

	Arrêté déc-2018	Arrêté déc-2019	Variation
En millions de dirhams	**(1)**	**(2)**	**(2) - (1)**
Infrastructure	196	259	63
Répartition & Distribution	253	363	110
Fonds de travaux (y compris peines & soins et TVA)	449	622	173

Les investissements financés par les tiers s'élèvent à 648 MDhs en hausse de 174 MDhs rapport à la même période en 2018 (475 MDhs).

9.10. Actif circulant

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Actif Circulant			
Stock	33	33	0
Provision pour dépréciation stock	-11	-11	0
Compte Clients	2 294	2 193	-101
Provisions Créances douteuses	-379	-398	-19
Personnel Débiteur	66	62	-5
Etat débiteur	218	230	12
Débiteur CUC (Retraites)	320	362	42
Débiteurs Divers	155	226	71
Compte Trésorerie Fonds de travaux	391	311	-79
Compte Trésorerie PIN, CDG, INMAE	4	95	91
Total actif circulant	**3 090**	**3 102**	**11**

Stocks

Les stocks s'élèvent à 33 MDhs stable par rapport au 31 décembre 2018.

La provision pour dépréciation des stocks a été mise à jour et n'a pas connu de variation significative au 31 décembre 2019.

Compte clients

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Collectivités	365	180	-184
Administrations	144	120	-24
Offices, Régies, ...	65	75	9
Administrations, Collectivités, ORD	574	375	-199
Créance Conso Particuliers	486	495	9
Créance Conso Bidonvilles	294	313	19
Créance Conso Industriels	104	99	-5
Créance Diverse et Labelma	43	46	3
FAE Consommations	360	357	-4
Créance Conso Particuliers et Industriels	1 287	1 310	23
Créances relatives aux consommations fluides	**1 860**	**1 685**	**-175**
Créance Travaux Particuliers	0	1	0
Créance Travaux ADM, CL et ORD (hors Lotissments, yc Tramway)	56	84	28
Créance Travaux Industriels	12	12	0
Créance Travaux Lotissements	144	170	26
FAE Travaux	149	211	62
Créance Travaux	362	478	116
Effets à recevoir	71	30	-42
Produits accessoires	-	-	-
Fraudes	-	-	-
Total Créance Clients Brute	**2 294**	**2 193**	**-101**
Provision Clients	-379	-398	-19
Total Créance Clients Nette	**1 915**	**1 795**	**-120**

Au 31 décembre 2019, **les créances clients brutes** s'élèvent à 2 193 MDhs et enregistrent une baisse de 101 MDhs par rapport à la situation à fin décembre 2018.

Créances relatives aux consommations de fluides : -175 MDhs.

- Les créances sur les collectivités en baisse de 184 MDhs expliquée par le décalage de l'encaissement du reliquat du budget de consommation 2018 au 1er trimestre 2019.
- Les créances sur les administrations en baisse de 24 MDhs. Cette variation est expliquée principalement par l'encaissement en 2019 des arriérés de consommation de l'AREF, Université Hassan 2 et CHU Ibn Rochd.
- Les créances sur les particuliers en légère hausse de 9 MDhs par rapport à fin décembre 2019.
- Les créances sur les bidonvilles en hausse de 19 MDhs. Cette augmentation est expliquée par le retard du plan de recasement.
- Les créances sur les offices et régies en hausse de 9 MDhs due principalement au retard de paiement des clients ONDA et ONEE.
- Les créances sur les industriels en baisse de 5 MDhs.

Créances relatives aux travaux : +54 MDhs.

- Les créances travaux en hausse de 54 MDhs. Cette augmentation est expliquée par la facturation au dernier trimestre 2019 des lignes T3 et T4 du tramway (Client Casa Transport).
- Les FAE travaux en hausse de 62 MDhs due principalement à la constatation des travaux annexes réalisés pour le compte de la CUC, Casa Transport (déviation du réseau Tram T3/T4, BHNS) ainsi que les projets de Casa Aménagement (trémie Al Mowahed et Ghandi).

La provision sur créances clients : +19 MDhs.

Cette évolution est expliquée essentiellement par l'effet conjugué des éléments suivants

- La hausse de la provision client relative au portefeuille Bidonville pour 18 MDhs.
- La baisse de la provision client relative au portefeuille des Particuliers pour 9 MDhs résultant principalement de la baisse des créances antérieures à 2017 grâce à l'opération de task force menée en 2019.
- La hausse de la provision client relative aux portefeuilles des Grands Comptes, Administration, Offices et Régies pour 5 MDhs.

9.11. Situation de Trésorerie nette

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Trésorerie Lydec			
Placements OPCVM	-	-	-
Banques et Valeurs à encaisser	-282	14	295
Crédits de Trésorerie	-150	-380	-230
Caisses	0	0	0
Trésorerie nette	**-431**	**-366**	**65**

Au 31 décembre 2019, la trésorerie nette est de -366 MDhs en amélioration de 65 MDhs par rapport à décembre 2018.

9.12. Financement Long Terme

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Emprunt obligataire	560	480	-80
Emprunt CMT	220	110	-110
Financement LT et emprunt	**780**	**590**	**-190**

Le financement Long Terme est en baisse de 190 MDhs par rapport au 31 décembre 2018, il est constitué de deux emprunts :

- Un emprunt obligataire levé en juillet 2010 pour 1 200 MDhs remboursable annuellement par amortissements constants de 80 MDhs sur 15 ans. Le solde de cet emprunt au 31 décembre 2019 est de 480 MDhs après remboursement de la neuvième échéance en juillet 2019.
- Un emprunt bancaire contracté en septembre 2013. Cet emprunt décaissable en 5 tirages et remboursable sur 7 ans totalise 110 MDhs au 31 décembre 2019.

9.13. Passif circulant

Au 31 décembre 2019, le passif circulant se décompose comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Passif Circulant			
Fournisseurs	2 189	2 303	114
Personnel	55	55	0
Organisme sociaux	29	3	-26
Etat (impôts et TPPAN)	658	701	43
Clients créditeurs	182	198	16
Créditeur RAD	2	13	12
Autres Créditeurs	389	402	14
Provisions Risques et charges	42	54	12
Fonds de Travaux	163	123	-40
Total passif circulant	**3 707**	**3 853**	**146**

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

En millions de dirhams	Arrêté déc-2018 (1)	Arrêté déc-2019 (2)	Variation (2) - (1)
Fournisseurs de fluides	1 278	1 280	3
ONEE, Branche électricité	938	931	-7
ONEE, Branche eau	251	261	10
SEOER	89	88	0
Autres fournisseurs locaux	184	249	66
Fournisseurs étrangers	1	2	1
Fournisseurs partenaires	1	1	0
Autres fournisseurs (FNP, RG...)	725	770	44
Total	**2 189**	**2 303**	**114**

Le compte fournisseurs a connu une hausse de 114 MDhs et s'établit à 2 303 MDhs contre 2 189 MDhs au 31 décembre 2018, cette hausse est expliquée principalement par l'effet combiné de :

- La hausse de la dette des fournisseurs locaux (hors achats de fluides) pour 66MDhs ;
- La hausse de la dette fournisseurs Factures Non Parvenues et des retenues de garanti pour 44 MDhs. ;
- La quasi-stagnation de la dette ONEE en corrélation avec la stagnation des achats fluides.

Lydec règle ses fournisseurs en moyenne entre 60 et 90 jours ; l'essentiel de ses achats étant encadrés par des marchés et des commandes.

La balance âgée du compte fournisseurs est détaillée ci-après :

En millions de dirhams	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture (*) A= B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Au 31/12/2018	2189	2176	11	0	2	0
Au 31/12/2019	2303	2254	39	2	1	7

* Y compris les fournisseurs-factures non parvenues et les fournisseurs d'immobilisations

FONDS DE TRAVAUX

Le solde du compte Fonds de Travaux a baissé de 40 MDhs expliqué par des mouvements de recettes à hauteur de 802 MDhs et des dépenses de 841 MDhs, expliqués comme suit :

En millions de dirhams	Flux 2017	Flux 2018	Flux 2019
Dépenses :			
Investissements	468	449	622
Travaux tiers transférés	-	-	-
Prélèvements Fonds de retraite	160	192	205
Dépenses de fonctionnement	-	-	-
Redevances d'occupation du Domaine Public et servitudes	20	3	3
Créance Ville PI-BI, Ecp P1 CUC, autres	-	11	11
Ajustements tarifaires : compensations des revalorisations salariales	-	-	
Charges liées à l'emprunt obligataire	-	1	1
Régularisations des dépenses	-	-	1
Total Dépenses	**648**	**655**	**841**
Recettes :			
Participations Facturées	708	802	634
Variation des impayés sur participations	-107	-56	66
Contributions des bénéficiaires	18	16	15
Subventions reçues et à recevoir	25	14	73
Autres produits	11	2	7
Produits financiers	2	4	7
Régularisations des recettes	5	-	-
Total Recettes	**662**	**781**	**802**
Variation Compte FDT	**15**	**125**	**-40**
Solde initial FDT	**23**	**38**	**163**
Solde final FDT	**38**	**163**	**123**

Dépenses du Fonds de travaux :

Les dépenses d'investissement FDT à fin décembre 2019 s'élèvent à 622 MDhs en hausse de 173 MDhs par rapport à 2018. Cette variation est expliquée par le lancement en 2019 de grands projets notamment :

- l'assainissement pluvial au niveau de la RN1 ;
- l'acquisition de terrains destinés à abriter le bassin d'orage « BO3 » au niveau de la Commune de Lahraouiyine ;
- l'assainissement des eaux pluviales et usées de la zone TAMARIS ;
- les raccordements sociaux réalisés dans le cadre INDH_RQSE.

Le prélèvement Fonds de retraite s'élève à 205 MDhs correspondant à l'emprunt obligataire contracté pour le financement de la retraite.

Recettes du Fonds de travaux :

- **Les participations facturées** au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 634 MDhs en baisse de 168 MDhs par rapport à fin 2018. Ces participations sont réparties entre Lotisseurs (428 MDhs), Particuliers (169 MDhs), Industriels (31 MDhs) et Administrations (5 MDhs). Cette baisse est expliquée par l'absence des grands projets de lotissements en 2019 ;
- Les participations encaissées au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 700 MDhs en baisse de 45 MDhs par rapport à fin 2018.
- Les subventions reçues et à recevoir au titre de l'exercice 2019 s'élèvent`à 73 MDhs en hausse de 60 MDhs par rapport à fin 2018 expliqué par la réception en décembre dernier d'une subvention auprès de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) de 67 MDhs pour le financement des projets de Recasement des Quartiers Sous Equipés (RQSE).

9.14. Proposition d'affectation du résultat net

Le résultat net après impôt, s'élève à 168 626 872,34 dhs

En millions de dirhams	Arrêté déc-2019
Bénéfice net de l'exercice	169
-5% à la réserve légale (plafonnée à 10% du capital)	-
Solde	**169**
+Report à nouveau	760
-Bénéfice distribuable	**929**
-Réserve facultative	-169
Report à nouveau	**760**

9.15. Informations sur le capital de la société

REPARTITION DU CAPITAL

En millions de dirhams	Nombre d'action	%
SUEZ	4 080 000	51,00
FIPAR HOLDING	1 279 499	15,99
RIMA	1 291 583	16,14
FLOTTANT	1 348 918	16,86
Total	8 000 000	100,0

- SUEZ : Opérateur mondial dédié aux métiers de l'eau et des déchets, présent sur les cinq continents.
- Fipar-Holding : Fonds d'investissement du groupe Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).
- RMA : Opérateur majeur du secteur de l'assurance, filiale du groupe FinanceCom.

EVOLUTION DU COURS LYDEC VS EVOLUTION DU MASI DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019 (BASE 100)

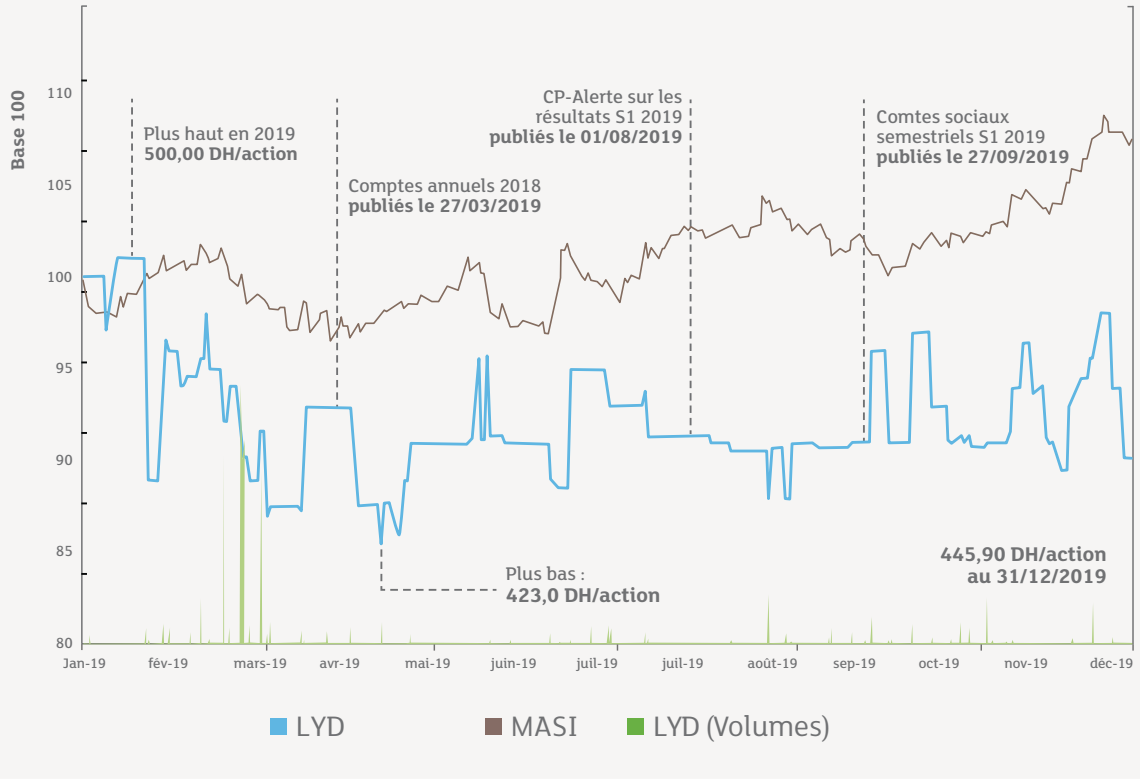

Au 31 décembre 2019, le cours de l'action Lydec a affiché une baisse de 9.92% à un niveau de cours de 445,90 Dhs / action, correspondant à une capitalisation boursière de 3 567 M MAD. Du côté du Moroccan All Shares Index (MASI), celui-ci a pu achever l'année écoulée dans le vert, clôturant la dernière séance de l'exercice avec une croissance annuelle de 7,11% portant sa valeur globale à hauteur de 12 171,90 pts. vs. 11 364,31 pts. au 31/12/2018.
Le niveau de volumétrie du titre ressort en augmentation de 17% avec un cumul d'échanges durant l'année 2019 de 66 M MAD comparé à un total de 56.3 M MAD observé une année auparavant, soit un Volume Quotidien Moyen (VQM) de 267k MAD par séance en 2019. Le MASI a quant à lui enregistré une baisse de 16% au niveau des volumes échangés sur le Marché Central, clôturant l'année sur un total de 31 Md MAD (-5,9 Md MAD vs. 2018).

INDICATEURS BOURSIERS

		2019	2018	2017
Cours au 31/12	MAD	446	495	620
Résultat net	M MAD	169	204	200
Nombre d'actions	Nbre.	8 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00
Bénéfice par action (BPA)	MAD	21,08	25,50	25,00
Dividendes versés*	M MAD	196	196	180
Dividende par action DPA	MAD	24,5	24,5	22,5
Fonds Propres	M MAD	1 809	1 836	1 828
P/E	x	21,2x	19,4x	24,8x
P/B	x	2,0	2,2	2,7
D/Y	%	5,5%	4,9%	3,6%

* Versés en N sur la base du résultat de l'année (N-1)	
P/E	Price Earning Ratio : Prix de l'action/ Résultat net par action
P/B	Price-to-Book Ratio : Prix de l'action/Fonds propres par action
D/Y	Dividend Yield Ratio : Dividendes par action/ Prix de l'action

Au terme de l'exercice 2019, le résultat net de Lydec s'établit à 169 MDH, en baisse de 18% par rapport au bénéfice enregistré une année auparavant.
Par conséquent, et sur la base d'un capital social de 8 millions de titres, le bénéfice unitaire par action s'établit à 21 DH, en baisse par rapport à celui observé à fin décembre 2018, et qui s'était établit à 25,5 DH / action.
Sur la base d'un dividende distribué de 24,5 DH / action, stable par rapport au dividende distribué courant 2018, le rendement de l'action Lydec ressort à 5,5% (rapporté au cours de fin d'année), par rapport à un rendement de 4,9% offert en 2018. Cette hausse est expliquée par l'effet mécanique induit par la baisse significative du cours de l'action entre 2018 et 2019.

9.16. Honoraires des commissaires aux comptes

La rémunération brute annuelle globale des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Ernst & Young						Mazars					
	Montant / Année			Pourcentage/ Année			Montant / Année			Pourcentage/ Année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	656 000	642 000	690 000	85%	100%	94%	656 000	641 500	627 000	71%	100%	83%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes												
Sous-total	**656 000**	**642 000**	**690 000**	**85%**	**100%**	**94%**	**656 000**	**641 500**	**627 000**	**71%**	**100%**	**83%**
Autres prestations rendues	119 000	-	44 000				262 000	-	129 960			
Autres												
Sous-total	**119 000**	**-**	**44 000**	**15%**	**0%**	**6%**	**262 000**	**-**	**129 960**	**29%**	**0%**	**17%**
Total général	**775 000**	**642 000**	**734 000**	**100%**	**100%**	**100%**	**918 000**	**641 500**	**756 960**	**100%**	**100%**	**100%**

10

AGO DU 11 JUIN 2020

10.1.Modalités de participation

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette Assemblée. L'Assemblée Générale se compose en effet de tous les actionnaires, quel que soit leur nombre d'action. Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, par un autre actionnaire ou par toute personne physique et morale de son choix sous réserve de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme.

10.1.1.Justification du droit de participer à l'Assemblée

Pour participer à cette Assemblée Générale, il est nécessaire de justifier de sa qualité d'actionnaire. La participation est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.
Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, fournir au siège de la société une attestation émanant d'un organisme bancaire ou d'une société de bourse agréée, justifiant la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée.
Les titulaires d'actions nominatives, pour être admis à l'Assemblée, sont tenus d'être inscrits, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, dans les registres de la société.
En cas de représentation de propriétaires de titres au porteur, les mandataires doivent en plus déposer la justification de leur mandat.

10.1.2.Modes de participation à l'Assemblée

Attachée à favoriser la plus large participation à l'Assemblée, Lydec met à disposition de tout actionnaire plusieurs possibilités pour participer à l'Assemblée.

Les actionnaires désirant voter par correspondance, devront demander un formulaire de vote par correspondance au siège social au plus tard dix (10) jours avant la date de la réunion, ledit formulaire étant également disponible sur le site Internet de Lydec www.lydec.ma, rubrique Communication Financière.
L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter.
Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 modifiée et complétée par loi 20-05 relative aux sociétés anonymes peuvent demander par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social dans les dix (10) jours qui suivent cet avis, l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.
Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social où ils peuvent les consulter. Ils sont également mis en ligne sur le site Internet de la société au plus tard 21 jours avant la tenue de l'Assemblée. Lydec transmet également à tout actionnaire qui lui en fera la demande les documents suscités, en prenant à sa charge les frais d'envois.

Pour toute information sur l'Assemblée Générale, veuillez contacter le Secrétaire Exécutif :

LYDEC - Secrétariat Exécutif -
Monsieur Pierre-Alexandre Lacarelle
48, Boulevard Mohamed Diouri
Casablanca
Email :
pierre-alexandre.lacarelle@lydec.co.ma

10.2.Projets de résolutions

Première résolution : approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019

L'Assemblée Générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur sa gestion durant l'exercice 2019 et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution du mandat de vérification et de contrôle des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, après avoir examiné les états financiers au 31 décembre 2019, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont présentés et desquels il résulte un bénéfice net de + 168 626 872,34 dirhams ainsi que toutes les opérations et les mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans lesdits rapports.

Deuxième résolution : approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 56 et suivants de la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 56 et suivants de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et la loi 78-12, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Troisième résolution* : affectation du résultat

L'Assemblée Générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes :

- constate que le bénéfice de l'exercice 2019 s'élève à **+ 168 626 872,34 dirhams ;**
- constate que le report à nouveau est de **+ 759 948 763,81 dirhams** ;

soit un montant disponible pour l'affectation du résultat qui s'élève à **+ 928 575 636,15 dirhams**.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le total ainsi obtenu :

- à une réserve facultative pour un montant de **+ 168 626 872,34 dirhams** ;
- au report à nouveau pour un montant de **+ 759 948 763,81 dirhams**.

L'Assemblée Générale se réserve le droit de décider de la distribution d'un dividende exceptionnel avant la fin de l'exercice 2020, à puiser, le cas échéant, dans la réserve facultative, si la situation économique de l'entreprise le permet.

Quatrième résolution : quitus s'il y a lieu aux administrateurs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne au Conseil d'administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion pour l'exercice 2019.

Cinquième résolution : quitus s'il y a lieu aux commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne quitus au cabinet Mazars représenté par M. Adnane Loukili et au Cabinet Ernst & Young représenté par M. Hicham Diouri de leur mandat de commissaires aux comptes pour l'exercice 2019.

Sixième résolution : quitus s'il y a lieu à un administrateur démissionnaire

Madame Marie-Ange Debon, ayant démissionné de sa fonction d'Administrateur en date du 21 février 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires donne en tant que besoin, à cet Administrateur, quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 7 juin 2013 au 20 février 2020.

Monsieur Pierre-Yves Pouliquen ayant démissionné de sa fonction d'Administrateur en date du 21 février 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires donne en tant que besoin, à cet Administrateur, quitus de sa gestion au titre de la période s'étalant du 20 février 2013 au 20 février 2020.

Septième résolution : ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

L'Assemblée générale ordinaire, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte et ratifie la cooptation, en qualité d'Administrateur en remplacement de Mme Marie-Ange Debon, effectuée par le Conseil d'administration en date du 20 février 2020 de Madame Silvina Inés Somasco, Directrice financière AMECA, de nationalité Française, née à SANTA FE , titulaire du passeport numéro 16CP24736, demeurant à 7 Cours Marigny 94300 Vincennes , France.

L'Assemblée générale ordinaire , statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte et ratifie la cooptation, en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Pierre-Yves Pouliquen, effectuée par le Conseil d'administration en date du 20 février 2020 de Madame Tiphaine Hecketsweiler , Directrice de l'engagement et des communications du Groupe SUEZ, de nationalité Française, née à Neuilly-sur-seine titulaire du passeport numéro 13CV55812, demeurant à 1 rue de Lille 75007, Paris, France.
Le mandat de ces Administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le mandat de ces Administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

* Proposition issue du conseil d'administration du 24 avril 2020

Huitième résolution : pouvoirs en vue de formalités légales

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère tous pouvoirs à Monsieur Pierre-Alexandre Lacarelle, de nationalité française, né le 6 mars 1974 à Angers (France), demeurant à Casablanca, au 68, Boulevard Abdelkrim Khattabi, Anfa, titulaire du passeport numéro 15CE69965, et à toute personne qu'il substituera pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité ou autres prévues par la loi ou besoin sera agréée,

justifiant la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée.
Les titulaires d'actions nominatives, pour être admis à l'Assemblée, sont tenus d'être inscrits, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, dans les registres de la société.
En cas de représentation de propriétaires de titres au porteur, les mandataires doivent en plus déposer la justification de leur mandat

11

PERSPECTIVES

Au service du développement durable du Grand Casablanca

Projet d'entreprise Synergies 2025

Pour l'année 2020, il est prévu de poursuivre le déploiement du projet d'entreprise Synergies 2025. Plusieurs réalisations sont attendues dans le cadre de ce projet, il s'agit notamment de :

- la poursuite de la dématérialisation des processus de la clientèle ;
- la refonte du dispositif de gestion des anomalies et fraudes ;
- l'achat d'énergie renouvelable à partir d'un projet photovoltaïque ;
- la poursuite de l'organisation du dialogue des parties prenantes ;
- la collaboration avec les parties prenantes dont l'écosystème des sous-traitants et fournisseurs pour innover autour des dispositifs Santé et Sécurité au Travail existants ;
- le déploiement de la feuille de route développement durable 2030 ;
- l'évolution de l'environnement global du travail et faire du bien-être du collaborateur un levier de performance et productivité ;
- l'inauguration de l'académie Lydec ;
- la poursuite du déploiement d'Aquadvanced pour les métiers assainissement et électricité ;
- l'industrialisation de la démarche innovation.

Santé et Sécurité au Travail

En 2020, Lydec poursuivra le déploiement de la culture sécurité à tous les niveaux et à l'ancrer en passant d'une sécurité réglée à une sécurité gérée afin de pérenniser la mobilisation de toutes les parties prenantes, en intervention, en déplacement et sur site.

Ainsi, le plan d'action prévention sécurité de Lydec piloté par la Direction prévention sécurité s'articulera autour de :

- La réussite de la certification ISO 45001 ;
- Le renforcement de l'appropriation de la sécurité gérée par l'ensemble des collaborateurs ;
- Le maintien de la mobilisation collective pour assurer la sécurité dans le mouvement en maîtrisant le risque routier et les chutes plain-pied ;
- Le renforcement des visites managerielles des chantiers notamment en termes de régularité et de couverture des situations : visites nocturnes, conduites, astreintes, … ;
- La collaboration avec les sous-traitants notamment pour innover dans le domaine de la Santé et Sécurité au Travail.

Réussir la révision contractuelle quinquennale

La mobilisation autour des travaux de la 2ème révision du contrat de Lydec restera forte en 2020. Ainsi, Lydec continuera d'être engagée aux côtés de l'Autorité délégante avec comme objectifs prioritaires de trouver les solutions (financières, contractuelles, etc.) adaptées aux besoins de financement des investissements nécessaires au développement du Grand Casablanca, de maintenir une gouvernance des investissements garantissant leur mise en œuvre optimale et dans les délais et d'assurer la continuité de service et la performance d'exploitation, tout en préservant l'équilibre économique du contrat de Gestion Déléguée.

Réussir la mise en œuvre des révisions économiques 2018-2019

En 2020, Lydec restera mobilisés en collaboration avec les Autorités, afin de trouver des solutions de mise en œuvre progressives des révisions économiques 2018 et 2019, ou des solutions de compensations adéquates.

Être prêt pour l'harmonisation des périmètres de la Gestion Déléguée

Le périmètre actuel de la Gestion Déléguée résulte d'un héritage historique à travers lequel une grande partie du territoire périphérique du Grand Casablanca reste desservie en électricité par l'opérateur national. Or ce territoire auparavant rural est depuis plusieurs années en fort développement de par son inclusion dans le schéma directeur de développement urbain, et nécessite de ce fait des investissements importants notamment pour la desserte en eau potable et le raccordement au service de l'assainissement liquide. C'est fort de ce constat que les parties prenantes ont signé la convention cadre relative aux modalités de mise en place d'un processus d'harmonisation des périmètres de la gestion des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide dans la région du Grand Casablanca le 26 septembre 2014 devant SM le Roi, que Dieu l'assiste, afin d'assurer la péréquation entre les 4 métiers sur l'ensemble du territoire du Grand Casablanca et ainsi libérer des ressources de financement additionnelles. La gestion par un seul interlocuteur-opérateur sur le Grand Casablanca permettrait également de clarifier et simplifier l'accès aux services pour les habitants, d'améliorer et d'homogénéiser la qualité de service, d'optimiser les moyens opérationnels, et de rationaliser les investissements, dans l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes. Dans le cadre de ce grand projet, Lydec, en tant qu'expert, continuera d'accompagner l'Autorité délégante selon ses sollicitations et se tient prêt pour une transition la plus fluide possible vers l'opérateur unique dans le cadre de la Gestion Déléguée.

Par ailleurs, Lydec veillera à ce que les nouveaux projets dans le périmètre du Contrat fassent l'objet d'un raccordement au service de distribution d'électricité de la Gestion Déléguée.

Renforcer le professionnalisme, l'exemplarité et l'excellence opérationnelle

Lydec a pour objectif d'améliorer en continu la qualité de ses services et la performance globale de l'entreprise en se basant sur l'innovation, la digitalisation et les nouvelles technologies. Dans ce cadre on peut citer parmi les projets qui seront déployés en 2020 :

- L'application de méthodes agiles et innovantes (Lean management, Lean 6 sigma, design thinking) au système de management intégré ;
- Le développement de la performance et des gains de productivité, et notamment en ligne avec le projet SPOT de SUEZ ;
- La poursuite de l'amélioration de la performance des réseaux avec comme objectifs un taux de disponibilité supérieur à 96% en éclairage public, un rendement de réseau eau potable supérieur ou égal à 77,8%, et un rendement de réseau eau potable supérieur ou égal à 93,43% (hors fraude bidonvilles) ;
- La poursuite du développement de l'outil Aquadvanced et Elecadvanced, et la poursuite du déploiement de la télé-relève ;
- La finalisation de la dématérialisation du processus Achats.

Maintenir un niveau élevé de performance globale

En 2020, Lydec projette de faire évoluer les certifications suivantes :

- Migration de l'OHSAS 18 001 V2007 à l'ISO 45 001 V 2018 ;
- Migration de l'ISO 29 990 v2010 à l'ISO 29 993 v 2018 ;
- Extension du périmètre de l'ISO14 001 V2015 au poste source ADE ;
- Extension du périmètre de l'ISO 50 001 v 2018 à l'ensemble des activités de Lydec.

L'activité de Lydec est sensible à des facteurs conjoncturels et structurels liés à son environnement social et économique. Le ralentissement de l'économie, les augmentations pluriannuelles des tarifs eau et électricité du Contrat programme Etat-ONEE, l'introduction de la sélectivité telles que décidées au niveau national et le développement de l'utilisation des énergies renouvelables peuvent se traduire chez les clients par une baisse des consommations unitaires, pas toujours compensée par la dynamique de développement et de croissance du nombre de clients. Pour 2019, Lydec continuera d'anticiper dans ses prévisions le maintien d'un développement du nombre de ses clients couplé au maintien de la tendance à la maîtrise des consommations.

Les évolutions législatives, règlementaires ou propres à la gestion déléguée comportent parfois des modifications entraînant des coûts d'investissements ou d'exploitation supplémentaires et également des opportunités de développement. Elles sont suivies et anticipées par Lydec qui s'attache à identifier les évolutions pertinentes à mettre en œuvre au regard des nouvelles dispositions et également à capitaliser sur les opportunités qu'elles présentent.

En 2019, Lydec s'attachera notamment à identifier les modalités d'intégration des dispositions nouvelles à venir concernant la loi sur l'eau, également celles relatives à l'ouverture du marché de l'électricité, et de la production des énergies renouvelables. Ces évolutions constitueront également une opportunité pour Lydec de prolonger son investissement en matière d'optimisation des ressources en eau et en électricité et de satisfaction de ses clients.

Lydec continuera de maintenir son niveau de performance globale par rapport à 2020, ce notamment par une mobilisation accrue sur des programmes de maîtrise des charges et de renforcement de l'excellence opérationnelle.

Lydec se fixe notamment pour objectifs :

- D'améliorer encore la performance et les rendements des réseaux en eau et en électricité toutes choses égales par ailleurs ;
- De renforcer et maîtriser tous ses coûts opérationnels notamment par le redéploiement de certains services opérationnels pour renforcer leur proximité avec les clients et les lieux d'intervention ;
- De consolider la performance du management par les processus ;
- De déployer des solutions nouvelles en matière de gestion coordonnée des interventions et relève et facturation des consommations ;
- De développer, dans un contexte favorable aux économies des ressources, des services à valeur ajoutée auprès de tous ses clients pour leur permettre d'accroître l'optimisation de leur consommation d'énergie via des offres diversifiées.

Œuvrer pour un service achat toujours plus performant

Appuyée des résultats de l'écoute de satisfaction réalisée, Lydec poursuivra son plan d'actions lancée avec la dématérialisation du processus d'appels à la concurrence. Il s'agit du déploiement du portail achats qui centralisera l'ensemble des appels à la concurrence lancés par Lydec. Ce portail permettra à tous les acteurs du processus achats (acheteurs, Entités, SPC et fournisseurs) de disposer des informations nécessaires et de participer selon leurs rôles dans le processus d'appels à la concurrence.

Par ailleurs, la direction des achats participera activement au projet stratégique SPOT 2023 initié par SUEZ dans le cadre de son projet stratégique SUEZ 2030. Il s'agira de réduire les dépenses achats principalement par la transformation des opérations métiers grâce à la refonte de l'acte d'achat et l'implication des parties intéressées - dont les prestataires - dans la conception des solutions de demain.

Protéger les infrastructures critiques et sensibles

Pour 2020, Lydec prévoit de mettre en place sa nouvelle feuille de route sûreté afin d'assurer la protection de son personnel et visiteurs, sites et informations. Cette feuille de route vise à améliorer le dispositif sûreté en s'appuyant sur les trois axes suivants :

Axe Organisationnel

- Responsabilisation des directeurs sur les aspects sûreté par la détermination des objectifs,
- Renforcement de la filière sûreté à travers les différents réseaux internes de l'entreprise (réseaux des préventeurs et des moyens communs et les représentants civils),
- Développement d'une synergie forte avec les Autorités pour faire face aux enjeux de sûreté et aux menaces.

Axe Référentiel

Etablissement et déploiement des procédures nécessaires pour assurer une cohérence et une efficacité des moyens déployés.

Axe Technique

Développement de la résilience de l'entreprise pour faire face aux menaces internes et externes par l'adaptation et le renforcement des moyens Humains et Matériels (Vidéo surveillance, anti-intrusion, et gestion des accès « zoning »).

Améliorer la qualité des chantiers

Pour 2020, l'entreprise compte déployer la nouvelle feuille de route de l'activité contrôle technique des chantiers pour booster la coordination et l'ordonnancement des contrôles à travers principalement :

- La validation et le déploiement interne et externe du référentiel des contrôles pour l'assainissement et l'électricité ;
- Le lancement de la préparation du référentiel des contrôles pour l'eau potable, l'éclairage public et les ouvrages ;
- L'élargissement du champ de contrôle à la partie Génie civil ;
- L'animation du réseau des contrôleurs et la consolidation de tous les contrôles ;
- L'ordonnancement des activités de contrôle sur l'outil de Gestion Coordonnée des Opérations.

De même, il est question de participer activement à la création et à l'animation d'un observatoire de la qualité des travaux qui aura pour mission de :

- mesurer et analyser les coûts de non-qualité en phase travaux et en phase exploitation.
- produire des bilans géographiques, par entité, sous-traitant, fournisseur...
- organiser des ateliers d'analyse approfondie des causes de non-qualité pour l'amélioration du SMQ, la revue des standards des matériels et matériaux avec leur mise en œuvre, la revue des contrôles... »

COVID 19

Dans le contexte économique et sanitaire lié à la pandémie Covid-19, Lydec confirme l'engagement total de ses collaborateurs pour maintenir la qualité du service aux citoyens. Cette situation aura des impacts financiers sur l'exercice 2020 dont l'ampleur dépendra des effets économiques de la pandémie, dont notamment de la durée du confinement.

12

ANNEXES

Annexe 1 : Mandats des Administrateurs

Administrateurs	Mandats sociaux
Dominique Mangin d'Ouince	SEOER
Khalid Ziane	CIMENTS DU MAROC MEDI TELECOM CMVT INTERNATIONAL TECK CAPITAL MANAGEMENT (TCM) HOLDCO ACACIA PARTICIPATIONS MEDI1 TV OIL & GAZ INVESTMENT FUND AIR LIQUIDE MAROC AFRIQUIA SMDC TANGER MED PORT AUTHORITY (TMPA) TANGER MED 2 CROWN PACKAGING MAROC PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES FONDATION CDG JORF FERTILIZERS COMPANY V (JFC V) AFMA DOMAINES ZNIBER SCE CHEMICALS
Azeddine Guessous	BMCE-Bank Al Mada Bank of Africa Risma RMA Université Al Akhawayn
Zouheir Bensaid	BMCE BANK MAGHREBAIL CTM RISMA MBT RMA CAPITAL HOLDING TERRASSES DE L'OCEAN RMA CAPITAL INTERNATIONAL RMA CASA ANFA RMA ELAN MUTATIS INSURANCE OF AFRICA HOLDINGS HANOUTY SHOP O TOWERS VILLA ROOSEVELT T CAPITAL REVLYS MARRAKECH VILLAJENA CAT FINATECH CFG GROUP BMCI LEASING AKWA AFRICA TANGER MED ZONES AIR ARABIA EURAFRIC INFORMATIQUE MUTANDIS MUTANDIS AUTOMOBILE MEDIUM RMA ASSISTANCE

Administrateurs	Mandats sociaux
Marie-Ange Debon	SUEZ EAU France (SAS) SUEZ RV France (SAS) Fondation d'entreprise SUEZ TECHNIP FMC ARKEMA Française des jeux
Jean-Claude Depail	Elengy , filiale de GRTgaz
Bertrand Camus	SUEZ FONDATION D'ENTREPRISE SUEZ SOCIETE DES EAUX DU NORD SUEZ NWS Limited
Rachid Laaziri	TANGER MED 2
Paul Bourdillon	SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES OUVRAGES DE RESEAUX AL-DISI AMMAN LIL-TASHGHEEL WA AL-SIYANA LLC SUEZ ÇANAKKALE RR ATIK HİZMETLERİ ANONİM ŞİRKETİ SITA CEVRE ATIK HIZMETLERI ANONIM SIRKETI SUEZ India Private LimitedSUEZ Projects Private Limited SUEZ SENEGAL (SAS) SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION DES OUVRAGES DE RESEAUX - SEGOR- (SA) AS SAMRA WASTEWATER TREATMENT PLANT COMPANY
Pierre-Yves Pouliquen	SUEZ International (SAS) GANDHARBPUR WATER TREATMENT (SNC) SUEZ Projects Private (Limited Limited Private Company/IN / LPC) JEDDAH WATER SERVICES (Limited Liability Company/SA / LLC) SUEZ India Private Limited (Private Limited/IN / PL) SUEZ Al Bashaer LLC SUEZ HZW SAUDI HOLDING (SAS)

Annexe 2 : Table de correspondance entre la Circulaire AMMC et le rapport financier annuel

CONTENU DU RAPPORT	ANNEXE III.2.M DE LA CIRCULAIRE 03-19 DE L'AMMC	REFERENCE DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Informations générales	Décrire le profil de l'émetteur et de son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	8.2. Stratégie et Gouvernance RSE 8.8. Note méthodologique du Reporting ESG
	Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant, les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	8.8. Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer une analyse de la matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	8.2.2. Cartographie des parties prenantes et analyse de matérialité
	Insérer une note méthodologique décrivant le processus d'identification, de collecte, de traitement et de compilation les informations extra financières, ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues, doivent être clairement définis et précisés.	8.8. Note méthodologique du Reporting ESG
	Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	N/A
	Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (comply or explain).	Voir ci-dessous*
Informations environnementales	Présenter l'ensemble des activités de l'émetteur ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes). Chiffrer. échéant, lesdits impacts.	8.6.1. Impacts environnementaux de l'activité
	Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière.	8.6.2. Politique en matière d'environnement 8.6.3. Actions et mesures mises en place
	Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet.	* Lydec n'a pas connu de litige ou poursuite en 2019 concernant des problématiques d'ordre environnemental. Si certaines de ses activités ont un impact environnemental, l'entreprise met en place une série de mesures afin de le limiter et d'améliorer sa contribution au développement durable du Grand Casablanca (voir « 8.6 Informations environnementales » notamment).
	• Les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité ;	8.6.3. Actions et mesures mises en place
	• Les mesures de gestion et d'élimination des déchets ;	« Mesures mises en place pour limiter les consommations d'eau et d'énergie, ainsi que la génération de déchets » dans 8.6.3. Actions et mesures mises en place
	• Les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations ;	« Mesures mises en place pour limiter les consommations d'eau et d'énergie, ainsi que la génération de déchets » dans 8.6.3. Actions et mesures mises en place *Lydec est une entreprise de distribution et de services, et n'est donc pas directement concernée par l'utilisation de matières premières.
Informations sociales	Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :	« Politiques en matière de ressources humaines » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Recrutement ;	« Politiques en matière de ressources humaines » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Rémunération ;	« Politiques en matière de ressources humaines » dans 8.5.1. Capital Humain

CONTENU DU RAPPORT	ANNEXE III.2.M DE LA CIRCULAIRE 03-19 DE L'AMMC	REFERENCE DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Informations sociales	• Gestion des carrières ;	« Politiques en matière de ressources humaines » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale);	« Politiques en matière de ressources humaines » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées ;	« Mesures mises en place en faveur de la diversité » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Mesures prises pour !'égalité entre les femmes et les hommes. Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :	« Mesures mises en place en faveur de la diversité » dans 8.5.1. Capital Humain
	• La répartition par branche d'activité	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• La répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim…)	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• La répartition par catégorie (direction, cadres, employés…), déclinée par genre	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• La répartition globale par genre	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• La répartition par ancienneté	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	« Politiques en matière de ressources humaines » dans 8.5.1. Capital Humain
	Fournir les indicateurs suivants sur les trois derniers exercices :	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Nombre de représentants du personnel ;	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Nombre de jours de grève par exercice ;	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Nombre d'accidents de travail par exercice ;	« Indicateurs SST » dans 8.5.2. Prévention et sécurité
	• Nombre de licenciements par exercice (par catégorie);	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Nombre de démissions par exercice (par catégorie);	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Nombre de recrutements par exercice (par catégorie) ;	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
	• Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice.	« Indicateurs RH » dans 8.5.1. Capital Humain
Informations relatives à la Gouvernance & à l'Ethique	**Composition de l'organe de gouvernance :**	
	• (*)Membres exécutifs et non exécutifs,	3.1.1. Composition au 31 décembre 2019
	• (*)Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	Le Conseil d'administration ne dispose pas d'administrateur indépendant au titre de l'année 2019
	• (*)Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat,	3.1.1. Composition au 31 décembre 2019
	• (*)Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes,	3.1.1. Composition au 31 décembre 2019
	• (*)La parité, et les règles suivies en la matière	3.1.1. Composition au 31 décembre 2019
	• (*)Nombre de mandats par administrateur,	Annexe 1
	• (*)Existence de comités spécialisés, et le cas échéant leurs compositions respectives	3.2. Les comités permanents du Conseil
	• (*)Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	3.1.4. Biographie des Administrateurs

CONTENU DU RAPPORT	ANNEXE III.2.M DE LA CIRCULAIRE 03-19 DE L'AMMC	REFERENCE DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL
Informations relatives à la Gouvernance & à l'Ethique	• (*)Rémunération des administrateurs,	3.1.7. Rémunération des administrateurs et des dirigeants
	• (*)Rémunération des dirigeants, (enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantages en nature)	3.1.7. Rémunération des administrateurs et des dirigeants
	• (*)Relation avec les actionnaires : information communiquées aux actionnaires	3.1.6. Organisation et fonctionnement du Conseil d'administration
	• Processu d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	3.1.8 Activité 2019
	Ethique, déontologie et prévention de la corruption	
	• Actions engagées pour prévenir la corruption	8.3. Dispositif éthique et déontologique
	• Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	8.3.2. Autres actions préventives et correctives en matière de corruption
Informations sur les parties prenantes	• Impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	« Projet INDH-Inmae, l'accès aux services de base pour tous » dans 8.4.1. Impact économique et social
	• Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	« Projet INDH-Inmae, l'accès aux services de base pour tous » dans 8.4.1. Impact économique et social « Contribution à la transition durable du Grand Casablanca » dans 8.4.1. Impact économique et social
	• Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	*Lydec n'exerce pas d'impact avéré et significatif sur les communautés locales. Si certaines de ses activités ont un impact environnemental, l'entreprise met en place une série de mesures afin de le limiter et d'améliorer sa contribution au développement durable du Grand Casablanca (voir « 8.6 Informations environnementales » notamment).
	• Conditions de dialogue avec les parties prenantes	8.4.2. Relations parties prenantes
	• Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires ...)	« Politiques et critères de sélection des parties prenantes » dans 8.4.2. Relations avec les parties prenantes
Autres	Rôle et actions de la Fondation Lydec et de ses partenaires en matière d'engagement sociétal	8.7. Engagement sociétal (Fondation Lydec)

Annexe 3 :Table de correspondance entre les exigences de la loi sur la SA concernant le rapport de gestion et le rapport financier annuel

CONTENU DU RAPPORT DE GESTION	EXIGENCES DE LA LOI 17-95 RELATIVE AUX SOCIÉTÉS ANONYMES		RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT FIANCIER ANNUEL
Les éléments d'information utiles aux actionnaires	**Article 142**	Les éléments permettant d'apprécier l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les opérations réalisées, les difficultés rencontrées	7. Activités 6.2. Investissements réalisés par la Gestion Déléguée"
		Les résultats obtenus,La formation du résultat distribuable,la proposition d'affectation dudit résultat,La situation financière de la société	9. Rapport financier
		Les perspectives d'avenir	11. Perspectives
		Si la société possède des filiales ou des participations ou si elle contrôle d'autres sociétés, le rapport doit contenir les mêmes informations à leur sujet, avec leur contribution au résultat social ; il y est annexé un état de ces filiales et participations avec indication des pourcentages détenus en fin d'exercice ainsi qu'un état des autres valeurs mobilières détenues en portefeuille à la même date et l'indication des sociétés qu'elle contrôle. Si la société a acquis des filiales ou des participations ou le contrôle d'autres sociétés en cours d'exercice, il en est fait spécialement mention.	Lydec ne possède pas de filiales ou de participations dans d'autres sociétés. Lydec ne possède pas de valeurs mobilières. Les titres de placements inscrits dans l'actif sont la propriété de l'autorité délégante. Leur contrepartie est enregistrée dans le passif circulant.
	Article 155	Ressortir la valeur et la pertinence des investissements entrepris par la société, ainsi que leur impact prévisible sur le développement de celle-ci. Il fait, également, ressortir, le cas échéant, les risques inhérents auxdits investissements.	6. Investissements
		Indiquer et analyser les risques et événements, connus de la direction ou de l'administration de la société, et qui sont susceptibles d'exercer une influence favorable ou défavorable sur sa situation financière	3.5. Dispositifs de contrôle interne, d'audit interne et d'inspection générale, et de gestion des risques 9. Rapport financier

Annexe 4 : Liste des communiqués de presse publiés par Lydec

DOCUMENT PUBLIÉ	DATE DE PUBLICATION	SUPPORT
Indicateurs du quatrième trimestre 2019	28/02/2020	AMMC - JAL - lydec.ma
Communiqué du conseil d'administration du 20 février 2020	24/02/2020	AMMC - JAL - lydec.ma
AGM du 19 février 2020. Résultat des votes par résolution	21/02/2020	AMMC - JAL - lydec.ma
Convention réglementée conclue	18/02/2020	AMMC - JAL - lydec.ma
Alerte sur les résultats annuels 2019	11/02/2020	AMMC - JAL - lydec.ma
Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGM	17/01/2020	AMMC - JAL - lydec.ma
Indicateurs du troisième trimestre 2019	21/11/2019	AMMC - JAL - lydec.ma
Communiqué Post CA du 26 septembre 2019	27/09/2019	AMMC - JAL - lydec.ma
Indicateurs du 2ème trimestre 2019	01/08/2019	AMMC - JAL - lydec.ma
Communiqué de presse sur les résultats au 1er semestre 2019	01/08/2019	AMMC - JAL - lydec.ma
Communiqué Post-AGO du 13 juin 2019	18/06/2019	AMMC - JAL - lydec.ma
Communiqué Post-CA du 14 février 2019	15/02/2019	AMMC - JAL - lydec.ma

Annexe 5 : Comptes annuels de Lydec au 31/12/2019

Bilan actif
Bilan passif
Comptes de produits et de charges
Etat des soldes de gestion (ESG)
Tableau de financement de l'exercice
Activité et principales méthodes d'évaluation de l'entreprise
Etat des dérogations
Etat des changements de méthodes
Tableau des amortissements
Tableau des titres de participation
Tableau des immobilisations autres que financières
Tableau des provisions
Tableau des créances
Tableau des dettes
Tableau des suretés réelles données ou reçues
Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail
Etat du fonds de travaux
Passifs Eventuels
Détail des non-valeurs
Tableau des plus ou moins values de cessions ou retraits d'immobilisations
Tableau des biens en crédit bail
Détail des postes du C P C (Produits)
Détail des postes du C P C (Charges)
Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
Détermination du résultat courant après impôts
Détail de la taxe sur la valeur ajoutée
Etat de répartition du capital social
Tableau des affectations des résultats intervenues au cours de l'exercice
Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
Datation et événements postérieurs
Résumé du rapport des commissaires aux comptes
Rapport spécial des commissaires aux comptes

Bilan actif

En DH

BILAN ACTIF

	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF				
I. A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE	28 079 966 561,45	15 173 612 844,47	12 906 353 716,98	12 451 746 738,09
Immobilisations términées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 494 489 994,69	6 824 346,09	9 413 767,13
Immobilisations financées par fonds de travaux	5 408 611 354,37	2 394 922 512,91	3 013 688 841,46	2 921 594 508,96
Immobilisations financées par LYDEC	8 804 685 911,85	5 257 455 128,82	3 547 230 783,03	3 589 454 969,78
Immobilisations financées par les tiers	2 134 079 613,39	1 347 809 668,16	786 269 945,23	757 249 005,81
Immobilisations recues gratuitement	4 190 049 759,24	1 678 935 539,89	2 511 114 219,35	2 329 374 065,48
Immobilisations en cours			-	-
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	1 699 133 285,57		1 699 133 285,57	1 499 604 590,62
Immobilisations en cours financées par Lydec	634 221 693,32		634 221 693,32	636 282 700,69
Immobilisations en cours financées par les Tiers	562 864 190,02		562 864 190,02	449 304 413,44
Fonds de retraite	**145 006 412,91**		**145 006 412,91**	**259 468 716,18**
I - B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVÉ	10 611 945 132,07	6 570 969 139,14	4 040 975 992,93	4 159 307 163,86
Immobilisations en non valeur	**425 082 224,52**	**404 131 634,87**	**20 950 589,65**	**17 233 046,25**
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	425 082 224,52	404 131 634,87	20 950 589,65	17 233 046,25
Prime de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles	**9 549 962 182,71**	**5 604 337 300,99**	**3 945 624 881,72**	**4 069 798 874,42**
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61	-	-
Brevet, marques, droits , et valeurs similaires	110 506 230,93	95 795 948,96	14 710 281,97	17 752 926,29
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégataire)	9 438 907 605,17	5 507 993 005,42	3 930 914 599,75	4 052 045 948,13
Immobilisations corporelles	**635 117 129,52**	**562 500 203,28**	**72 616 926,24**	**70 536 387,99**
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	1 045 816,55	103 348,86	119 248,69
Matériel et outillage	332 661 107,36	298 120 909,48	34 540 197,88	35 903 548,24
Matériel de transport	67 375 608,03	58 834 188,14	8 541 419,89	11 253 746,65
Matériel mobilier de bureau	46 700 294,22	45 288 400,77	1 411 893,45	1 461 278,02
Matériel informatique	172 826 603,46	144 836 787,29	27 989 816,17	21 735 316,40
Autres immobilisations corporelles	14 404 351,04	14 374 101,05	30 249,99	63 249,99
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	**1 783 595,32**	**-**	**1 783 595,32**	**1 738 855,20**
Prêts et créances immobilisées	1 783 595,32	-	1 783 595,32	1 738 855,20
Titres de participation				
Ecarts de conversion				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DC & DP	**38 691 911 693,52**	**21 744 581 983,61**	**16 947 329 709,91**	**16 611 053 901,95**
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)				
Stocks (F)	**33 078 831,34**	**10 628 520,86**	**22 450 310,48**	**22 033 149,95**
Matiére et fournitures consommables	33 078 831,34	10 628 520,86	22 450 310,48	22 033 149,95
Créances de l'Actif Circulant (G)	**3 091 143 915,41**	**418 104 345,23**	**2 673 039 570,18**	**2 673 839 890,08**
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	57 995 831,14	-	57 995 831,14	473 884,46
Clients et comptes rattachés	2 192 582 263,81	398 024 676,19	1 794 557 587,62	1 914 925 425,22
Personnel débiteur	61 554 714,38	-	61 554 714,38	66 205 082,44
Etat débiteur	229 526 151,93	-	229 526 151,93	217 939 270,82
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	503 426 927,29	20 079 669,04	483 347 258,25	441 011 206,11
Comptes de régularisation actif	46 058 026,86	-	46 058 026,86	33 285 021,03
Titres et Valeurs de Placement (H)	**295 000 000,09**	**-**	**295 000 000,09**	**390 000 000,09**
Bons de Trésor (Fonds de Travaux)	295 000 000,00	-	295 000 000,00	390 000 000,00
Placements LYDEC	0,09	-	0,09	0,09
Ecarts de Conversion actif circulant (I)	**973,24**	**-**	**973,24**	**13 311,74**
(Elément circulants)				
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F + G + H + I)	**3 419 223 720,08**	**428 732 866,09**	**2 990 490 853,99**	**3 085 886 351,86**
III - TRÉSORERIE ACTIF				
Chèques et Valeurs à encaisser	187 810 706,22	4 395 283,18	183 415 423,04	61 448 290,05
Fonds externes	111 091 483,93	-	111 091 483,93	4 597 064,74
Banques	16 236 547,51	-	16 236 547,51	1 242 494 638,64
Caisses	316 025,51	-	316 025,51	274 272,78
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF	**315 454 763,17**	**4 395 283,18**	**311 059 479,99**	**1 308 814 266,21**
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**42 426 590 176,77**	**22 177 710 132,88**	**20 248 880 043,89**	**21 005 754 520,02**

Bilan passif

En DH

BILAN PASSIF

	Exercice 2019	Excercice précédent
	Montant net	Montant net
PASSIF		
I. DROITS DE L'AUTORITE DELEGANTE (I)	12 906 353 715,33	12 451 746 733,50
Financement Fonds de Travaux	11 609 058 979,67	10 987 477 971,82
Amortissement Financement Fonds de Travaux	- 6 889 412 507,60	-6 556 865 106,16
Financement Délégataire	9 438 907 605,17	8 969 776 487,26
Amortissement Financement Délégataire	-5 257 455 128,82	-4 742 369 940,42
Financement Tiers	6 886 993 562,65	6 238 708 432,49
Amortissement Financement Tiers	-3 026 745 208,05	-2 704 449 824,13
Fonds de retraite	145 006 412,31	259 468 712,64
Emprunts obligataires financement retraite - Principal	2 613 545 644,81	3 062 568 777,14
Dette de l'Autorité Délégante / CDG	-2 613 545 644,81	-3 062 568 777,14
Capitaux propres (A)	-	-
Capital Social	800 000 000,00	800 000 000,00
dont Capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé versé	800 000 000,00	800 000 000,00
Primes d'émission,de fusion,d'apport	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	80 000 000,00	80 000 000,00
Autre Réserves	-	-
Report à nouveau	759 948 763,81	751 660 492,98
Résultat net en instance d'affectation	-	-
Résultat net de l'exercice	168 626 872,34	204 288 270,83
Total des capitaux propres (A)	**1 808 575 636,15**	**1 835 948 763,81**
Capitaux Propres Assimilés (B)	**6 855 118,34**	**7 759 090,34**
Subventions d'Investissement	6 855 118,34	7 759 090,34
Provisions réglementées		
Comptes de liaison		
Dettes de Financement (C)	**1 108 155 061,10**	**1 267 381 889,82**
Emprunts Obligataires	480 000 000,00	560 000 000,00
Emprunts Commerciaux	110 000 000,00	220 000 000,00
Dépôts de Garantie Clientèle	518 155 061,10	487 381 889,82
Provisions Durables pour Risques et Charges (D)		
Ecarts de conversion Passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT (I + A + B + C + D + E)	**15 829 939 530,92**	**15 562 836 477,47**
II-PASSIF CIRCULANT (Hors Trésorerie)		
Dettes passif circulant (F)	**3 798 895 159,68**	**3 665 852 387,27**
Fournisseurs et Comptes rattachés	2 302 594 046,37	2 188 999 303,53
Clients créditeurs, Avances et Acomptes	198 120 671,10	181 981 150,46
Personnel	54 947 868,58	54 657 790,75
Organismes Sociaux	3 007 814,36	29 150 233,39
Etat	622 188 507,54	551 540 448,70
Comptes d'Associés Créditeurs	-	-
Fonds de Travaux	123 303 957,98	162 848 939,91
Autres Créanciers	141 596 198,55	136 359 954,35
Comptes de régularisation Passif	353 136 095,20	360 314 566,18
G-Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	**53 909 601,46**	**41 614 586,79**
H-Ecarts de Conversion Passif Circulant (H)	**4 633,66**	**4 044,67**
TOTAL II - PASSIF CIRCULANT (F + G + H)	**3 852 809 394,80**	**3 707 471 018,73**
TRÉSORERIE - PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de Trésorerie	380 000 000,00	150 000 000,00
Banques (Soldes Créditeurs)	186 131 118,17	1 585 447 023,82
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE PASSIF	**566 131 118,17**	**1 735 447 023,82**
TOTAL GENERAL PASSIF	**20 248 880 043,89**	**21 005 754 520,02**

Comptes de produits et de charges

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (CPC)

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	OPERATIONS			
	PROPRES A L'EXERCICE 2019 (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE 2019 (3) = (1)+(2)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-	-
Ventes de marchandises (en l'etat)	6 334 281 297,66	-	6 334 281 297,66	6 310 441 061,66
Ventes de biens et services	1 127 328 617,17	-	1 127 328 617,17	931 143 030,66
Variation de stocks de produits	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	144 862 385,19	-	144 862 385,19	155 395 355,83
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	448 473 805,65	-	448 473 805,65	435 164 070,88
TOTAL I	**8 054 946 105,67**	**-**	**8 054 946 105,67**	**7 832 143 519,03**
II - CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	4 368 219 858,66	-	4 368 219 858,66	4 361 024 529,40
Achats consommés de matiéres et fournitures	1 143 981 740,59	-	1 143 981 740,59	948 086 106,61
Autres charges externes	290 386 799,72	6 238 909,69	296 625 709,41	285 391 966,82
Impôts et taxes	7 664 637,94	-	7 664 637,94	8 659 862,20
Charges de personnel	825 028 538,16	3 715,32	825 032 253,48	832 339 262,09
Autres charges d'exploitation	15 619 451,93	-	15 619 451,93	10 121 255,40
Dotations d'explotation	1 065 183 627,78	-	1 065 183 627,78	1 009 121 279,43
TOTAL II	**7 716 084 654,78**	**6 242 625,01**	**7 722 327 279,79**	**7 454 744 261,95**
III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION III = I - II	-	-	332 618 825,88	377 399 257,08
IV - Produits financiers				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
Gains de change	385 547,69	-	385 547,69	387 074,59
Intérêts et autres produits financièrs	2 699 378,48	1 529 865,69	4 229 244,17	3 102 553,17
Reprises financières : transfert de charges	6 354 871,57	-	6 354 871,57	7 361 694,67
TOTAL IV	**9 439 797,74**	**1 529 865,69**	**10 969 663,43**	**10 851 322,43**
V - Charges financières				
Charges d'intérêts	80 698 118,20	-	80 698 118,20	107 255 491,86
Perte de change	374 419,63	-	374 419,63	395 453,01
Autres charges financières	-	12 056,93	12 056,93	21 075,65
Dotations financières				
TOTAL V	81 072 537,83	12 056,93	81 084 594,76	107 672 020,52
VI - RÉSULTAT FINANCIER VI = IV - V	-	-	-70 114 931,33	-96 820 698,09
VII - RÉSULTAT COURANT	-	-	262 503 894,55	280 578 558,99
VIII - PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisation	215 002,50	-	215 002,50	266 319,70
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subvention d'investissement				
Autres produits non courant	1 230 141,79	37 047 100,89	38 277 242,68	35 765 914,81
Reprises non courantes: Transferts de charges	526,73	-	526,73	30 000 000,00
TOTAL VIII	**1 445 671,02**	**37 047 100,89**	**38 492 771,91**	**66 032 234,51**
IX - CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amotissements des immobilisations cédés	17 497,08	-	17 497,08	7 448,55
Subvention accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	11 262 813,82	5 565 078,57	16 827 892,39	12 160 014,47
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
TOTAL IX	**11 280 310,90**	**5 565 078,57**	**16 845 389,47**	**12 167 463,02**
X - RÉSULTAT NON COURANT X = VIII - IX	-	-	21 647 382,44	53 864 771,49
XI - RÉSULTAT AVANT IMPÔTS XI = VII + X	-	-	284 151 276,99	334 443 330,48
XII - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	115 524 404,65	-	115 524 404,65	130 155 059,65
XIII - RÉSULTAT NET XIII = XI - XII	-	-	168 626 872,34	204 288 270,83
XIV TOTAL DES PRODUITS XIV = I + IV + VIII	-	-	8 104 408 541,01	7 909 027 075,97
XV TOTAL DES CHARGES XV = II + V + IX + XII	-	-	7 935 781 668,67	7 704 738 805,14
XVI RÉSULTAT NET XVI = XIV - XV	-	-	168 626 872,34	204 288 270,83

Etat des soldes de gestion (ESG)

En DH

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

			Exercice 2019	Excercice précédent
TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (TFR) - EN DIRHAMS				
1	+	Ventes de fluides	6 334 281 297,66	6 310 441 061,66
2	-	Achats de fluides	4 368 219 858,66	4 361 024 529,40
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	1 966 061 439,00	1 949 416 532,26
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3 + 4 + 5)	1 272 191 002,36	1 086 538 386,49
3		Ventes de biens et services produits	1 127 328 617,17	931 143 030,66
4		Variation de stocks	-	-
5		Immobilisations produites	144 862 385,19	155 395 355,83
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6 + 7)	1 440 607 450,00	1 233 478 073,43
6		Achats consommés de matières et de fournitures	1 143 981 740,59	948 086 106,61
7		Autres Charges externes	296 625 709,41	285 391 966,82
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I + II - III)	1 797 644 991,36	1 802 476 845,32
8	+	Subventions d'éxploitation reçues	-	-
9	-	Impôts et Taxes	7 664 637,94	8 659 862,20
10	-	Charges de Personnel	825 032 253,48	832 339 262,09
V	=	EXCÉDENT BRUT D'ÉXPLOITATION (EBE)	964 948 099,94	961 477 721,03
	=	INSUFFISANCE BRUTE D'ÉXPLOITATION (IBE)		
11	+	Autres produits d'éxploitation	-	-
12	-	Autres charges d'éxploitation	15 619 451,93	10 121 255,40
13	+	Reprises d'éxploitation : Transfert de Charges	448 473 805,65	435 164 070,88
14	-	Dotations d'éxploitation	1 065 183 627,78	1 009 121 279,43
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	332 618 825,88	377 399 257,08
VII		RÉSULTAT FINANCIER	-70 114 931,33	-96 820 698,09
VIII	=	RÉSULTAT COURANT	262 503 894,55	280 578 558,99
IX		RÉSULTAT NON COURANT	21 647 382,44	53 864 771,49
15	-	Impôts sur les sociétés	115 524 404,65	130 155 059,65
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	168 626 872,34	204 288 270,83

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - EN DIRHAMS			Exercice 2019	Excercice précédent
	+	Bénéfice	168 626 872,34	204 288 270,83
	-	Perte		
2	+	Dotations d'éxploitation	635 277 640,71	590 859 917,26
3	+	Dotations Financières		
4	+	Dotations non courantes		
5	-	Reprises d'éxploitation		
6	-	Reprises financières		
7	-	Reprises non courantes	-903 972,00	-30 903 972,00
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	-215 002,50	-266 319,70
9	+	Valeurs nettes d'amort immobilisations cédées	17 497,08	7 448,55
I	=	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	802 803 035,63	763 985 344,94
10		Distribution de Bénéfices	**196 000 000,00**	**196 000 000,00**
II	=	AUTOFINANCEMENT	606 803 035,63	567 985 344,94

Tableau de financement de l'exercice

En DH

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF)

SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice 2019 (a)	Excercice précédent (b)	Variation (a - b) EMPLOIS	Variation (a - b) RESSOURCES
Financement permanent	15 829 939 530,92	15 562 836 477,47	-	267 103 053,45
Actif immobilisé	16 947 329 709,91	16 611 053 901,95	336 275 807,96	-
Fonds de Roulement Fonctionnel (A)	**-1 117 390 178,99**	**-1 048 217 424,48**	**69 172 754,51**	**-**
Actif circulant	2 990 490 853,99	3 085 886 351,86	-	95 395 497,87
Passif circulant	3 852 809 394,80	3 707 471 018,73	-	145 338 376,07
Besoin de Financement Global (B)	-862 318 540,81	-621 584 666,87	-	240 733 873,94
TRÉSORERIE NETTE (A - B)	**-255 071 638,18**	**-426 632 757,61**	**171 561 119,43**	**-**

EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice EMPLOIS	Exercice RESSOURCES	Excercice précédent EMPLOIS	Excercice précédent RESSOURCES
I - RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)	**-**	**606 803 035,63**	**-**	**567 985 344,94**
Capacité d'autofinancement	-	802 803 035,63	-	763 985 344,94
Distribution de bénéfices	-	-196 000 000,00	-	-196 000 000,00
Cession et réduction d'immobilisation (B)	**-**	**215 002,50**	**-**	**266 319,70**
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	215 002,50	-	266 319,70
Cession d'immobilisations financières	-	-	-	-
Récupération sur créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des capitaux propres assimilés (C)	**-**	**-**	**-**	**-**
Augmentation du capital	-	-	-	-
Augmentation des réserves	-	-	-	-
Subventions d'Investissement	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement (D)	**-**	**61 799 668,40**	**-**	**58 296 877,18**
Dépôts de garantie	-	61 799 668,40	-	58 296 877,18
Emprunt à long terme	-	-	-	-
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)		**668 817 706,53**		**626 548 541,82**
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisitions, augmentations d'immobilisations (E)	**500 384 524,40**	**-**	**482 765 491,72**	**-**
Acquisition d'immobilisations corporelles	28 220 240,51	-	24 172 099,71	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	472 119 543,77	-	458 615 186,31	-
Augmentation d'immobilisations en cours	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	44 740,12	-	-21 794,30	-
Remboursement des capitaux propres (F)	**-**	**-**	**-**	**-**
Remboursement des dettes de financement (G)	**221 026 494,18**	**-**	**220 851 540,26**	**-**
Dépôts de garantie	31 026 494,18	-	30 851 540,26	-
Emprunt à long terme	190 000 000,00	-	190 000 000,00	-
Acquisitions d'immobilisations en non valeur (H)	**16 579 442,46**	**-**	**10 003 061,00**	**-**
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)	**737 990 461,04**	**-**	**713 620 092,98**	**-**
III - VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	-	240 733 873,94	195 308 522,44	-
IV - VARIATION DE LA TRÉSORERIE	171 561 119,43	-	-	282 380 073,60
TOTAL GÉNÉRAL	**909 551 580,47**	**909 551 580,47**	**908 928 615,42**	**908 928 615,42**

Activité et principales méthodes d'évaluation de l'entreprise

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Délégataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

I - ACTIF IMMOBILISE

A - EVALUATION A L'ENTREE

1 - Immobilisations en non valeurs

Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporis.

2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :
- L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec.
- Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.

3- Traitement comptable de la concession

Depuis 1997, la date d'entrée en vigueur de la concession de service public dont bénéficie Lydec, les immobilisations entrant dans le périmètre de cette concession sont traitées selon les dispositions de l'avis du CNC n°4 du 26 mai 2005, tel qu'adopté par l'Assemblée Plénière du CNC, et celles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC).

Le traitement comptable de la concession se détaille comme suit :

3.1 Actif immobilisé du domaine concédé

Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers.
Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrit au bilan de Lydec.

3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec

Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession.
Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit :
Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec :
- le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité délégante et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « l'Actif immobilisé du domaine privé » ;
- les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité délégante, sans impact sur le résultat de Lydec ; la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ;
- L'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privée est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession.

3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydec

Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et apportés par Lydec sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire :
- présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ;
- amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations.

5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsqi que les titres de participation

B - CORRECTIONS DE VALEUR :

1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N\A
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises

II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A - Evaluation à l'entrée

1 - Stocks	CUMP
2 - Créances	Valeur nominale
3 - Titres et valeurs de placement	Valeur nominale

B - Corrections de valeur

1 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Antériorité et nature de l'actif circulant
2 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises

III - FINANCEMENT PERMANENT

1 - Méthodes de réévaluation	N\A
2 - Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	N\A
3 - Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt
4 - Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
5 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises

IV - PASSIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)

1 - Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette
2 - Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques & charges	Evaluation individuelle du risque
3 - Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises

V - TRÉSORERIE

1 - Trésorerie - actif	Valeur nominale
2 - Trésorerie - passif	Valeur nominale
3 - Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N\A

VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES

- Ventes de fluides	Chiffre d'affaires facturé au titre des consommations de l'exercice Evaluation en fin de période de l'énergie en compteur non facturée
- Ventes de travaux	Méthode "à l'avancement" des travaux

VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITÉ DÉLÉGANTE

Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité délégante dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire.

VIII - DROITS À RÉVISION ÉCONOMIQUE

Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011 et 2012, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

Etat des dérogations

En DH

ETAT DES DEROGATIONS		
INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II - Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux		Néant
III - Dérogations aux régles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Etat des changements de méthodes

En DH

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II- Changements affectant les modalités d'application		Néant

Tableau des amortissements

En DH

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
NATURE	CUMUL DEBUT EXERCICE	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORT. SUR IMMOB. SORTIES	MONTANT FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	391 269 735,81	12 861 899,06	-	404 131 634,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Charges à répartir sur Honoraires	391 269 735,81	12 861 899,06	-	404 131 634,87
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 008 146 969,00	596 288 523,93	98 191,48	5 604 337 301,45
Immobilisation en recherche et développement	548 346,61	-	-	548 346,61
Brevet,marques,droitset valeur similaires	89 868 083,26	6 026 057,18	98 191,48	95 795 948,96
Immobilisations financement LYDEC domaine délégué	4 917 730 539,13	590 262 466,75	-	5 507 993 005,88
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	546 656 396,27	26 127 218,18	10 283 411,17	562 500 203,28
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 029 916,72	15 899,83	-	1 045 816,55
Installations techniques,materiel et outillage	284 235 369,36	14 269 345,12	383 805,00	298 120 909,48
Materiel de transport	56 001 861,46	2 832 326,68	-	58 834 188,14
Mobilier,materiel de bureau	44 721 963,70	579 367,07	12 930,00	45 288 400,77
Materiel Informatique	146 326 183,98	8 397 279,48	9 886 676,17	144 836 787,29
Agencement , Installation et Aménagement	14 341 101,05	33 000,00	-	14 374 101,05
TOTAL	**5 946 073 101,08**	**635 277 641,17**	**10 381 602,65**	**6 570 969 139,60**

Tableau des titres de participation

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION									
						EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			
RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	"CAPITAL SOCIAL DHS"	PARTICIPATION AU CAPITAL	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR NETTE COMPTABLE	DATE DE CLÔTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET	PODUITS D'EXPLOITATION INSCRITS AU C.P.C DE L'EXERCICE
Néant									

Tableau des immobilisations autres que financières

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Désignation	Montant brut début de l'exercice	AUGMENTATION Acquisition	AUGMENTATION production par l'entreprise	AUGMENTATION Virement	DIMINUTION Cession	DIMINUTION Retrait	DIMINUTION Virement	Montant brut fin d'exercie
IMMOBILISATIONS DOMAINE CONCEDE	26 195 962 892,62	1 738 997 255,92	-	970 818 352,27	-	-	970 818 352,27	27 934 960 148,54
Immobilisations gestion déléguée términées	23 610 771 187,87	457 151 439,49	-	970 818 352,27	-	-		25 038 740 979,63
Immobilisations gestion déléguée en cours	2 585 191 704,75	1 281 845 816,43	-	-	-	-	970 818 352,27	2 896 219 168,91
IMMOBILISATIONS EN NON - VALEURS	408 502 782,06	16 579 442,46	-	-	-	-	-	425 082 224,52
Frais préliminaires	0,00	-	-	-	-	-	-	0,00
Autres Charges à répartir	613 368,68		-	-	-	-	-	613 368,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices (Honoraires)	407 889 413,38	16 579 442,46	-	-	-	-	-	424 468 855,84
Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 077 945 843,44	472 119 543,77	-	462 999 172,37	103 204,48	-	462 999 172,37	9 549 962 182,73
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	-	-	-	103 204,48	-	-	548 346,61
Brevet , Marques , Droits et Valeurs similaires	107 621 009,55	2 988 425,86	-	-	-	-	-	110 506 230,93
Autres immobilisations incorporelles (Financement lydec)	8 969 776 487,28	469 131 117,91	-	462 999 172,37	10 295 895,25	-	462 999 172,37	9 438 907 605,19
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	617 192 784,26	28 220 240,51	-	-	-	-	-	635 117 129,52
Terrains	-		-	-	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	-	-	-	-	-	-	1 149 165,41
Matériel et outillage	320 138 917,60	12 905 994,76	-	-	383 805,00	-	-	332 661 107,36
Matériel de transport	67 255 608,11	119 999,92	-	-	-	-	-	67 375 608,03
Matériel informatique	168 061 500,38	14 664 263,33	-	-	9 899 160,25	-	-	172 826 603,46
Matériel mobilier de bureau	46 183 241,72	529 982,50	-	-	12 930,00	-	-	46 700 294,22
Autres immobilisations corporelles	14 404 351,04	-	-	-	-	-	-	14 404 351,04

Tableau des provisions

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS D'EXPLOITATION	DOTATIONS FINANCIERES	DOTATIONS NON COURANTES	REPRISES D'EXPLOITATION	REPRISES FINANCIERES	REPRISES NON COURANTES	MONTANT FIN EXERCICE
1 - Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	7 084 000,00	-	-	-	-	7 084 000,00	-	0
2 - Provisions réglementées	-	-	-	-	-		-	
3 - Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-		-	
SOUS TOTAL (A)	7 084 000,00	-	-	-	-	7 084 000,00	-	0
4 - Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors tresorerie)	410 080 406,80	414 050 041,07	-	-	395 397 582,00	-	-	428 732 865,9
5 - Autres Provisions pour risques et charges	41 614 586,79	15 855 946,00	-	-	3 560 931,33	-	-	53 909 601,5
6 - Provisions pour dépréciation des comptes de tresorerie	4 395 283,18	-	-	-	-	-	-	4 395 283,2
SOUS TOTAL (B)	456 090 276,77	429 905 987,07	-	-	398 958 513,33	-	-	487 037 750,5
TOTAL (A + B)	463 174 276,77	429 905 987,07	-	-	398 958 513,33	7 084 000,00	-	487 037 750,5

Tableau des créances

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	Total	ANALYSE PAR ECHEANCE Plus d'un an	ANALYSE PAR ECHEANCE Moins d'un an	ANALYSE PAR ECHEANCE Echues et non recouvrées	AUTRES ANALYSES Montant en devises	AUTRES ANALYSES Montant sur l'Etat et organismes publics	AUTRES ANALYSES Montant sur les entreprises liées	AUTRES ANALYSES Montant représenté par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 783 595,32	1 783 595,32	-	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	1 783 595,32	1 783 595,32	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	3 091 143 915,41	213 466 473,45	1 278 885 925,38	1 598 791 516,58	2 952 295,41	1 624 712 277,01	14 796 188,21	29 542 702,26
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	57 995 831,14	48 600,00	57 947 231,14	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	2 192 582 263,81	163 827 283,43	932 178 277,25	1 096 576 703,13	2 952 295,41	812 161 075,26	14 796 188,21	29 542 702,26
Etat	229 526 151,93	-	228 502 112,51	1 024 039,42	-	229 526 151,93	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	503 426 927,29	-	10 401 877,47	493 025 049,82	-	583 025 049,82	-	-
Personnel	61 554 714,38	46 145 784,85	7 243 205,32	8 165 724,21	-	-	-	-
Comptes de régularisation-actif	46 058 026,86	3 444 805,17	42 613 221,69	-	-	-	-	-

Tableau des dettes

TABLEAU DES DETTES

DETTES	Total	ANALYSE PAR ECHEANCE Plus d'un an	ANALYSE PAR ECHEANCE Moins d'un an	ANALYSE PAR ECHEANCE Echues et non recouvrées	AUTRES ANALYSES Montant en devises	AUTRES ANALYSES Montant sur l'Etat et organismes publics	AUTRES ANALYSES Montant sur les entreprises liées	AUTRES ANALYSES Montant représenté par effets
DU FINANCEMENT	1 108 155 061,10	1 027 055 061,10	81 100 000,00	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	480 000 000,00	400 000 000,00	80 000 000,00	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	628 155 061,10	627 055 061,10	1 100 000,00	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	3 675 591 201,70	310 317 823,21	3 316 652 191,44	48 621 187,05	90 306,43	748 824 063,36	77 852 993,73	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 302 594 046,37	-	2 253 972 859,32	48 621 187,05	90 306,43	-	77 852 993,73	-
Clients créditeurs, avances et acomptes	198 120 671,10		198 120 671,10	-	-	-	-	-
Personnel	54 947 868,58		54 947 868,58	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	3 007 814,36		3 007 814,36	-	-	3 007 814,36	-	-
Etat	622 188 507,54		622 188 507,54	-	-	622 188 507,54	-	-
Comptes d'associés	-		-	-	-	-	-	-
Autres créanciers	141 596 198,55	6 691 003,18	134 905 195,37	-	-	123 627 741,46	-	-
Comptes de régularisation-passif	353 136 095,20	303 626 820,03	49 509 275,17	-	-	-	-	-

Tableau des suretés réelles données ou reçues

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES		Néant			
SURETES RECUES					

(1) Gage-Hypothèque ; 2- Nantissement ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée aun profit d'entreprises ou de personnes tièrces (sûretés données) -Entreprises liées , associés , membre du personnel
(3) Préciser si la sûreté recue par l'entreprise provient de personnes tièrces autres que le débiteur (Sûreté reçues)

Engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit - bail

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Exercice 2019	Excercice précédent
Avals et cautions		
Cautions bancaire au profit de l'Autorité Délégante	146 542 000,00	141 930 000,00
Cautions bancaires au profit de l'Administration des Douanes	5 000 000,00	5 000 000,00
Caution bancaire au profit des Eaux et Forets	49 447,00	49 447,00
Caution bancaire au profit GDF SUEZ Energie Service en garantie du loyer	262 500,00	262 500,00
Caution bancaire divers	781 289,88	760 930,26
Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
Engagements sociaux (couverture médicale et gratuité des services de l'entreprise au profit des retraités statutaires)	627 009 000,00	622 884 042,45
Autres Engagements	2 447 291 167,48	2 204 197 638,23
Engagements contractuels d'investissements		
TOTAL (1)	3 226 935 404,36	2 975 084 557,95

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS	Exercice 2019	Excercice précédent
Avals et cautions		
Garanties reçues sur contrats	391 925 305,32	303 131 124,26
Autres Engagements		
Facilités de crédit non utilisées	1 655 000 000,00	1 106 500 000,00
TOTAL (2)	2 046 925 305,32	1 409 631 124,26

(2) Dont engagements à l'egard d'entreprises liées

Etat du Fonds de Travaux

ETAT DU FONDS DE TRAVAUX

SOLDE DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019	31-déc-19	31-déc-18
Solde du compte Fonds de travaux	123 303 957,98	162 848 939,91

FONCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégante.
Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité délégante, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.

- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégante a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encours entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIFS ÉVENTUELS

I -Audit de la gestion déléguée 1997-2006, 2007-2011 ,2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017

1-Audit de la gestion déléguée 1997-2006

Pour rappel, en date du 3 mai 2013, le comité de suivi a décidé la constitution d'une commission mixte aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie en juillet 2013 puis a repris ses travaux en mai 2014 afin d'examiner chacune des observations formulées de part et d'autre. En juillet 2014, à l'issue de 4 réunions, la DRSC a pris acte de l'évolution du dossier et demandé l'avis de tiers experts indépendants.

Suite à différents échanges et notamment une réunion tenue le 29 décembre 2014, sous la présidence du Wali et en présence du président de l'Autorité délégante et de Lydec, un protocole d'accord a été signé et stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 MDhs) sont devenus sans objet. Ce protocole invitait la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points au plus tard fin avril 2015.
L'Autorité Délégante et Lydec ont lancé le 02/03/2015 une consultation restreinte qui a abouti au choix du cabinet SNC Lavalin pour le volet comptable du dossier et le cabinet Baker & McKenzie pour le volet juridique.

Les rapports définitifs de l'expertise ont été remis en juillet 2015. Les conclusions confirment globalement les positions de Lydec.

Suite à cette expertise, la commission mixte a repris ses travaux en octobre et novembre 2015 et rendu compte de l'avancement du dossier au comité de suivi de la Gestion Déléguée réuni le 21 janvier 2016. Ce dernier a pris acte de l'avancement du dossier et demandé à la commission mixte de poursuivre et conclure ses travaux.

La commission mixte a repris ses travaux en janvier 2017 suite aux recommandations du Comité de Suivi du 29 décembre 2016 d'accélérer le processus de révision du Contrat de Gestion Déléguée. Les parties ont passé en revue le dossier de l'audit 1997-2006 (contexte, historique avec ses différentes étapes, position du SPC/AD arrêtée sur la base des conclusions de l'expertise indépendante).
Lors du Comité de Pilotage tenu le 15 décembre, il a été proposé de solder définitivement l'audit 1997-2006 dans le cadre d'une transaction globale à travers un engagement d'investissements du délégataire en plus de ses engagements contractuels. Ce Comité n'a pas validé cette proposition du fait d'un désaccord sur la modalité de mise en œuvre permettant de clôturer définitivement ce dossier et a renvoyé vers le prochain Comité de pilotage de la révision.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a décidé de clôturer le dossier relatif à l'audit 1997-2006 (voir point 3 ci-dessous).

2- Audits de la gestion déléguée 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015

Les dossiers des audits de la gestion déléguée des périodes 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015 sont examinés dans le cadre des travaux de la révision contractuelle par la commission mixte en charge du bilan du passé. Cette commission a notamment convenu d'arrêter une situation « bilancielle » du Fonds de Travaux à fin 2015 sur la base de laquelle les redressements seraient analysés. A date, suites à ces échanges, le 17 septembre le SPC a transmis une nouvelle position du SPC / Autorité Délégante sur les conclusions des audits 2007-2015. Cette position prend en compte l'abandon de certains redressements. Lydec a répondu à la position définitive en renvoyant un dossier complet de réponse sur les points soulevés dans la position définitive du SPC.

Lors du Comité de Pilotage tenu le 15 décembre, il a été proposé de solder définitivement l'audit 2007-2015 dans le cadre d'une transaction globale à travers un engagement d'investissements du délégataire en plus de ses engagements contractuels. Ce Comité n'a pas validé cette proposition du fait d'un désaccord sur la modalité de mise en œuvre permettant de clôturer définitivement ce dossier et a renvoyé vers le prochain Comité de pilotage de la révision.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a décidé de clôturer le dossier relatif aux audits du Contrat de Gestion Déléguée (CGD) réalisés sur les périodes 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015 (voir point 3 ci-dessous).

3- Clôture des dossiers relatifs aux audits du CGD réalisées sur les périodes 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a adopté les solutions proposées lors de la Commission Technique Principale (CTP) du 20 avril 2018 afin de clôturer le dossier relatif aux audits du CGD réalisés sur les périodes 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, et 2014-2015 à savoir :
-verser avant le 31/12/2017, au compte du FDT, un montant de 35 MDH;
-réaliser par Lydec en 2018, une enveloppe d'investissement au-delà de ses engagements contractuels, d'un montant de 42 MDH net (Hors, FG&FF) ;
-réserver par Lydec, au-delà de ses engagements contractuels, une enveloppe de 111,27 MDH net (hors FF&FG) au projet d'assainissement pluvial de Hay Sadri.Ce projet dont la réalisation doit s'étaler sur deux ans, est prévu de démarrer en 2018.

4- Audit de la gestion déléguée 2016-2017

Les audits de la gestion déléguée au titre des périodes 2016-2017 ont démarré en mai 2018 dans le cadre des travaux de la révision contractuelle. En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la comission mixte SPC/Lydec préssentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :
- solder ce dossier dans le cadre du bilan des passifs pour un montant de 6,6 Mdhs.

II- Audit de valorisation des investissements 2007-2015 et 2016-2017

1- Audit de valorisation des investissements 2007-2015

Pour rappel, Lydec avait reçu le rapport provisoire de valorisation des investissements (partie métiers) le 30 juin 2016 avec des redressements/demandes d'explication auxquel Lydec avait répondu en septembre 2016 en rejetant l'essentiel des redressements et en apportant les compléments d'information / clarifications nécessaires.

Le 30 janvier 2017, Lydec a reçu le rapport définitif relatif à la valorisation des investissements (partie métiers). Lydec a répondu en date du 14 avril 2017 en confirmant sa position initiale et en rejetant l'essentiel des redressements. La dernière position du SPC/AD a été transmise en date du 10 novembre 2017, à laquelle Lydec a répondu en date du 17 novembre 2017.

Le 11 avril 2017, Lydec a reçu le rapport définitif sur la valorisation des moyens communs. Une réponse complète a été faite par Lydec le 17 mai 2017.

Lydec a également transmis l'ensemble des éléments demandés pour la mission de valorisation des investissements de l'échantillon complémentaire, pour laquelle le rapport était attendu début 2018. D'un commun accord entre les parties, l'analyse de l'échantillon complémentaire viendra en lieu et place de l'extrapolation qui était initialement proposée pour couvrir l'ensemble des investissements de la période 2007-2015.

En date du 20 novembre 2017, le SPC/ AD a également transmis un rapport provisoire sur les prestations effectuées par les sociétés apparentées. Ce rapport incluait des demandes d'informations complémentaires qui ont depuis été transmises. Le rapport définitif de cette mission était attendu début 2018.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a adopté les solutions proposées lors de la CTP du 20 avril 2018 afin de clôturer le dossier relatif à la valorisation des investissements sur la période 2007/2015 à savoir: 126,7 MDH à régulariser par Lydec à travers le bilan des passifs, 24,5 MDH considérés comme déjà traités et régularisés et 25,4 MDH concernant les dossiers "" à suivre"" qui feront l'objet d'un protocole spécifique qui arrêtera les modalités de leur suivi.

2- Audit de valorisation des investissements 2006-2017

L'audit de valorisation des investissements 2016-2017 a démarré en mai 2018 dans le cadre des travaux de la révision contractuelle. En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la comission mixte SPC/Lydec préssentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir:
- régulariser par Lydec dans le cadre du bilan des passifs un montant de 14,1 Mdhs.

III- Dossier de la retraite-Partie antérieure au 30/09/2003

Pour rappel, en date du 27 avril 2018, le comité de pilotage invite la CTP à finaliser la vérification des montants réclamés par les parties, Lydec et SPC/AD, relatifs au dossier de la retraite datant de la période antérieure à 2003:
1. pensions versées par Lydec en lieu et place de de la CCR;
2. cotisations collectées;
3. participation de Lydec au ticket d'entrés RCAR.

En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la comission mixte SPC/Lydec préssentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :
- porter au profit de l'AD dans le cadre du bilan des passifs un montant de 74,8 Mdh.

IV- Impacts COVID-19

L'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID 19 n'entraîne pas d'ajustements des comptes au 31 décembre 2019 et ne remet pas en cause la continuité d'activité de l'entreprise. Des travaux sont en cours pour estimer l'impact sur les prévisions budgétaires.

Détail des non-valeurs

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETAIL DES NON-VALEURS

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
21281000	Travaux de grosses réparations	-
21283000	Charges à répartir sur honoraires	424 468 855,84
21284000	Autres Charges à répartir	613 368,68
TOTAL		425 082 224,52

Tableau des plus ou moins values de cessions ou retraits d'immobilisations

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES DE CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	INTITULE	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
2019	BREVETS, MARQUES, DROITS ET VALEURS SIMI	103 204,48	98 191,48	5 013,00	1 882,46	1 619,32	4 749,86
2019	MATERIEL	254 222,00	254 222,00		4 049,94	4 049,94	
2019	AUT INST TECHNE MAT ET OUTILLAGES	129 583,00	129 583,00		2 846,51	2 846,51	
2019	MOBILIER DE BUREAU	12 930,00	12 930,00		205,98	205,98	
2019	MATERIEL INFORMATIQUE	9 899 160,25	9 886 676,17	12 484,08	206 017,61	198 065,02	4 531,49
TOTAL		10 399 099,73	10 381 602,65	17 497,08	215 002,50	206 786,77	9 281,35

Tableau des biens en crédit bail

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL

	DURÉE DU CONTRAT							REDEVANCES RESTANT À PAYER				
N° DU CONTRAT	DU	AU	DURÉE CONTRAT EN MOIS	JUSTE VALEUR DU BIEN (H.T)	DURÉE THÉORIQUE D'AMORTISSEMENT DU BIEN	CUMUL DES REDEVANCES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	CUMUL DES REDEVANCES DE L' EXERCICE	A MOINS D'UN AN	A PLUS D'UN AN	DURÉE CONTRAT EN MOIS	PRIX D'ACHAT RÉSIDUEL EN FIN DE CONTRAT	OBSERVATIONS
Néant												

Détail des postes du C P C (Produits)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETAIL DES POSTES DU C P C (PRODUITS)

POSTE		Exercice Montant net	Excercice précédent Montant net
	PRODUIT D' EXPLOITATION		
711	**Ventes de marchandises**		
	Ventes de marchandises au Maroc	6 334 281 297,66	6 310 441 061,66
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	**6 334 281 297,66**	**6 310 441 061,66**
712	**Ventes des biens et services produits**		
	Ventes travaux	298 031 695,35	246 988 043,23
	Recettes fonds de travaux	496 200 082,83	346 849 172,91
	Entretien et location branchements \ compteurs	133 244 930,13	131 608 758,41
	Coupures -Rebranchements	47 512 581,64	39 582 949,69
	Pose et depose de compteurs	8 126 648,75	7 849 657,96
	Autres préstations	5 823 067,91	5 654 957,67
	Peines et soins	121 907 104,50	135 053 337,07
	Reste du poste des ventes et services produits	16 482 506,06	17 556 153,72
	Total	**1 127 328 617,17**	**931 143 030,66**
713	**Variation des stocks de produits**		
	Variation des stocks des biens produits		
	Variation des stocks des services produits		
	Variation des stocks des produits en cours		
	Total		
718	**Autres produits d'exploitation**		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste (produit divers)		
	Total		
719	**Reprises d'exploitation:tranferts des charges**		
	Reprises	398 958 513,33	385 583 372,38
	Transferts des charges	49 515 292,32	49 580 698,50
	Total	**448 473 805,65**	**435 164 070,88**
	PRODUITS FINANCIERS		
738	**Interets et autres produits financiers**		
	Interets et produits assimilés	4 229 244,17	3 073 131,19
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		29 421,98
	Reste du poste interêts et autres produits financiers		
	Total	**4 229 244,17**	**3 102 553,17**

Détail des postes du C P C (Charges)

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DÉTAIL DES POSTES DU C P C (CHARGES)

POSTE		Exercice Montant net	Excercice précédent Montant net
	CHARGES D'EXPLOITATION		
7611	**Ventes de marchandises**		
	Achat revendus de marchandises		
	Achat de marcchandises	4 368 219 858,66	4 361 024 529,40
	Variation des stocks de marchandises		
	Total	**4 368 219 858,66**	**4 361 024 529,40**
612	**Achat consommés de matière première**		
	Achat de matières premières		
	Variation des stocks de matière premiere		
	Achat de materiel et fournitures consommables et d'emballages	180 630 041,79	203 745 352,63
	variation des stocks de matière,fournitures et emballage	462 036,52	-2 986 995,25
	Achat non stockés de matière et fourniture	119 621 207,66	125 733 829,45
	Achats de travaux ,etudes et prestations de sevices	843 268 454,62	621 593 919,78
	Total	**1 143 981 740,59**	**948 086 106,61**
613\614	**Autres charges externes**		
	Locations et charges locatives	35 786 811,53	34 956 839,01
	Redevances de crédit -bail		
	Entretiens et reparations	19 722 859,90	16 650 304,85
	Primes d'assurances	11 978 538,89	11 365 432,67
	Rémunerations du personnel extérieur a l'entreprise	23 978 505,91	20 754 774,99
	Rémunerations d'intermédiaires et honoraires	6 904 302,02	8 825 499,18
	Redevances diverses	158 253 886,52	154 438 674,30
	Documentation diverses	181 426,00	126 797,17
	Transports	85 258,70	43 829,60
	Reste du poste des Autres charges externes	39 734 119,94	38 229 815,05
	Total	**296 625 709,41**	**285 391 966,82**
617	**Charges de personnel**		
	Rémunération du personnel	578 915 809,27	577 722 074,09
	Charges sociales	205 112 306,51	205 443 302,58
	Reste du poste des autres charges de personnel	41 004 137,70	49 173 885,42
	Total	**825 032 253,48**	**832 339 262,09**
618	**Autres charges d'exploitation**		
	Jeton de présence	105 000,00	90 000,00
	Pertes sur créances irrécouvrables	15 514 451,93	10 031 255,40
	Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	**15 619 451,93**	**10 121 255,40**
	CHARGES FINANCIERES		
638	**Autres charges financiere**		
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste des autres charges financieres	12 056,93	21 075,65
	Total	**12 056,93**	**21 075,65**
	CHARGES NON COURANTES		
658	**Autres charges non courantes**		
	Pénalités sur marchés et dédits		15 626,00
	Rappels d'impots (Autres que l'IS)		
	Pénalités et amendes fiscales	302 024,00	1 193 335,80
	Reste du poste des autres charges non courantes	16 525 868,39	10 951 052,67
	Total	**16 827 892,39**	**12 160 014,47**

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	MONTANT	MONTANT
I RESULTAT AVANT IS (et hors CSN)	284 151 276,99	
Bénéfice net avant IS	284 151 276,99	
Perte nette avant IS		
II REINTEGRATIONS FISCALES	349 909 694,05	
1-Courantes	**333 298 166,66**	
Dotation aux provisions pour dépréciation clients	250 801 782,53	
Redevance COS non déductible	54 730 878,49	
Surplus Amortissements non déductible sur LLD	939 408,47	
Ecart de conversion - Passif 2019	4 633,66	
Dons non déductibles	6 040 150,00	
Amortissements FFC non reçu	1 241 739,56	
Provision pour risques et charges	12 757 892,00	
Charges sur exercices antérieurs	6 781 681,94	
2-Non Courantes	**16 611 527,39**	
Autres charges non courantes	10 960 789,82	
Charges sur exercices antérieurs	5 565 078,57	
Pénalité et Amendes Fiscales	85 659,00	
III DEDUCTIONS FISCALES		260 893 536,76
1- Courantes		**260 893 536,76**
Ecarts de conversion - Passif 2018		4 044,67
Reprises sur provision déc 2018		21 384 587,34
Reprise Dotation aux provisions pour dépréciation clients		239 504 904,75
2- Non courantes		-
TOTAL (T1 ; T2)	**634 060 971,04**	**260 893 536,76**

IV RESULTAT BRUT FISCAL	MONTANTS
Bénéfice brut si T1>T2 (A)	373 167 434,27
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)	
V REPORT DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	
Exercice n-4	
Exercice n-3	
Exercice n-2	
Exercice n-1	
VI RESULTAT NET FISCAL	
Bénéfice net fiscal (A - C)	373 167 434,27
ou déficit net fiscal (B)	
VII CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	
VIII CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
Exercice n-4	
Exercice n-3	
Exercice n-2	
Exercice n-1	

Détermination du résultat courant après impôts

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
Resultat courant d'après C.P.C	(+)	262 503 894,55
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	333 298 166,66
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	260 893 536,76
Resultat courant théoriquement imposable	(=)	334 908 524,44
Impôt théorique sur resultat courant	(-)	103 821 642,58
Resultat courant après impôts	(=)	158 682 251,97

II INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES IN VESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Nature	"Solde début exercice	Opération de l'exercice	Déclaration TVA	Solde fin exercice
A.TVA FACTUREE	**336 725 419,03**	**1 151 631 392,39**	**1 099 342 675,58**	**389 014 135,84**
B. TVA RECUPERABLE	**211 495 741,20**	**844 972 485,26**	**842 596 783,50**	**213 871 442,96**
Sur charges	174 036 146,51	649 835 139,50	649 538 284,87	174 333 001,14
Sur immobilisations	37 459 594,69	195 137 345,76	193 058 498,63	39 538 441,82
T.V.A due ou crédit T.V.A (A-B)	**125 229 677,83**	**306 658 907,13**	**256 745 892,08**	**175 142 692,88**

Etat de répartition du capital social

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

ETAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

NON, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSOCIÉS	Adresse (2)	NOMBRE DE TITRES		"VALEUR NOMINALE DE CHAQUE ACTION OU PART SOCIALE" (5)	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent (3)	Exercice actuel (4)		SOUSCRIT (6)	APPELÉ (7)	LIBÉRÉ (8)
SUEZ	1, Rue d'Astorg 75379 PARIS CEDEX 08 France	4 080 000	4 080 000	100,00	408 000 000,00	408 000 000,00	408 000 000,00
FIPAR HOLDING	Immeuble CDG, Place Moulay El HASSAN Rabat	1 279 499	1 279 499	100,00	127 949 900,00	127 949 900,00	127 949 900,00
RMA	83, Avenue de l'armée Royale Casablanca	1 274 488	1 291 583	100,00	129 158 300,00	127 448 800,00	127 448 800,00
Flottant		1 366 013	1 348 918	100,00	134 891 800,00	136 601 300,00	136 601 300,00
TOTAL		**8 000 000**	**8 000 000**		**800 000 000,00**	**800 000 000,00**	**800 000 000,00**

Tableau des affectations des résultats intervenues au cours de l'exercice

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTAT INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision de l'AGO du 13 juin 2019)			
	751 660 492,98	Réserve légale	
Report à nouveau		Autres réserves	
Resultat nets en instance d'affectation	204 288 270,83	Tantième	
Resultat net de l'exercice		Dividendes	196 000 000,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements	**955 948 763,81**	Report à nouveau	759 948 763,81
TOTAL		**TOTAL**	**955 948 763,81**

Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE N-2	EXERCICE N-1	EXERCICE N
* SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
- Capitaux propres (+) Capitaux propres assimilés(-)	1 819 743 977,35	1 826 474 807,90	1 794 480 164,84
Immobilisations en non valeurs			
* OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	7 216 944 607,04	7 241 584 092,32	7 461 609 914,83
2. Résultat avant impôts	335 727 295,52	334 443 330,48	284 151 276,99
3. Impôts sur les résultats	135 574 535,69	130 155 059,65	115 524 404,65
4. Bénéfices distribués	180 000 000,00	196 000 000,00	196 000 000,00
5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	200 152 759,83	204 288 270,83	168 626 872,34
* RESULTAT PAR TITRE			
(Pour les sociétés par actions et S.A.R.L)			
Resultat net par action ou part sociale	25,02	25,54	21,08
Bénéfice distribués par action ou part sociale	22,50	24,50	24,50
* PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	846 804 039,75	832 339 262,09	825 032 253,48
Effectif des salariés employés à la fin de l'exercice	3 392	3 325	3 284

Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	ENTRÉE CONTRE-VALEUR EN DH	SORTIE CONTRE-VALEUR EN DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes	235,74	
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	384 940,84	
Charges		28 236 580,33
Total des entrées	**385 176,58**	
Total des sorties		**28 236 580,33**
Balance devises	**27 851 403,75**	
TOTAL	**28 236 580,33**	**28 236 580,33**

Datation et événements postérieurs

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I - DATATION

Date de clôture (1)	31 décembre 2019
Date d'établissement des états de synthèse (2)	20 février 2020

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse,

I - Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non ratachables à cet exercice avant la 1ère communication externe des états de synthèse,

DATES	Indication des événements

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

LYDEC

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société LYDEC S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 815 430 754,49 dont un bénéfice net de l'exercice de MAD 168 626 872,34.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Au 31 décembre 2019, les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élèvent à MMAD 156 HT et sont majoritairement antérieures à 2019. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les autorités, une partie de cette créance sera recouvrée. L'autre partie de ces créances fait l'objet de discussions avec les Autorités, en particulier dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Déléguée, pour déterminer leurs modalités de recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société LYDEC S.A. au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 31 décembre 2019 avec une créance d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

montant de cette créance à MMAD 100,5 à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.
Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance envers l'Autorité Délégante d'un montant de MMAD 219 au 31 décembre 2019, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR. Le Comité de Suivi, réuni le 27 avril 2018, a reconnu la créance correspondant aux versements effectués à la CNRA et arrêté son montant au 31 décembre 2016 à MMAD 106.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Les Commissaires aux Comptes

Casablanca, le 03 avril 2020

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- Casablanca -

HICHAM DIOURI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calavon
20360 - Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00

ADNANE LOUKILI
Associé

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires
LYDEC S.A.
48, Rue Mohamed Diouri
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention réglementée conclue courant l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention écrite de mise à disposition de personnel avec SUEZ

- **Personnes concernées :** SUEZ représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE, Président du Conseil d'Administration de LYDEC.

- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention, signée le 17 décembre 2008, est de définir les conditions générales dans lesquelles SUEZ ou une de ses filiales accepte de mettre du personnel expatrié à la disposition de LYDEC, à la demande de cette dernière.

- **Modalités essentielles :** Les salariés bénéficient d'une rémunération principale versée au Maroc par LYDEC. Un complément de rémunération est versé par SUEZ en France et refacturé à LYDEC avec application de 8% de frais de gestion.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en charges de Lydec au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 12 000.

- **Sommes versées :** Aucun montant n'a été versé en 2019 à Suez au titre de cette convention.

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

2.2. Convention écrite de Gouvernance et d'Assistance Technique et Opérationnelle avec SUEZ

- **Personnes concernées :** SUEZ représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE, Président du Conseil d'Administration de LYDEC.

- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention, signée le 17 décembre 2008, porte sur la gouvernance et l'assistance technique et opérationnelle de LYDEC dans les domaines de l'environnement et de l'énergie pour les besoins du contrat de gestion du service de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité et de l'éclairage public de la Wilaya du Grand Casablanca.

- **Modalités essentielles :**

  - La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre SUEZ, FIPAR HOLDING et RMA.

    La part de SUEZ représente 66,86%.

  - Assistance Technique Spécifique : LYDEC verse à SUEZ des honoraires sur la base du nombre de jours de travail effectué par les experts ayant participé aux missions et sur la base des prix unitaires par catégorie d'expert. Ces tarifs font l'objet d'une révision annuelle telle que prévue dans ladite convention.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en charges de Lydec au titre de l'exercice 2019 est de KMAD 7 601.

- **Sommes versées :** Un montant de KMAD 2 052 TTC a été versé en 2019 à SUEZ au titre de cette convention, incluant le règlement de factures au titre des exercices précédents.

2.3. Convention écrite de Prestations de Services entre LYDEC et FIPAR HOLDING

- **Personnes concernées :** FIPAR HOLDING représentée par M. Rachid LAAZIRI, Administrateur de LYDEC.

- **Objet et date de la convention :** Cette convention, signée le 2 décembre 2004, porte sur le conseil et l'assistance en matière de relations institutionnelles, en matière de gestion financière et en matière de gestion des actifs immobiliers.

- **Modalités essentielles :**

  La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre SUEZ, FIPAR HOLDING et RMA.

  La part de FIPAR HOLDING représente 16,57%.

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1 442 hors taxes.

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

- **Sommes versées :** Un montant de KMAD 1 343 TTC a été versé en 2019 à Fipar Holding au titre de cette convention, incluant le règlement de factures au titre des exercices précédents.

2.4. Convention écrite de Prestations de Services entre LYDEC et RMA

- **Personnes concernées :** RMA représentée par M. Zouhair Bensaid, Administrateur de LYDEC.

- **Objet et date de la convention :** Cette convention, signée le 2 décembre 2004, porte sur le conseil et l'assistance en matière de relations institutionnelles, en matière d'ingénierie financière, en matière d'assurances et en matière de gestion des actifs immobiliers.

- **Modalités essentielles :** La rémunération de l'assistance technique forfaitaire est calculée par application du taux de 0,125% au chiffre d'affaires annuel et est répartie entre SUEZ, FIPAR HOLDING et RMA.
  La part de RMA représente 16,57%.

- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Le montant comptabilisé en charges de LYDEC au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1 442 hors taxes.

- **Sommes versées :** Un montant de KMAD 726 TTC a été versé en 2019 à RMA au titre de cette convention, incluant le règlement de factures au titre des exercices précédents.

2.5. Convention écrite de location de la propriété dite « Villa Altagracia Hovel » par ELYO devenue ENGIE ENERGIE SERVICES à LYDEC

- **Personnes concernées :** ENGIE ENERGIE SERVICES filiale d'ENGIE (Ex GDF SUEZ), actionnaire de SUEZ, représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE, Président du Conseil d'Administration de LYDEC.

- **Objet du contrat :** ELYO, devenue ENGIE ENERGIE SERVICES, société du groupe SUEZ actionnaire au sein de LYDEC, a donné en location à cette dernière, en vertu d'une convention signée entre les deux sociétés le 30 octobre 2001, la totalité de la propriété Villa Altagracia Hovel, située au 163, Avenue Hassan 1er, Casablanca, pour une durée ferme de quatre ans, renouvelable par tacite reconduction d'année en année. Un avenant à ce contrat a limité la superficie louée aux locaux dédiés à l'agence commerciale Hassan 1er à partir du 1er novembre 2017.

- **Modalités essentielles :** Loyer annuel de KMAD 7.825 (hors taxes) au titre du contrat initial, taxe d'édilité en sus à la charge de LYDEC. L'avenant n° 3 mis en vigueur à partir du 1er novembre 2017 a fixé le loyer annuel à KMAD 1 575 HT hors la taxe sur les services communaux.

- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019, en tenant compte de l'avenant, s'élève à KMAD 1 740 (y compris la taxe de services communaux)

- **Sommes versées :** Un montant de KMAD 1 305 (y compris la taxe de services communaux) a été versé en 2019 à SUEZ ENERGIE SERVICES au titre de cette convention.

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

2.6. Convention écrite de prestations informatiques et télécoms avec SEOER

- **Personnes concernées :** SEOER et LYDEC filiales de SUEZ représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE, Président du Conseil d'Administration de LYDEC.

- **Objet et date de la convention :** Cette convention, signée le 31 décembre 2002, a pour objet la réalisation par LYDEC pour le compte de la Société des Eaux de l'Oum Errbia des études, des consultations et des services dans les domaines informatiques et télécoms.

- **Modalités essentielles :** Facturation annuelle détaillée par nature de prestation.

- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Le montant comptabilisé en produits de LYDEC au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 147 (hors taxes).

- **Sommes reçues :** Un montant de KMAD 358 TTC a été encaissé par Lydec en 2019 au titre de cette convention.

2.7. Convention écrite de surveillance de la qualité des eaux par LYDEC pour le compte de SEOER

- **Personnes concernées :** SEOER et LYDEC filiales de SUEZ représentée par M. Dominique MANGIN D'OUINCE, président du Conseil d'Administration de LYDEC.

- **Objet et date de la convention :** Cette convention, signée le 25 mai 2012, a pour objet la réalisation par LYDEC des prestations d'analyse et de prélèvement des échantillons d'eaux par LABELMA pour le compte de SEOER.

- **Modalités essentielles :** Facturation trimestrielle selon le bordereau des prix annexé à la convention. Les prix unitaires utilisés sont révisés à partir de 2013 selon la formule de révision précisée dans l'article 8 de la convention.

- **Montant des prestations fournies ou livrées :** Le montant comptabilisé en produits de LYDEC au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 566 hors Taxes.

- **Sommes reçues :** Un montant de KMAD 362 TTC a été encaissé par Lydec en 2019 au titre de cette convention.

2.8. Convention écrite de réalisation d'une étude de modélisation mécanique pour le projet Super Collecteur Ouest (SCO) avec NOVEC

- **Personnes concernées :**
  - NOVEC est filiale de CDG DEVELOPPEMENT, elle-même filiale à 100% de la CDG,
  - LYDEC est filiale de FIPAR HOLDING, elle-même filiale de CDG.

- **Objet et date de la convention :** L'objet de cette convention, signée le 7 septembre 2012, porte sur la réalisation d'une étude de modélisation mécanique pour le projet Super Collecteur Ouest (SCO).

EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

- **Montant des prestations fournies ou livrées** : Aucun montant n'a été comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2019.

- **Sommes versées :** Aucun montant n'a été versé en 2019 à NOVEC au titre de cette convention.

Casablanca, le 03 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- Casablanca -

Hicham DIOURI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calavon
20360 - Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L.G)

Adnane LOUKILI
Associé

GLOSSAIRE

Annexe 5 : Glossaire

A

• **Assainissement liquide :** service de collecte, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales, avant leur rejet en milieu naturel ou leur réutilisation.

• **Autorité Délégante :** personne morale de droit public qui confie la gestion d'un service public, dont elle a la charge, à un délégataire public ou privé, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.

• **Autorité de tutelle :** dans le cas de Lydec, il s'agit du Ministère de l'Intérieur.

• **Avaloir :** dispositif destiné à recueillir le ruissellement des eaux et à la diriger vers le réseau d'assainissement.

B

• **Bilan carbone :** Cartographie des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une entité selon plusieurs périmètres : émissions directes, émissions imputables à l'achat d'électricité, et autres émissions indirectes ; cartographie qui peut également se décliner par activité. Elle permet d'identifier les leviers d'amélioration et de mettre en place un plan d'actions de réduction des émissions de GES dans les postes les plus pertinents.

• **Branchement (eau) :** lien physique entre le réseau principal et le point de livraison du client : il est composé principalement d'un collier de prise en charge, d'un robinet de prise en charge, d'un tuyau et d'un poste de comptage.

• **Bureau Central de Conduite (BCC) :** entité de Lydec chargée de surveiller et de gérer à distance, 24h/24 et 7j/7, les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et d'éclairage public. Le BCC gère aussi le dispositif d'alerte météo.

C

• **Canalisation :** canal, câble, tuyau, tube destiné au transport à distance ou à la distribution d'un liquide, d'un gaz, de l'électricité.

• **Cellules étanches :** armoire étanche qui comporte un ensemble d'équipement électriques.

• **Centre Technique de Métrologie :** assure la fiabilité des équipements de surveillance et de mesure de Lydec et notamment du parc de compteurs. Il dispose de deux laboratoires pour l'étalonnage des compteurs d'eau et d'électricité.

• **Changement climatique :** Ensemble des variations des caractéristiques climatiques inhérentes à un lieu et à une période de temps définis. Le changement climatique implique notamment des altérations du cycle de l'eau, de la biodiversité, de l'intensité des catastrophes naturelles, de la température, etc.

• **Chiffre d'affaires :** montant global des ventes de produits et services réalisé par la Société, sur une période donnée, dans l'exercice de son activité normale et courante.

• **Conférence des Parties (COP) :** Réunion annuelle des États signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), texte issu du premier sommet de la Terre en juin 1992.

• **Contrat de Gestion Déléguée :** convention par laquelle une autorité publique délégante donne un mandat à un opérateur délégataire en vue de gérer tout ou partie d'un patrimoine ou d'un service public.

• **Collier de prise en charge :** dispositif de raccordement des branchements d'eau potable aux conduites de distribution.

D

• **Délégataire :** personne physique ou morale de droit privé ou personne morale de droit public à qui est confiée la gestion d'un service public, dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée.

• **Dessableur :** dispositif qui permet de piéger les particules solides charriées par les eaux usées ou pluviales.

• **Détecteur acoustique :** système qui permet de localiser les fuites sur les conduites d'eau en mesurant les vibrations émises par les fuites. Sa conception est basée sur un capteur acoustique très sensible qui intègre un traitement électronique des bruits faibles.

• **Développement durable :** « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », selon la citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987). En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, institutionnalise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie, écologie et social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

E

• **Emissaire marin :** gros collecteur d'évacuation des eaux usées et pluviales dans lequel se jettent les eaux collectées et transportées par les canalisations du réseau assainissement, après avoir été prétraitées, pour être restituées au large de l'océan.

• **Energies renouvelables :** Une énergie est renouvelable si sa consommation est moins rapide que la reconstitution de ses stocks. Parmi les énergies renouvelables, on trouve l'éolien, l'hydrogène, le solaire, la géothermie, et l'hydrologique. Les énergies fossiles ne sont par définition pas renouvelables.

• **Equivalent CO2 :** Quantité de dioxyde de carbone nécessaire pour provoquer un forçage radiatif (capacité à retenir le rayonnement solaire) équivalent à celui du gaz considéré. Cette unité permet la comparaison des différentes contributions des GES émis par une activité en se servant du CO2 comme étalon.

• **Equivalent Temps Plein (ETP) :** Unité de mesure correspondant à la somme des heures travaillées par les salariés de l'échantillon concerné, divisé par le nombre d'heure travaillées par un employé à temps plein. Un salarié à mi-temps représente donc un demi ETP.

• **Espaces services :** commerces de proximité (téléboutique, bureau de tabac, librairie, papeterie…) agréés par Lydec afin d'assurer le service de paiement de ses factures.

• **Exutoire en mer :** point le plus en aval du système d'assainissement où transitent toutes les eaux de pluie drainées par le bassin pour être restituées en mer.

F

• **Facteur d'émission :** Coefficient appliqué à la consommation d'un type d'énergie ou d'une matière première, ou à l'utilisation d'un bien ou d'un service, utilisé pour mesurer l'impact carbone.

G

• **Gaz à effet de serre (GES) :** Gaz absorbant une partie des rayons solaires et les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, contribuant ainsi au maintien ou à la hausse de la température à la surface du globe. Le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, et les gaz fluorés de types SF6 font partie des GES les plus abondants dans l'atmosphère.

• **Grille :** dispositif de voirie en fonte qui permet de récupérer les eaux de ruissellement et de limiter le passage des ordures et déchets.

H

• **Harmonisation des périmètres :** principe consistant à faire coïncider les périmètres géographiques des quatre services (électricité, eau, assainissement et éclairage public).

I

• **Intercepteur :** égout de grande dimension qui reçoit le contenu de plusieurs collecteurs et qui transporte ces eaux usées vers une station d'épuration ou de prétraitement avant leur restitution au milieu récepteur.

• **ISO :** Organisation internationale de normalisation qui établit et publie des normes internationales.

- ISO 14 001 : norme qui cadre le système de management environnemental d'une organisation.
- ISO 37 001 : norme qui cadre le système de management anti-corruption d'une organisation.
- ISO 45 001 (ex-OHSAS 18 001) : norme qui cadre le système de management de la santé et de la sécurité au travail d'une organisation.
- ISO 50 001 : norme qui cadre le système de management de l'énergie d'une organisation.

M

• **Milieu récepteur :** lieu où sont déversées les eaux usées prétraitées (ou épurées) et/ou les eaux pluviales : rivière, lac, fossé, mer, etc.

• **MVA (Méga Volt-Ampère) :** unité de mesure de la puissance électrique.

• **MW :** Mégawatt, unité de mesurer de la puissance électrique (dans le cas de Lydec, de son réseau de distribution).

• **MWh :** Mégawattheure, unité de mesure de consommation électrique.

P

• **Partie prenante : acteur, individuel ou** collectif (groupe ou organisation), activement ou passivement concerné par une décision ou un projet ; c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution). Dans le cas de Lydec, ce sont notamment les représentants de l'autorité Délégante, élus, autorités, clients, associations de quartier, etc.

• **Poste de distribution publique :** il constitue l'interface entre le réseau Moyenne Tension (22,20 et 5,5 kV) et le réseau Basse Tension (400 V). De par leur nombre et leur position, les postes de distribution publique jouent un rôle stratégique dans la maîtrise et la commande du réseau.

• **Poste source :** infrastructure du réseau électrique transformant la Haute Tension (HTB) en Moyenne Tension (HTA) afin d'alimenter les zones urbaines.

R

• **Regard :** ouvrage fermé par un tampon permettant l'accès à la canalisation, en cas de besoin, au personnel ou aux équipements d'inspection, de nettoyage ou de réparation.

• **Rendement du réseau eau potable :** rapport entre le volume d'eau consommé par les clients et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution. C'est un indicateur du niveau de performance de réseau.

• **Réservoir d'eau potable :** ouvrage composé de cuves où est stockée l'eau potable qui arrive des usines de production. L'eau stockée subit une désinfection et un contrôle sanitaire avant d'être distribuée aux consommateurs. Les réservoirs d'eau potable servent aussi à constituer une réserve d'eau potable en cas de besoin.

• **Réseau Basse Tension (BT) ou réseau de desserte :** réseaux électrique à tension 110/220 V et 220/380 V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative ne dépasse pas 1000 V.

• **Réseau Haute Tension A (HTA) ou Moyenne Tension (MT) :** réseaux de tension 5 500 V, 20 000 V et 22 000 V. Selon la définition électrotechnique, c'est un réseau dont la tension alternative est comprise entre 1 000 et 50 000 V.

• **Réseau primaire :** appellation de Lydec pour désigner le réseau HT exploité par l'entreprise (réseaux 5 500 V, 20 000 V, 22 000 et 60 000 V) et le différencier des réseaux de desserte.

• **Résultat brut d'exploitation (RBE) :** plus connu sous le nom d'excédent brut d'exploitation (EBE) car souvent positif, le RBE désigne les produits d'exploitation déduits des charges d'exploitation. Il diffère du résultat d'exploitation car les dotations d'amortissements et les provisions ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation.

• Résultat net : bénéfice ou part nette de l'entreprise obtenu par addition du résultat opérationnel courant, des autres produits et charges opérationnelles, du coût de l'endettement financier net, des autres produits et charges financières, de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence, du résultat net d'impôt des activités abandonnées ou en cours de cession et, par déduction, des impôts sur les sociétés et de la part des minoritaires.

S

• **Scope 1, 2 et 3 :** Eléments méthodologiques utilisés lors de la réalisation d'un bilan carbone pour catégoriser les émissions imputables au système étudié. Le scope 1 correspond aux émissions directes de GES, c'est-à-dire celles générés par des sources sous le contrôle direct de l'entreprise (e.g. carburant utilisé pour faire fonctionner une machine achetée par l'entreprise). Le scope 2 inclut toutes les émissions indirectes générées par l'achat d'électricité. Le scope 3 inclut toutes les autres émissions, c'est-à-dire les émissions indirectes générées par des biens ou des services qui ne sont pas contrôlés directement par le système étudié (fournisseurs, matières premières, etc.).

• **Sectorisation :** technique consistant à découper le réseau d'eau potable (à l'aide de manœuvres de vannes) en petits secteurs où les débits nocturnes seront surveillés. Elle permet de mieux cibler la recherche des fuites.

• **Smart City :** « Ville Intelligente », la Smart City désigne une ville utilisant les nouvelles technologies (et notamment les technologies de l'information) pour améliorer la qualité des services et le bien-être des habitants.

• **Station de prétraitement :** station qui permet de dépolluer suffisamment les eaux usées, en éliminant les composés les plus volumineux, pour qu'elles n'altèrent pas la qualité du milieu naturel. Elle est généralement équipée de trois systèmes : le dégrillage pour éliminer les déchets volumineux, le dessablage pour éliminer les sables et graviers, et le dégraissage-déshuilage pour éliminer les graisses et huiles.

• **Stress hydrique :** Situation observée lorsque la demande en eau dépasse la quantité disponible pendant une certaine période de temps ou lorsque sa mauvaise qualité en limite l'usage.

• **Système d'Information Géographique (SIG) :** système informatique permettant de gérer un ensemble de données en y intégrant la localisation géographique.

• **Station de pompage :** station équipée de pompes pour pomper un fluide d'un point A vers un point B.

• **Surpresseur d'eau potable :** équipement de pompage qui permet d'augmenter la pression de l'eau en cas de besoin. Il est recommandé pour les immeubles de plus de cinq étages, et dans les zones du réseau à faible pression.

T

• **Tampon :** dispositif de voirie en fonte utilisé pour ferme un regard.

• **Taux de disponibilité (éclairage public) :** rapport entre le nombre de points lumineux en fonctionnement et le nombre total de points lumineux.

Contact :
48, rue Mohamed Diouri - 20110 Casablanca
Tél : +212 (0) 522 54 90 22

Pour encore plus d'informations sur Lydec, ou pour suivre notre actualité,
rendez-vous sur :
www.lydec.ma • blog.Lydec.ma